Les fins d'empires : et les Chinois coupèrent leur natte

Le Monde

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

BOURSE ★

QUARANTE-NEUVIÈME ANNÉE – N° 14793 – 7 F

JEUDI 20 AOUT 1992

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JACQUES LESOURNE

Houleux référendum malgache

UN an, presque jour pour jour, après le « massacre d'Iavoloha », qui avait causé, le 10 août 1991, la mort de plusieurs dizaines de manifestants devant le palais-bunker du président Didier Ratsiraka, la Grande Ile s'apprêtait à tourner, mercredi 19 août, une nouvelle page de son histoire.

Le référendum constitutionnel, auquel près de six millions de Malgaches sont théoriquement appelés à participer, devrait tracer la voie vers « un système réellement démocratique », fondé sur « la tolérance et le respect d'autrui », selon les voeux du premier ministre, M. Guy Willy Razanamasy. Certains partisans de l'ancien régime semblent, hélas, ne pas l'entendre de cette oreille.

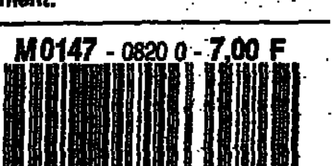
L'éventuelle victoire du « oui » consacrerait la disparition de la Constitution socialiste de 1975. Le nouveau texte, élaboré en mars dernier par un « Forum national » réuni à l'initiative du Conseil des Eglises chrétiennes (FFKM), prévoit la mise en place d'un Etat unitaire. Un projet que les fidèles du président Ratsiraka combattent farouchement, en prônant la création d'un Etat fédéral, mieux à même de protéger leurs aires d'influence.

LES incidents meurtriers qui ont émaillé le déroulement du « Forum national » (dont les fédéralistes ont toujours contesté la légitimité) et les nombreux actes de violence qui ont marqué la campagne référendaire témoignent de l'âpreté de la bataille en cours. « Si le « oui » l'emporte, il appartiendra à M. Ratsiraka d'en tirer les conclusions. Son départ de la présidence serait une solution de sagesse », résumait crûment, mercredi matin, le président de la Haute Autorité de l'Etat, M. Albert Zafy, figure de proue des opposants à l'ancien régime.

La difficile cohabitation entre un chef d'Etat contesté et une opposition encore mal assurée n'est pas une spécificité malgache. Le Togo, le Niger ou le Rwanda – pour ne citer que ceux-là – connaissent eux aussi des « transitions » houleuses. Le Congo, qui vient d'achever la sienne en « débarquant », par la seule force des urnes, l'ex-président Denis Sassou Nguesso, reste un exemple remarquable, mais encore fragile et isolé, de la maturité politique des populations africaines.

LA tactique de la forteresse, que tentent d'inaugurer les fédéralistes malgaches en annonçant, ici et là, la mise en place de « directoires d'Etat fédéral », ne semble guère à même d'arrêter le processus de changement engagé. La prise d'Antsiranana (ex-Diego-Suarez) par les nostalgiques du Mouvement militant pour le socialisme malgache (MMSM, ex-parti unique), qui « tiennent », depuis mardi, plusieurs points stratégiques de la cité côtière – hôtel de ville et aéroport, notamment – a néanmoins de quoi inquiéter.

Selon l'AFP, quelque deux cents fusiliers marins et soldats de la garde présidentielle appuieraient les « mutins » d'Antsiranana. A Toamasina (ex-Tamatave), autre fief présidentiel, l'aéroport aurait également été fermé au trafic, mardi soir. Si ceux que la presse locale qualifie pudiquement de « perturbateurs » rêvaient d'entraver le scrutin, ils ne s'y prendraient pas autrement.


M 0147 - 0820 0 - 7,00 F

La poursuite de la guerre dans l'ex-Yougoslavie

Londres prêt à engager 1 800 soldats dans les opérations de l'ONU en Bosnie

Rompant avec sa politique de prudence observée jusqu'ici dans les conflits de l'ex-Yougoslavie, M. John Major et le gouvernement de Londres ont décidé, mardi 18 août, de mettre 1 800 soldats britanniques à la disposition des Nations unies pour assurer la protection des convois humanitaires en Bosnie-Herzégovine. Ce contingent vient s'ajouter aux quelque 1 100 militaires français dont Paris avait annoncé l'engagement dans ces opérations.

Plusieurs centaines de femmes et d'enfants, évacués de Sarajevo par l'association Ambassade des enfants, sont arrivées par autocar, mercredi 19 août, à Belgrade et dans d'autres villes de Serbie.

Des mortiers tous les cinquante mètres...

SARAJEVO

de notre envoyée spéciale

Une nouvelle évacuation des femmes et des enfants de Sarajevo assiégée a eu lieu, mardi 18 août, avec le départ du premier convoi organisé vers Belgrade par l'association Ambassade des enfants. Quelque 900 personnes, en majorité serbes, ont quitté la ville à bord de neuf bus et d'une douzaine de voitures particulières escortées par quatre blindés français de la FORPRONU, dont deux de réanimation médicale.

En larmes, une jeune femme musulmane, qui craint de donner son nom et sa profession, est venue simplement accompagner ses amis qui emportaient une lettre à ses enfants, âgés de quatre et huit ans, qu'elle n'a pas vus depuis avril. *« Ils sont à Belgrade dans la famille de mon mari serbe »*, dit-elle. Pourquoi n'est-elle pas partie? *« J'ai eu peur*, confie-t-elle entre deux sanglots, *car je suis musulmane. L'ONU ne nous accompagne que jusqu'à Lucavista* [sous contrôle serbe], *et après on ne sait pas ce qui peut arriver. S'ils nous arrachent du convoi, avec ces histoires de camps de concentration, on ne sait jamais. C'est mieux d'attendre que de courir le risque de ne jamais revoir mes enfants. »*

FRANÇOISE CHIPAUX

Lire la suite page 3
Lire aussi le point de vue de M. CLAUDE MALHURET et nos informations page 4

Sous la coordination de M. Jack Lang

Le gouvernement lance sa campagne pour Maastricht

A un mois du référendum sur la ratification du traité de Maastricht, le gouvernement lance sa campagne pour le « oui ». La coordination en a été confiée à M. Jack Lang. M. Mitterrand a prévu de s'exprimer dans cette campagne, de même que M. Bérégovoy, qui sera, selon M. Lang, « en première ligne ». Dans l'entretien qu'il nous a accordé, M. Lang répond à ceux qui voient dans la guerre de Bosnie une raison de douter de l'efficacité de la construction communautaire.

« Un « oui » allègre et communicatif »

« Comment concevez-vous la fonction d'« animateur » de la campagne du gouvernement en faveur du « oui » qui vient de vous être confiée par le président de la République et le premier ministre?

– Le concert des « oui » doit faire entendre les instruments les plus divers, parce que l'Europe n'est pas monocorde. Le « oui » de la France doit se décliner aux mille sonorités et aux mille couleurs de la France et de l'Europe. Mais à chacun sa partition. C'est le président de la République qui a négocié le traité de Maastricht, le gouvernement de la France qui l'a signé et le Parlement qui a approuvé en Congrès la révision de la Constitution que ce traité rendait préalablement nécessaire. Il est donc normal que le gouvernement assume la responsabilité de ses actes en s'expliquant auprès de tous les Français.

Propos recueillis par
ALAIN ROLLAT

Lire la suite et nos informations page 6

George Bush ou le pragmatisme absolu

Portrait d'un patricien voulant « faire peuple » : une belle carrière et beaucoup de malentendus.

HOUSTON

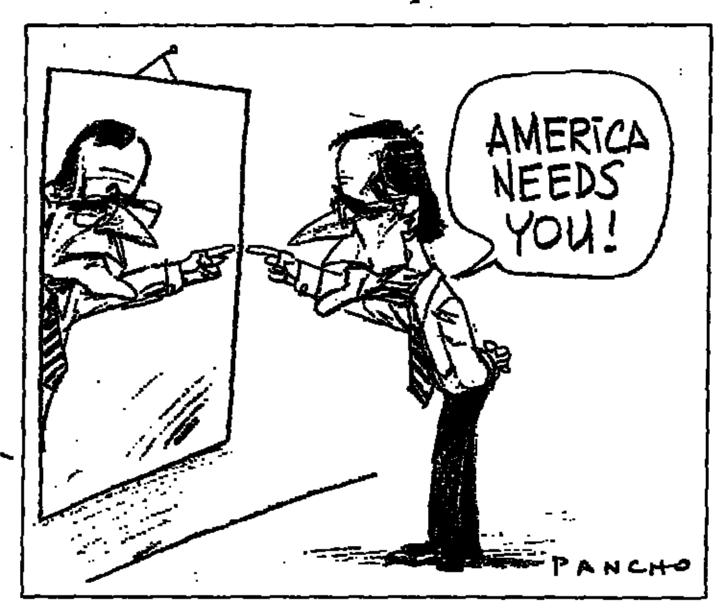
de notre envoyé spécial

Quand, en juin, il reconduit à la porte de son bureau deux journalistes du *New York Times* qui viennent de l'interroger longuement sur sa campagne, M. George Bush confie : *« En dernière analyse, les gens vont dire : « qui voulons-nous voir assis dans ce fauteuil, qui a le caractère requis, l'expérience, qui inspire confiance? » Voilà pourquoi je vais gagner cette élection. Vous verrez. »* Le président républicain ne met pas en avant son bilan ou son programme, ses convictions ou les priorités d'un second mandat, bref sa vision de l'Amérique des années 90. M. George Bush parle d'*« expérience »*, de *« caractère »* de *« confiance »*.

Il croit davantage en ces qualités-là qu'en un quelconque catalogue de projets ou de principes. Il jure plus par le pragmatisme que par le credo idéologique qui animait son prédécesseur républicain, M. Ronald Reagan. S'il est convaincu de quelque chose, c'est que la compétence compte autant que la substance, qu'il y a un métier de gouvernant, un savoir-faire de la présidence, un art de diriger, et qu'il possède cela au plus haut point, un peu par naissance, beaucoup parce qu'il s'y est méticuleusement préparé.

ALAIN FRACHON

Lire la suite ainsi que nos informations sur la deuxième journée de la convention républicaine page 5



Dockers contre dockers

Leur nouveau statut divise les travailleurs du port de Dunkerque

DUNKERQUE

de notre envoyé spécial

Dockers contre dockers. Cégétistes contre cégétistes. Communistes contre communistes. A Dunkerque, la classe ouvrière a perdu ses repères. Avec une obstination de canuts, un carré d'irréductibles s'oppose par la violence à la loi *« modifiant le régime du travail dans les ports maritimes »*. Les autres jouent le jeu. Deux cas presque d'école de stratégie syndicale.

Les Dunkerquois observent avec une exaspération résignée le combat fratricide de leurs dockers. Ils ont choisi leur camp, celui des « réformistes », mais ne le crient pas sur les toits. Une solidarité séculaire les lie aux plus intransigeants, les « canuts » qui, aux accents de *l'Internationale* et à coups de barres à mine, prétendent incarner la légitimité ouvrière. A Dunkerque, ces mots ont encore un sens.

Dunkerque a manqué de mourir à petit feu de ce conflit. Le port asphyxié, l'économie locale ne s'en remettrait pas. Les chantiers navals ne sont plus. Huit mille emplois ont disparu lors de leur fermeture en 1985 et 4 000 dans la sidérurgie. Un désastre que n'a pas compensé l'arrivée de Pechiney et de quelques autres entreprises.

Si tout allait bien, le port ferait travailler directement ou indirectement 18 000 personnes. Mais rien ne va. A force de grèves, de violences et d'exigences salariales outrées, les dockers dunkerquois ont découragé les clients, qui préfèrent aujourd'hui détourner leurs navires vers Zeebrugge et surtout Anvers – le premier port « français ». *« De 1982 à 1992*, commente M. Christian Nerriec, président de l'Union maritime et commerciale, *le tonnage des marchandises « diverses », c'est-à-dire des produits finis, déchargées à Dunkerque a baissé de moitié ».*

BERTRAND LE GENDRE

Lire la suite page 16

Kaboul sous les bombardements

Les bombardements et les combats qui font rage entre factions rivales afghanes à Kaboul depuis plus d'une semaine ont fait de nombreuses victimes, contraignent des milliers d'habitants à fuir une ville qui avait été jusque-là épargnée par la guerre. Mardi 18 août, l'ambassade de France a été touchée par une roquette, qui a fait des dégâts mais pas de blessés.

Lire page 4 l'article de BRUNO PHILIP

Géorgie : « normalisation » en Abkhazie

La garde nationale géorgienne de Tbilissi a pris le contrôle, mardi 18 août, des points stratégiques de Soukhoumi, capitale de l'Abkhazie, où un « comité militaire » a été mis en place après la fuite des dirigeants indépendantistes. Ces derniers ont cependant annoncé que la résistance s'organisait.

Lire page 18 l'article de JAN KRAUZE

La sécurité dans les prisons

Les syndicats majoritaires parmi les personnels pénitentiaires devraient proposer la création de structures « spécialisées », réservées aux détenus « dangereux », à l'occasion des discussions sur la sécurité dans les prisons engagées mercredi 19 août avec le ministère de la justice à la suite de la mort d'un gardien de la maison d'arrêt de Rouen.

Lire page 7 l'article d'ANNE CHEMIN

ARTS ◇ SPECTACLES

Le sommaire complet se trouve page 18

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 8 DH ; Tunisie, 750 m. ; Allemagne, 2,50 DM ; Autriche, 25 SCH ; Belgique, 40 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Antilles-Réunion, 9 F ; Côte-d'Ivoire, 465 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 190 PTA ; G.-B., 85 p. ; Grèce, 220 DR ; Irlande, 1,20 £ ; Italie, 2 200 L. ; Luxembourg, 42 FL. ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 2,75 FL. ; Portugal, 170 ESC ; Sénégal, 450 F CFA ; Suède, 16 KRS ; Suisse, 1,90 FS ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

LES FINS D'EMPIRES

En 1911, au pays du « dragon sans tête ». Une République chaotique succède à un très vieil Empire, aussi céleste qu'universel, qui n'avait plus sa place dans le concert des nations pleines d'appétits. Ces événements n'auraient-ils été que des péripéties ? Et faudra-t-il attendre l'écroulement du régime communiste pour pouvoir prononcer la mort de l'Empire chinois ?

27. – Et les Chinois coupèrent leur natte

Par MARIE-CLAIRE BERGÈRE

Le 15 février 1912, dans les collines proches de Nankin, un cortège de soldats en uniformes kaki, de parlementaires et de ministres en redingotes neuves, se presse le long de l'allée conduisant au tombeau de l'empereur Hong Wu, fondateur de la dynastie des Ming, au XIVᵉ siècle. Le drapeau républicain flotte sur le sanctuaire de la mémoire impériale. Un bataillon d'amazones monte la garde pendant que Sun Yat-sen, président de la République chinoise, adresse sa prière aux mânes de l'empereur. Il l'informe que la dynastie mandchoue a été chassée, le remercie de la protection qu'il a accordée aux soldats de la liberté et forme le vœu que l'exemple de l'empereur continue à inspirer ses descendants dans les siècles à venir. Etrange patronage pour la République unifiée dont Sun Yat-sen célèbre la naissance et dont il s'apprête à remettre les destinées entre les mains de Yuan Shikai !

L'insurrection du « double dix » (dixième jour du dixième mois), qui a éclaté dans la garnison de Wuchang le 10 octobre 1911, a donné en effet le coup d'envoi d'une révolution qui, en quatre mois, a abattu un régime impérial bimillénaire. A l'aube du 11 octobre, cependant, la situation des insurgés était bien embarrassante : ils n'avaient pas de chef et leur mouvement n'était qu'un *« dragon sans tête »*. Les officiers organisateurs du complot avaient été arrêtés préventivement ou étaient en fuite, et les dirigeants du parti révolutionnaire de la Ligue jurée, peu confiants dans les chances de succès de l'insurrection, n'avaient pas jugé utile de venir en prendre la tête. Il ne restait plus aux rebelles qu'à s'emparer d'un officier de la garnison, Li Yuanhong, pour l'obliger à prendre le pouvoir : le chef du premier gouvernement révolutionnaire provincial ne fut donc à l'origine qu'un prisonnier politique ! Mais très vite Li Yuanhong obtint la neutralité des puissances étrangères et l'appui des notables locaux. C'est grâce à la caution et au concours de ces notables que la révolution se propagea rapidement dans la Chine du Centre et du Sud, où elle prit la forme de sécessions provinciales. Après avoir conduit ou inspiré toute une série de soulèvements antidynastiques, Sun Yat-sen et le parti de la Ligue jurée allaient-ils donc devoir abandonner la révolution aux réformistes et aux constitutionnalistes dont sont peuplées les assemblées provinciales et les chambres de commerce ?

L'opposition entre la Chine du Sud, tournée vers la mer et dominée par le changement et la Chine du Nord, refuge de l'idéologie d'hégémonie impériale, domine la vie politique chinoise du XXᵉ siècle.

L'insurrection du « double dix » avait pris de court Sun Yat-sen, alors en voyage aux Etats-Unis. Mais ce rendez-vous manqué avec l'Histoire n'est peut-être pas seulement le fait du hasard. Lorsque par un gros titre du journal de Denver (Colorado) Sun apprit que Wuchang était occupé par les révolutionnaires, sa première réaction fut d'aller acheter un billet à destination de New-York, Londres et Paris, car il pensait que le sort de la révolution se jouait dans les chancelleries et les banques d'Occident, avec lesquelles il tenta de négocier, sans grand résultat, pendant tout l'automne.

En Chine, cependant, les activistes de la Ligue jurée, ayant échoué à affirmer leur autorité sur le gouvernement de Wuchang, ont travaillé à l'émergence d'un nouveau foyer révolutionnaire dans le bas Yangzi. Comme souvent, la lutte pour le pouvoir trouva une expression géographique et se traduisit par la multiplication des centres de gravité politique. A Shanghaï, bastion de l'impérialisme étranger, mais aussi du capitalisme chinois, l'intelligentsia radicale put compter sur l'appui d'une bourgeoisie naissante, plus ouverte aux idées de progrès et de changement que les notables de l'intérieur. Entre les factions de Wuchang et de Shanghaï, un compromis s'élabora, fondé sur l'hostilité commune à la dynastie mandchoue. Grâce à lui, Sun Yat-sen, enfin rentré d'Europe, est devenu le 1ᵉʳ janvier 1912 président d'une République chinoise dont l'autorité, très relative, ne s'étend qu'aux provinces du Centre et du Sud.

L'opposition entre la Chine du Sud, tournée vers la mer et dominée par les forces de changement, et la Chine du Nord, ouverte sur la steppe, symbole et refuge de l'idéologie d'hégémonie impériale, domine la vie politique chinoise du XXᵉ siècle. Et la fracture qui s'opère en 1911-1912 entre Sud et Nord ne cessera de rejouer par la suite jusqu'en 1949 et même depuis.

On a beaucoup brocardé l'éphémère République de Nankin (1ᵉʳ janvier-12 février 1912) dans laquelle s'incarne cette Chine du Sud. On a raillé ses dignitaires, mal à l'aise dans leur redingote de drap neuf et sous leur chapeau haut-de-forme. On s'est plu à décrire le palais présidentiel envahi par les conseillers et des solliciteurs de tout poil *« errant dans les bureaux comme des troupeaux de moutons »*. On a dénoncé la faiblesse d'un Sun Yat-sen prêt à vendre aux Japonais les intérêts économiques chinois pour financer les dépenses de son gouvernement. On a peut-être moins bien perçu la vague libératrice qui soulève alors une société assoiffée de modernité.

Dans les villes, les hommes coupent leur natte et troquent leur longue robe contre le complet veston. Ce changement de look revêt une valeur hautement symbolique. Le port de la natte n'était pas en effet une coutume chinoise : il avait été imposé par les conquérants mandchous au XVIIᵉ siècle. Couper cette natte représente donc un acte d'émancipation, tout comme opter pour le costume européen représente un choix de civilisation. Les femmes revendiquent l'égalité des sexes et, à Canton, des suffragettes s'enchaînent pour obtenir le droit de vote. La presse connaît un essor sans précédent. Des centaines d'associations et de partis s'organisent.

Mais, dans le Nord, le régime impérial n'est toujours pas renversé. Il a remis son sort entre les mains d'un grand mandarin, Yuan Shikai, dont l'objectif est de rétablir la paix civile et l'unité... à son profit. Le compromis qu'il négocie avec le Sud aboutit à la promulgation de l'édit d'abdication impériale, le 12 février, et à la démission simultanée de Sun Yat-sen. Yuan Shikai peut alors accéder aux fonctions présidentielles. L'unité a été rétablie, l'intervention étrangère évitée. Mais la rivalité subsiste entre l'homme fort du Nord, soutenu par les puissances étrangères qui le considèrent comme le garant de l'ordre et de l'unité, et les démocrates du Sud. Limitée d'abord à la lutte institutionnelle et à la compétition électorale, cette rivalité dégénère en confrontation avouée à l'été 1913 et s'achève sur la défaite des Sudistes et l'établissement par Yuan Shikai d'une dictature à ambitions modernisatrices, elle-même renversée quelques années plus tard.

Cette révolution qui éclate à un moment et dans un lieu où personne ne l'attend est-elle donc, pour reprendre les termes mêmes de Sun Yat-sen, un simple *« accident »* ? En fait, depuis les guerres de l'opium, au milieu du XIXᵉ siècle, bien des forces sont à l'œuvre, qui minent le régime impérial. Les puissances occidentales ont obligé la Chine à s'ouvrir, s'attaquant à un système qui limitait l'interaction entre les peuples afin de mieux prévenir les conflits et préserver la suprématie de l'Empire céleste. La doctrine millénaire de l'Empire universel faisait de l'empereur un personnage de dimension cosmique. Médiateur entre le ciel et la terre, responsable de l'harmonie universelle, il régnait sur le monde civilisé (identifié à la Chine) et faisait rayonner sa vertu sur les barbares qui lui remettaient le tribut. Lesdits barbares cependant n'étaient pas des étrangers : ils se situaient à l'intérieur et non à l'extérieur de l'Empire ; peuples frustes, peuples des confins, ils étaient promis à une assimilation culturelle qui devait leur permettre de devenir un jour membres à part entière de la société confucéenne.

L'intégration forcée de la Chine au nouvel ordre international dominé par les puissances occidentales a sapé ce système. Aux frontières maritimes de l'Empire, le Vietnam, Formose, la Corée ont échappé à l'influence de Pékin. Aux marges continentales, la Mongolie, le Sinkiang, le Tibet menacent d'en faire autant. Certaines portions du territoire chinois, comme Hongkong, ont été raflées, des zones d'influence ont été délimitées et des concessions étrangères établies dans les grandes villes. Mais la Chine n'a pas pour autant connu le sort réservé à l'Inde ou à l'Afrique. Elle n'a pas été divisée entre les puissances et sa façade institutionnelle demeure intacte, même si, depuis le soulèvement des Boxeurs et l'expédition punitive internationale qui y a mis fin en 1900, il est clair que l'Empire chinois est devenu le *« vieil homme malade »* de l'Asie. Il ne doit en fait sa survie qu'à la nécessité de maintenir l'équilibre des forces et des ambitions entre les puissances qui convoitent ses dépouilles.

Ce ne sont donc pas ces puissances qui, en 1911, précipitent sa chute, mais les Chinois eux-mêmes. L'excès d'humiliation a éveillé chez eux les premières réactions nationalistes. Se définissant en réponse à une agression de caractère colonialiste, leur nationalisme entretient une relation ambivalente avec l'Occident. Dans la mesure où il se veut modernisateur, il se tourne vers les modèles économiques et institutionnels qui ont assuré le succès occidental. Mais dans la mesure où il revendique l'identité et l'indépendance nationales et fait de l'anti-impérialisme un de ses thèmes majeurs, il ouvre la voie au rejet de l'Occident.

Dans la Chine des années 1900, cette relation dialectique du nationalisme à l'impérialisme occidental est biaisée par la force du sentiment antimandchou. Sporadique depuis le XVIIᵉ siècle, l'hostilité à la dynastie étrangère qui règne sur la Chine renaît alors. Ces barbares sinisés, ralliés à l'ordre confucéen, dont le système traditionnel avait fait ses agents, sont désormais rejetés au nom d'un nationalisme fondé sur l'idée de race et au nom de l'Etat-nation. Et c'est la puissance de ce courant antimandchou qui empêche le régime impérial de s'appuyer sur les forces nationalistes, de les rassembler et de les utiliser à son profit. C'est lui qui nourrit et, dans une certaine mesure, fédère des oppositions hétéroclites : celle des sociétés secrètes demeurées loyales à l'ancienne dynastie des Ming ; celle des lettrés et des notables qui, confrontés à la crise, élargissent leurs préoccupations, de la gestion autonome des affaires locales à l'appréhension critique des problèmes nationaux ; celle enfin d'une poignée d'intellectuels radicaux que Sun Yat-sen s'efforce depuis 1905 d'organiser au sein de la Ligue jurée et de rallier à son programme du Triple Démisme : nationalisme, démocratie et bien-être du peuple. Ainsi, menacé par la présence étrangère, abandonné par une grande partie de ses élites, condamné par la jeune Chine républicaine, le régime n'a pas pu résister à la crise de succession ouverte par la mort de l'impératrice douairière Cixi, en 1908. Il tombe sans être défendu.

La chute de l'empire entraîne l'émancipation des marches continentales. La Mongolie extérieure accède à l'indépendance. Le Tibet, la Mongolie intérieure, le Sinkiang jouissent d'une autonomie de fait. Mais la Chine traditionnelle, celle des dix-huit provinces, préserve son intégrité territoriale, sinon son unité. Car la révolution de 1911 qui a renversé l'empire n'a pas bâti à sa place un Etat-nation. L'avortement de la République fondée en 1912 plonge la Chine dans le chaos politique et la livre aux guerres sans cesse renaissantes entre seigneurs de la guerre. La mobilisation antimandchoue qui a permis la conjonction des forces d'opposition et le succès de la révolution ne peut servir de fondement à l'essor d'un nationalisme moderne. Et il faudra encore de longues décennies de luttes pour qu'avec l'avènement de la République populaire en 1949 s'affirme la conscience nationale et se recrée l'unité chinoise.

Mais le nouvel Etat communiste, au fil de son histoire, révèle de nombreuses ressemblances avec l'Etat impérial dont sa propagande rejette l'héritage : même organisation pyramidale de la société, même bureaucratie proliférante, mêmes ambitions d'hégémonie régionale qui conduisent à la reprise en main des marches continentales (Tibet, Sinkiang, Mongolie intérieure) et mêmes aspirations à une domination universelle qui pendant un certain temps a poussé Pékin à revendiquer la direction du camp socialiste et à s'offrir en exemple aux pays du tiers-monde.

Faudra-t-il donc attendre l'écroulement du régime communiste pour prononcer la mort de l'Empire chinois ? Cet écroulement permettra-t-il l'essor d'une nation moderne ou ne marquera-t-il qu'un nouveau reflux de la puissance impériale, laissant intactes les puissantes assises idéologiques de l'ordre traditionnel ? Le visage de la nouvelle Chine, tel qu'il s'esquisse aujourd'hui avec l'essor des autonomies locales et la prospérité des zones côtières, n'est toujours pas celui d'un Etat-nation. Le désintérêt croissant de nombreux intellectuels chinois pour la politique « politicienne » et leur repli sur le culturel relèvent d'une tradition des lettrés, sur la pertinence de laquelle on peut s'interroger. La référence culturelle suffira-t-elle à cimenter l'unité de la Chine moderne comme jadis celle de l'Empire confucéen ? A transcender le patriotisme provincial des nouvelles élites économiques et bureaucratiques de la Chine côtière ? A faire de ce patriotisme le vecteur d'un nouveau nationalisme démocratique ? C'est l'espoir que formulent certains maîtres à penser de l'opposition chinoise en exil. Mais pour beaucoup d'observateurs étrangers le recul du pouvoir central consécutif au déclin de l'Etat-parti risque simplement de plonger le pays dans l'anarchie.

Avec le privilège du recul historique, la révolution de 1911 et la chute du régime impérial n'apparaissent plus guère que comme des péripéties. La véritable bataille est celle que la Chine est en train d'engager et qu'elle gagnera peut-être à l'aube du XXIᵉ siècle : celle de la modernisation économique. Avec elle se jouera le sort de l'héritage impérial et de la culture politique qui lui est associée.



DE SELVA-TAPABOR

La naissance de l'éphémère République de Nankin en janvier 1912 vue par l'hebdomadaire français Le cri de Paris, *avec la légende : « Tant pis, je coupe ma queue ! »*

POUR EN SAVOIR PLUS

■ *China in Revolution. The First Phase*, sous la direction de Mary Wright, Yale University Press, 1968.

■ *La Chine au XXᵉ siècle. D'une révolution à l'autre (1895-1949)*, de Marie-Claire Bergère, Lucien Bianco et Jürgen Domes, Fayard, 1989.

Sous la direction de Jean-Pierre Rioux

Prochain épisode : « On a perdu la Roumélie », par Pierre Chuvin

ÉTRANGER

La guerre civile en Bosnie-Herzégovine et ses répercussions internationales

Président de la conférence européenne pour la paix, Lord Carrington s'est déclaré convaincu, mardi 18 août, lors d'une visite à Stockholm, que les pourparlers entre belligérants pourraient faire taire les armes dans l'ex-Yougoslavie. Alors que toutes les parties en conflit n'ont pas encore confirmé leur participation à la conférence internationale élargie, prévue à Londres du 26 au 28 août, Lord Carrington a recommandé la patience et estimé qu'*« il est bon de montrer aux factions belligérantes que la communauté internationale fait des efforts pour arrêter la guerre »*.

Il a aussi préconisé une nouvelle action diplomatique pour éviter que la province serbe du Kosovo, peuplée en majorité d'Albanais de souche, ne sombre à son tour dans la guerre. Le Japon, qui envisage un nouveau programme d'assistance pour les réfugiés de Bosnie, a annoncé mardi qu'il participerait à la conférence de Londres qui rassemblera une vingtaine de pays dont les Douze et les cinq membres permanents du Conseil de sécurité de l'ONU.

L'Allemagne et l'Italie ont souligné la nécessité d'apporter des solutions concrètes au conflit yougoslave lors de cette conférence. Bonn compte y évoquer le thème du « génocide » dans l'ex-Yougoslavie. D'autre part, la CEE, qui examine un renforcement des sanctions à l'encontre de la Serbie et du Monténégro, a demandé à la Commission européenne d'en discuter avec la Croatie, la Slovénie, la Bosnie-Herzégovine et la Macédoine pour éviter que ces nouvelles mesures ne les affectent.

A la demande des pays membres de l'Organisation de la Conférence islamique (OCI), une session spéciale de l'Assemblée générale de l'ONU, consacrée à la situation en Bosnie-Herzégovine, se tiendra lundi 24 août à New-York.

Le conseil des ministres de l'Union de l'Europe occidentale (UEO) devrait se réunir prochainement pour examiner les moyens d'appliquer les résolutions de l'ONU sur l'escorte armée des convois humanitaires. Un groupe d'experts de l'UEO soumettra un plan d'action qui sera présenté à la conférence de Londres sur l'ex-Yougoslavie. L'UEO envisage également de contribuer à la surveillance de l'embargo naval et au regroupement des armes lourdes.

Au nom de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (CSCE), son président en exercice, le ministre tchécoslovaque des affaires étrangères, M. Josef Moravcik, devait se rendre mercredi dans l'ex-Yougoslavie, pour une série d'entretiens avec des dirigeants serbes, croates, macédoniens, slovènes et bosniaques.

Les résultats de cette mission d'enquête en ex-Yougoslavie seront présentés la semaine prochaine à Londres. – *(AFP, AP.)*

La Grande-Bretagne annonce l'envoi de 1 800 soldats

A l'issue d'une réunion extraordinaire, le gouvernement britannique a annoncé, mardi 18 août, qu'il était prêt à fournir à l'ONU jusqu'à 1 800 soldats pour accompagner les convois humanitaires en Bosnie. Cette décision constitue un complet revirement de la politique de Londres. Jusqu'à présent la Grande-Bretagne, qui exerce la présidence de la CEE et doit accueillir à partir de mercredi 26 août la conférence internationale sur la Yougoslavie, s'était refusée à tout engagement terrestre.

LONDRES

de notre correspondant

Le chef du gouvernement, M. John Major, a interrompu ses vacances en Espagne pour présider mardi le conseil des ministres extraordinaire de six heures qui a décidé de déployer des soldats britanniques dans l'ex-Yougoslavie pour assurer l'acheminement de l'aide humanitaire. Ces forces seront composées d'un bataillon d'infanterie équipé de blindés légers, adaptés aux combats en zone montagneuse, auquel viendront s'ajouter des hommes du génie, des spécialistes du déminage et des sapeurs. La Royal Air Force fournira un appui aérien à ce contingent placé sous la bannière de l'ONU. *« Il n'y a pas de héros ni de vilains* [en Bosnie-Herzégovine], *juste des combats acharnés et beaucoup de gens qui y perdent la vie »*, a déclaré le premier ministre lors de cette réunion restreinte du cabinet à laquelle il avait convié les principaux chefs militaires.

Comment expliquer la volte-face d'un pays qui, jusqu'alors, avait clamé son opposition à l'envoi de troupes dans l'ex-Yougoslavie ? Aux commandes de la Communauté européenne, dont elle assure la présidence tournante, la Grande-Bretagne estime sans doute que cette option militaire *« minimale »* pourrait suffire pour montrer la capacité de l'Europe à agir à ses frontières. Par ailleurs, la décision de Paris de fournir 1 100 soldats supplémentaires pour accompagner les convois a visiblement forcé la main de M. Major, qui pouvait difficilement être en reste.

Le Foreign Office mène aussi une intense activité diplomatique pour organiser la conférence internationale sur la Yougoslavie, qui se tiendra du 26 au 28 août à Londres. Devant les difficultés faites par les Serbes et les Bosniaques pour participer à cette réunion, coprésidée par MM. Major et Boutros-Ghali, le pays hôte semble décidé à faire preuve de fermeté.

Calmer l'opinion

Cette décision devrait également permettre de calmer l'émotion de l'opinion face à ce qui est purement et simplement considéré ici comme un *« génocide »* perpétré par les Serbes. Selon un sondage publié, dimanche 16 août, par *The Independent on Sunday*, le pays soutient massivement l'utilisation de la force à des fins humanitaires ou pour séparer les combattants.

En revanche, une très forte majorité de Britanniques redoutent les pertes en vies humaines ou se prononcent contre les bombardements par la RAF de positions d'artillerie serbes. Enfin, confronté au mécontentement de l'opinion devant la récession économique qui se prolonge, M. John Major se devait de contre-attaquer sur le plan extérieur pour soigner son image et peaufiner son aura de « leader européen ».

L'appel à l'action ne venait pas seulement de l'opposition travailliste et centriste mais aussi des rangs conservateurs, qui accusent l'équipe au pouvoir de passivité face à l'opération d'*« épuration ethnique »* pratiquée par le gouvernement néo-communiste serbe de M. Slobodan Milosevic. *The Independent* résume bien le sentiment général : *« Il vaut mieux un engagement tardif que pas d'engagement du tout. »* – *(Intérim.)*

« La France a fait tout ce qu'elle devait faire »

déclare M. Roland Dumas devant la commission des affaires étrangères de l'Assemblée nationale

La commission des affaires étrangères de l'Assemblée nationale a entendu, mardi 18 août, M. Roland Dumas au sujet de la situation dans l'ex-Yougoslavie.

Le ministre des affaires étrangères a déclaré, mardi 18 août, au terme d'une longue réunion de la commission des affaires étrangères de l'Assemblée nationale, que la France avait *« fait tout ce qu'elle devait faire »* dans la crise yougoslave. *« Elle a voulu donner à son action une valeur d'exemple »*, a dit M. Roland Dumas, en regrettant que cet exemple n'ait pas été suivi *« à la mesure que nous espérions »*. Le ministre d'État a précisé, toutefois, que *« les informations qui* [lui] *parviennent de différentes capitales* [lui] *permettent de penser que cette action sera, à l'avenir, mieux soutenue »*.

M. Dumas a indiqué qu'il attend de la prochaine conférence de Londres *« qu'elle se saisisse des problèmes de fond, c'est-à-dire de tout ce qui touche aux frontières, aux droits et au respect des minorités, en vue d'une solution politique à la crise »*. Interrogé sur l'interprétation de ses propos par M. Jean-François Deniau, vice-président (UDF) de la commission des affaires étrangères, selon lequel le ministre aurait souligné devant les députés *« l'importance de l'Europe pour empêcher l'Allemagne d'avoir sa propre politique »* vis-à-vis de l'ex-Yougoslavie, M. Dumas a jugé qu'il s'agissait là d'un *« raccourci un peu rapide et un peu caricatural »*. *« J'ai dit qu'au travers de la crise yougoslave on avait vu s'affronter deux tendances : l'une, que je qualifierai d'historique et qui revendiquait une action unilatérale des Etats, et l'autre que j'appellerai communautaire*, a indiqué le ministre. *Si la Communauté avait disposé de plus de moyens, elle aurait pu intervenir plus rapidement et plus efficacement. »*

M. Juppé : un « contre-signal négatif »

Auparavant, le secrétaire général du RPR, M. Alain Juppé, avait affirmé que *« la diplomatie française a commis plusieurs erreurs en ne condamnant pas de façon solennelle l'odieuse entreprise de purification ethnique et en ne condamnant pas les vrais responsables, c'est-à-dire le gouvernement de M. Milosevic »*. Une autre erreur, selon M. Juppé, a consisté à *« proclamer que la France ne soutenait en aucune manière une intervention militaire »*. *« Cela a été un contre-signal négatif, qui ne peut qu'encourager les autorités serbes à poursuivre leurs actions »*, a expliqué le député de Paris. Se félicitant de l'action de la France sur le plan humanitaire, M. Juppé a ajouté : *« Si nous nous bornons à rester sur le terrain humanitaire, nous n'arrêterons rien. Ce qu'il faut, c'est stopper cette entreprise guerrière folle qui est menée, aujourd'hui, par le gouvernement serbe. »*

Interrogé sur les conséquences éventuelles de la situation en Bosnie-Herzégovine sur le référendum destiné à ratifier les accords de Maastricht, le secrétaire général du RPR a affirmé : *« Un « non » français à Maastricht aurait des conséquences incalculables sur la situation en Europe. Je suis convaincu qu'une telle réponse serait plus que jamais inopportune. »*

L'ancien ministre de la défense, M. Jean-Pierre Chevènement, a jugé pour sa part que *« le président de la République a eu raison de refuser une intervention militaire dont les objectifs ne sont pas clairs »*. *« Loin du système paralysant de Maastricht, la France doit d'abord faire des propositions politiques, capables d'offrir une solution d'ensemble à la crise yougoslave, tant il est vrai qu'une Europe vraiment européenne a besoin d'une France consciente d'elle-même »*, a déclaré M. Chevènement.

Enfin, le président du groupe UDF de l'Assemblée nationale, M. Charles Millon, qui doit se rendre à la fin de la semaine en Bosnie-Herzégovine en compagnie de Mme Simone Veil et d'un convoi humanitaire de l'association Equilibre, a réclamé *« une condamnation solennelle de l'entreprise d'épuration ethnique »*, en souhaitant que celle-ci émane du président de la République lui-même.

J.-L. S.

□ **La position du Front national.** – M. Bernard Antony, membre du bureau politique du Front national, député européen et conseiller régional de Midi-Pyrénées, s'est déclaré, mardi 18 août, à Toulouse, favorable à une intervention militaire en Bosnie-Herzégovine. *« Aider la Croatie*, affirme M. Antony, *eût dissuadé la Serbie d'envahir la Bosnie. La Croatie accueille aujourd'hui près de deux millions de réfugiés de ce pays. Il faut donc, au plus vite, à la fois aider matériellement l'armée croate et bombarder l'artillerie communiste en Bosnie, ses dépôts de munitions et ses bases. »*

EN BREF

□ **ESPAGNE : l'ETA annonce la poursuite de sa lutte armée.** – L'organisation indépendantiste basque ETA a annoncé, mardi 18 août, dans un communiqué, *« la poursuite de la lutte armée »*. L'organisation a également réitéré son offre de trêve au gouvernement espagnol *« dans le cadre d'une négociation politique »*. Mais l'attentat, attribué par les enquêteurs à l'ETA, qui a coûté la vie à deux gardes civils (*le Monde* du 19 août) a ruiné l'espoir d'un dialogue pour négocier la fin de la violence, estimaient, mardi 18 août, les milieux politiques. – *(AFP.)*

□ **HAUT-KARABAKH : nouveau raid aérien azerbaïdjanais sur Stepanakert.** – Plusieurs avions d'attaque azerbaïdjanais SU-25 ont largué plus de quinze bombes sur Stepanakert, tuant trois personnes et en blessant au moins sept, dans la nuit du lundi 17 au mardi 18 août, a annoncé le ministère arménien de l'intérieur. – *(AFP.)*

□ **IRLANDE DU NORD : assassinat d'un dirigeant nationaliste.** – Un dirigeant de l'Organisation de libération du peuple irlandais (IPLO), Jimmy Brown, a été tué, mardi 18 août, à Belfast, a indiqué la police. M. Brown circulait en voiture, dans un quartier catholique de l'ouest de la ville, lorsqu'un homme a ouvert le feu sur lui. L'Armée républicaine irlandaise (IRA) a démenti toute implication dans cet assassinat, qui pourrait être l'œuvre de l'Armée nationale de libération irlandaise (ANLI), selon des responsables locaux. – *(AFP, AP, Reuter.)*

□ **ITALIE : envoi de renforts en Sardaigne.** – Cent carabiniers ont débarqué, mardi 18 août, en Sardaigne, pour protéger et épauler les militaires, chargés de lutter contre le grand banditisme sarde. Ce sont, au total, deux cents carabiniers qui sont arrivés dans l'île pour effectuer des missions de police militaire et de surveillance, pendant les sorties des soldats. Par deux fois, des hommes du contingent avaient été blessés par des coups de feu et l'explosion d'une grenade. – *(AFP, AP, UPI.)*

□ **POLOGNE : échec de la première journée nationale de grève.** – La première journée « d'action nationale de protestation » de six syndicats radicaux et postcommunistes a été peu suivie, mardi 18 août. Seuls cinq mines de charbon de Silésie (sud) ont cessé le travail ainsi que quelques dizaines de travailleurs des chantiers navals de Gdansk, alors que des paysans bloquaient une route dans l'ouest du pays. Les grèves se poursuivent dans les mines de cuivre de Lubin (sud-ouest) et à l'usine automobile FSM de Tychy. – *(AFP, Reuter, UPI.)*

□ **TURQUIE : vingt et un morts en trois jours dans le Sud-Est anatolien.** – Vingt et une personnes, dont dix soldats turcs, ont été tuées, entre le 15 août et le 17 août, dans le sud-est du pays, selon un bilan officiel publié, mardi 18 août, à Ankara. Les affrontements entre forces armées et combattants kurdes avaient commencé le 15 août lors des célébrations du huitième anniversaire du soulèvement séparatiste kurde, entre Agri, près de la frontière avec l'Iran, et Gaziantep, près de la frontière avec la Syrie, ainsi que dans la région proche de l'Irak. – *(AFP.)*

Des mortiers...

Suite de la première page

Pour Slavica Zornic, le problème est inverse. Serbe, mariée à un musulman, enceinte et accompagnée de sa petite fille de vingt et un mois, elle part chez sa mère à Nis (Serbie), mais pleure d'abandonner ainsi son mari avec la certitude de ne pouvoir avoir de nouvelles avant peut-être de longs mois, la quasi-totalité des communications téléphoniques avec l'extérieur étant devenue impossible de Sarajevo.

Dans les bus aux carreaux éclatés, les passagers s'entassent comme ils peuvent au milieu d'un amoncellement de valises, sacs et bardas en tous genres. Malgré le déchirement, partir, c'est tout ce que désirent ces femmes, qui veulent éloigner leurs enfants d'une guerre meurtrière et éprouvante, tant la vie quotidienne est difficile dans la capitale bosniaque. L'exode ne sera toutefois pas sans problèmes, et à peine ébranlé depuis une vingtaine de minutes, le convoi a son premier accroc, un bus tombant en panne sur la route des francs-tireurs, à quelques kilomètres du dernier barrage bosniaque. Alors que le transbordement des passagers s'effectue laborieusement, les miliciens ne ratent pas l'occasion. Brusquement l'un d'eux, prétextant avoir vu des tracts de propagande serbes être lancés d'un autobus exige la fouille des bagages et le contrôle des papiers. La peur se lit sur les visages, et c'est de nouveau dans les larmes que femmes et enfants se soumettent au bon vouloir des miliciens, qui jettent sans ménagement les valises à terre sous l'œil impuissant des « casques bleus ». Une longue attente, et le convoi repart.

En territoire sous contrôle serbe, le comité d'accueil est surtout constitué de caméras de télévision et de signes de bienvenue des habitants de Lucavista sortis contempler la scène. C'est là que la FORPRONU lâche le convoi soumis à un nouveau contrôle, avant un nouveau changement de bus. *« Encore une bonne chose de faite »*, lâche, soulagé, un jeune soldat.

Pour les évacuer, la route jusqu'à Belgrade sera longue, et sur la montée vers Pale, la « capitale de la République serbe de Bosnie-Herzégovine », à 18 kilomètres de là, ils pourront contempler une dernière fois la vue plongeante sur Sarajevo. C'est une position idéale pour les artilleurs serbes qui ont déployé ici, et par endroits tous les 50 mètres, des mortiers et au moins un canon et un char. Là où la forêt trop dense bouche la vue, des arbres ont été abattus, traçant de larges saignées sur la montagne. Autour de chaque casemate, une quinzaine de soldats bavardent, tandis que la route est sillonnée de camions militaires à la plaque minéralogique repeinte en blanc pour masquer – très mal – l'étoile rouge yougoslave et le sigle JNA de l'ex-armée fédérale.

Village de montagne aux chalets à toits rouges, Pale ne porte pas de grandes traces de bombardements, bien qu'un responsable assure que les Bosniaques ont pilonné la veille. Ce bombardement, qui tendrait à prouver que les Croates ont donné un canon de plus grande puissance à la défense territoriale bosniaque, pourrait expliquer les tirs ciblés qui ont incendié lundi soir, en plein cœur de Sarajevo, l'hôtel Europa où avaient trouvé refuge quelque 800 personnes (*le Monde* du 19 août).

La bonne nouvelle du passage de ce convoi a toutefois été contrebalancée par une mauvaise nouvelle pour les habitants de Sarajevo : la suspension du pont aérien humanitaire en place depuis le 3 juillet. Selon un officier de la FORPRONU, *« celle-ci a été décidée après qu'un avion britannique, qui décollait de Sarajevo, eut été accroché par un radar de tir à environ 54 kilomètres au nord-ouest de Sarajevo. En esquivant les radars, le pilote aurait pu éviter des projectiles »*. L'avion – un C 130 de la RAF –, assure-t-on à la FORPRONU, n'a pas été touché, mais le HCR, responsable du pont aérien, veut en savoir plus avant de prendre toute nouvelle décision. C'est au moins la troisième fois que ce pont aérien, qui fournit vivres et médicaments aux habitants de Sarajevo, est interrompu par des incidents.

Dans la capitale bosniaque, où bombardements et tirs de francs-tireurs se sont poursuivis dans la journée de mardi et pendant la nuit suivante, nul n'attache grande importance au nouvel accord signé entre le leader serbe de Bosnie, M. Radovan Karadzic, et la FORPRONU pour la mise sous contrôle des forces de l'ONU des pièces d'artillerie serbes. Cet accord, qui ne comporte d'ailleurs aucune date de mise en application, n'est pas le premier du genre et n'a pas encore été ratifié par la partie bosniaque, qui se montre d'ailleurs réticente.

Pour l'instant, rien ne permet donc de penser que les combattants aient l'intention de cesser les hostilités, ne serait-ce que temporairement...

FRANÇOISE CHIPAUX

La Croatie contraint des réfugiés musulmans à repartir pour le front

Près de deux cents Musulmans de Bosnie réfugiés en Croatie dans le camp de Karlovac, ont été regroupés, lundi 17 août vers 4 heures du matin, par des forces armées croates pour être renvoyés sur le front en Bosnie. Certains venaient d'être récemment libérés de lieux de détention serbes. Tous les hommes de ce camp âgés de dix-huit à soixante ans ont été emmenés de force en bus pour Rijeka, sur la côte adriatique, d'où ils doivent rejoindre les positions de combat. Déjà quatre mille hommes réfugiés avaient été « triés » à la mi-juillet, puis renvoyés sur le front via Rijeka et Split.

Le vice-président croate, M. Mate Granic, a reconnu, mardi 18 août, que cette opération violait les droits universels de l'homme. Mais il l'a justifiée par la nécessité d'éviter *« une explosion sociale »* dans son pays, rapporte l'envoyé spécial du *New York Times*. Reconnaissant que deux mille réfugiés bosniaques – des Musulmans de sexe masculin – avaient déjà été renvoyés, M. Ganic a aussi affirmé que son gouvernement avait suspendu cette pratique *« pour le moment »*, ajoute le journal. – *(AFP.)*

هكذا من الإهمال

EUROPE

La guerre civile en Bosnie-Herzégovine

POINT DE VUE

L'action humanitaire alibi de l'inaction politique ?

par Claude Malhuret

EN août 1991, en réaction à l'extermination des Kurdes par Saddam Hussein, l'ONU reconnaissait le *« droit d'assistance humanitaire »,* donnant une consécration internationale à l'une des grandes idées pour lesquelles se battaient depuis plus de dix ans les médecins sans frontières et les médecins du monde.

Un an plus tard, le drame de Sarajevo, après celui de Dubrovnik vient tragiquement montrer que l'action humanitaire des gouvernements est *devenue l'alibi de leur* inaction politique.

Ce point de vue peut choquer : on ne critique pas la générosité... Pourtant qui ne voit désormais que de motion en atermoiement, de visite surprise présidentielle en *réunion de* l'ONU, de *corridor* humanitaire en pont aérien, la communauté internationale n'a rien fait d'autre depuis huit mois que de laisser le gouvernement serbe *envahir une* bonne *partie* de la Croatie avant de se partager les dépouilles de la Bosnie. Au prix de dizaines de milliers de morts, de centaines de milliers de réfugiés, *d'un nombre inconnu* de détenus. Pourquoi ne pas dire crûment la vérité : aux tanks serbes, l'Occident a répondu par des ambulances, et aux obus par des caisses de médicaments.

Cette attitude, extrêmement honorable, voire héroïque lorsqu'elle est le fait des associations humanitaires qui n'ont pas d'autres moyens, est une démission lorsqu'elle émane des Etats les plus puissants du monde.

Cette attitude a des précédents, curieusement passés inaperçus. En décembre 1981, alors président de MSF, j'étais en Pologne au moment *de l'instauration de l'état* de siège par le général Jaruzelski. Indignation de l'opinion publique. Cafouillage gouvernemental : Michel Rocard parle d'envoyer la *flotte dans la Baltique pendant que* Claude Cheysson déclare : *« Evidemment nous ne ferons rien. »* Le premier ministre, Pierre Mauroy annonce alors l'envoi d'une aide alimentaire massive par convois entiers. J'ai du mal à décrire la honte qui me saisit alors face à mes amis polonais entrés dans la clandestinité, me suppliant de demander au *gouvernement* français un geste politique et non un geste humanitaire, totalement inutile dans une telle circonstance. Mais le public français était satisfait, *son gouvernement avait agi* et les caméras de télévision pouvaient témoigner de notre bonté. Ces caméras n'étaient évidemment pas conviées à la deuxième partie *de l'opération,* lorsque les victuailles françaises étaient acheminées dès le lendemain par l'armée rouge en Union soviétique.

Le calvaire des Kurdes

C'était une première expérience et chacun est excusable d'avoir été abusé. Mais que dire du Kurdistan l'an dernier ? Voici une situation où l'armée irakienne est quasiment anéantie à l'issue de la guerre du Golfe. Il lui reste quelques hélicoptères. *En face, le plus* puissant corps d'armée du monde. Une seule de ses escadrilles peut mettre en pièces les hélicoptères dès leur décollage. L'opinion mon*diale approuvera cette action*. Que font les dirigeants occidentaux ? Rien.

Ils laissent les appareils s'élancer et massacrer à l'arme chimique des dizaines de milliers de Kurdes. Les rescapés s'enfuient en Turquie *dans un calvaire épouvantable.* Les associations humanitaires et les organismes de l'ONU font alors leur travail de secours aux victimes. Ils le font bien, mais ils n'auraient pas dû avoir à le faire si les dirigeants de la coalition, George Bush, John Major, François *Mitterrand, avaient fait le leur* auparavant.

Ne voit-on pas que le même processus est à l'œuvre aujourd'hui ? Depuis des mois, il fallait soutenir l'indépendance de la Slovénie puis de la Croatie : la France a commencé par soutenir la Serbie. Depuis des mois, il fallait répondre par la force (ou la menace de la force) à l'invasion par la force de la Bosnie : l'ONU *hésite encore à envoyer quelques* détachements dont la seule mission sera de faire respecter l'acheminement de l'aide humanitaire. Pendant ce temps, à quelques kilomètres *des points de distribution,* l'artillerie serbe continuera de massacrer hommes, femmes et enfants bosniaques. Combien de temps va durer l'hypocrisie de nos gouvernants, *incapables de décider* d'une action, sachant que leur opinion publique la réclame et la remplaçant, pour montrer qu'ils « font quelque chose », par une assistance humanitaire *qui ne* change rien au fond du problème. Combien de temps va-t-on encore tenter de nous faire croire que l'humanitaire peut tenir lieu de politique ?

C'est pour que ces questions ne *puissent plus se poser que* j'adresse ce message à Bernard Kouchner : pendant près de quinze ans nous avons travaillé côte à côte à Médecins sans frontières et à *Médecins du monde. Nous* avons souvent été en désaccord, mais jamais sur notre but commun. Nous avons l'un comme l'autre, à plusieurs reprises, été isolés *face à la majorité des membres de* nos associations. Notamment chaque fois que l'aide humanitaire, détournée ou empêchée par des tyrans, devenait dérisoire, voire *complice, et qu'il fallait dénoncer,* au risque de se faire chasser.

Nous, les enfants de ceux qui ont vécu la seconde guerre mondiale, n'aurons plus d'excuses si nous nous taisons lorsque nous sommes les seuls témoins.

Aujourd'hui il y a en Bosnie des camps de concentration – ou du *moins une forte présomption* de tels camps. Aujourd'hui, en Bosnie, il y a des milliers de morts et de blessés. L'heure n'est plus à la visite des camps, même sous la protection *des forces de l'ONU* (nous savons l'un et l'autre ce que valent les visites guidées...), l'heure n'est plus aux convois humanitaires et aux distributions *de vivres.*

Quels résultats ?

Depuis un an le ministre de l'action humanitaire s'est fait remar*quer par sa présence courageuse* – et médiatique – sur les champs de bataille. Son dévouement n'est pas en cause. Mais la véritable question qui se pose désormais *est la suivante : quel est le résultat* de ces déplacements ? Au Kurdistan, la situation est inchangée. Au Soudan sa visite n'a pas été *suivie* d'effets. En Somalie non plus. Il vient de retourner aujourd'hui en Bosnie. Et voici deux mois c'est François Mitterrand lui-même qui s'y rendait.

En l'absence de toute décision consécutive, de tout geste politique, diplomatique et militaire, ces visites ne *peuvent* être ressenties par les Bosniaques, et un peu plus chaque jour qui passe, que comme une tromperie.

L'assistance humanitaire est une grande chose, et je suis d'accord avec Bernard Kouchner, malgré les nombreuses critiques des associations humanitaires, pour estimer qu'elle peut avoir sa place au sein même du gouvernement. Mais à une seule condition : qu'elle ne serve pas d'excuse à la paralysie diplomatique. Il y a un temps pour l'assistance et un temps pour les décisions politiques. *Le* deuxième temps est aujourd'hui arrivé. Il est même dépassé et, plus grave, il est aujourd'hui différé par l'alibi humanitaire.

▶ **Le docteur Claude Malhuret est ancien secrétaire d'Etat aux** ***droits de l'homme et ancien pré*****sident de Médecins sans frontières.**

Lors d'une rencontre à Budapest

Les premiers ministres hongrois et tchèque ont souhaité que la Slovaquie ne soit pas isolée de l'Europe

Lors de leur rencontre lundi 17 août à Budapest, les premiers ministres tchèque et hongrois, *MM. Vaclav Klaus* et Jozsef Antall, ont jugé inéluctable l'*intégration prochaine* de la Slovaquie au sein du « triangle de Visegrad », qui regroupe la Hongrie, la Tchécoslovaquie et la Pologne. Ils ont aussi prôné la mise en place d'une zone de libre-échange.

BUDAPEST

de notre correspondant

M. Vaclav Klaus, le nouveau premier ministre tchèque, un économiste, que l'on disait plus enclin à cultiver les relations avec l'Occident qu'avec les anciens voisins socialistes, a symboliquement réservé sa première visite officielle à l'étranger à la Hongrie en se rendant, lundi, à Budapest. Un déplacement attendu par la Hongrie, qui suit avec prudence le processus de partition de la Tchécoslovaquie, en raison de la présence d'une forte minorité magyare en Slovaquie et du différend entre Prague, Bratislava et Budapest sur la mise en œuvre du double barrage hydroélectrique de Gabcikovo-Nagymaros sur le Danube. Autre préoccupation : l'avenir du « triangle de Visegrad », le premier forum de coopération régionale postcommuniste, créé en février 1991, par la Pologne, la Tchécoslovaquie et la Hongrie.

Soucieux de se démarquer des conflits qui déchirent l'Europe balkanique et d'apaiser les craintes sur l'éclatement de la fédération tchécoslovaque, MM. Klaus et Antall ont souligné que leurs « *gouvernements ne cherchent pas à isoler la Slovaquie. Nous voulons aider les Slovaques à trouver leur place en Europe* ». Mais les deux hommes ont *laissé entendre que c'est plus* par pragmatisme que l'adhésion de Bratislava à la « troïka de Visegrad » semble inéluctable. *« Le triangle compte déjà trois pays et demi »*, a ironisé M. Klaus, et *« nous pourrons bientôt être quatre »*, a ajouté M. Antall, dont l'entourage a précisé que M. Vladimir Meciar, le premier ministre slovaque, doit se rendre à Budapest le 9 septembre prochain. C'est ce *même pragmatisme qui a conduit* les dirigeants tchèque et hongrois à écarter une *« rivalité »* entre les trois pays d'Europe centrale dans leur course pour rejoindre la Com*munauté européenne.*

Une zone de libre-échange

Condamnés à s'entendre, *ils* ont indiqué que leur adhésion à la CEE *passait par une « plus grande intégration économique régionale ». « Nous avons trop eu tendance à privilégier nos contacts avec Paris, Bonn et Londres, au détriment de nos relations bilatérales »*, a constaté M. Jozsef Antall. C'est donc presque malgré eux que les pays d'Europe centrale cherchent à tisser de nouveaux liens économiques après avoir subi de plein fouet l'écroulement du Comecon, et constaté la résistance des Douze à *ouvrir leur marché. Observant* même que les échanges commerciaux entre les pays du « trio de Visegrad » ont diminué depuis la chute des régimes communistes, MM. Klaus et Antall ont indiqué que les ministres de l'économie de *ces trois pays* vont se réunir, le mois prochain à Prague, pour relancer la mise en place d'une « zone de libre-échange » en Europe centrale, qui devait initialement *entrer en vigueur le 1er juillet.* Ce projet, officiellement mis sur les rails en janvier par les trois pays après la signature de leur traité d'association avec la CEE, est, depuis, resté lettre morte en raison notamment de l'instabilité politique en Pologne et des incertitudes sur l'avenir de la Tchécoslovaquie.

En insistant sur le caractère essentiellement commercial de la coopération entre les trois pays, *MM. Klaus et Antall ont confirmé* le refus des pays d'Europe centrale d'être enfermés dans le *« ghetto de la Mitteleuropa »*, en deçà de leur aspiration européenne. Le « triangle de Visegrad », a insisté le premier ministre tchèque, ne sera pas *« institutionnalisé : nous ne voulons pas de siège permanent, de personnel, ni... de machine à écrire ».*

YVES-MICHEL RIOLS

ASIE

AFGHANISTAN : la seconde bataille de Kaboul

« Le gouvernement ne contrôle plus rien »

Alors que les Kaboulis fuient la capitale afghane par milliers pour échapper aux combats qui *font rage* entre factions de moudjahidins, les Nations unies ont commencé à évacuer leur personnel. Des tirs sporadiques d'artillerie et de roquettes ont continué sur Kaboul, mardi 18 août ; l'ambassade de France a été touchée par une roquette qui a provoqué de sérieux dégâts mais pas de victimes. Selon le chargé d'affaires, M. Bernadac, *les diplomates français* envisageraient sérieusement de quitter la ville. Lundi, le président afghan, M. Burhannudin Rabbani, avait exclu tout retour du Hezb-e-Islami de M. Gulbuddin Hekmatyar au sein de la coalition gouvernementale, qui semble avoir les plus grandes difficultés à contrôler la situation.

ISLAMABAD

de notre envoyé spécial

« Les Kaboulis fuient par centaines la capitale afghane, utilisant tous les moyens de locomotion disponibles pour s'échapper. » Parti de Kaboul samedi, en profitant d'une accalmie entre deux bombardements, ce responsable des Nations unies est arrivé, dimanche soir 16 août, à Islamabad en compagnie de quatorze collègues. Il s'étonne presque d'être parvenu à sortir indemne de l'*« enfer »* : *« On s'attendait au pire, mais notre convoi a réussi sans trop de problèmes à prendre la route du nord vers Mazar-i-Charif. De là, nous avons rejoint Termez, en Ouzbékistan, où un avion de l'ONU nous a rapatriés sur Islamabad. »*

« La situation est terrible. Le gouvernement ne contrôle plus rien ; il n'y a plus ni loi ni ordre. Les rues sont totalement vides, à l'exception de soldats en armes. L'eau et l'électricité sont coupées depuis près d'une semaine, et mes collègues de l'OMS (Organisation mondiale de la santé) *craignent des épidémies »*, nous a déclaré M. Francis Okello, directeur de l'UNOCA (mission onusienne pour la coordination de l'aide humanitaire en Afghanistan).

« Bien sûr, les banques sont fermées, il n'y a plus d'argent disponible, et nous redoutons que de nombreuses maisons soient mises à sac dans une ville qui risque bientôt d'être littéralement affamée », a-t-il ajouté. Des diplomates estiment que 500 000 personnes se sont enfuies de Kaboul depuis le mois d'avril, soit près de la moitié de la population. Après la prise de *contrôle de la capitale par* différents partis moudjahidins le 26 avril, les combats avaient éclaté entre les factions rivales de la guérilla. Pour aboutir à la terrible offensive lancée la semaine dernière par les « soldats » du rebelle extrémiste Gulbuddin Hekmatyar, *chef du Hezb-i-Islami.* Il y aurait entre 1 000 et 1 200 victimes, blessés ou morts.

Sur les vingt-sept membres des organismes rattachés à l'ONU qui étaient en poste à Kaboul, il n'en reste plus aujourd'hui que sept. Dans un tel contexte, on peut se demander quel sera le sort de l'ancien président Najibullah, dernier des chef d'Etat du régime ex-communiste. *« Najib »* est réfugié depuis le 17 avril dernier dans les locaux de l'ONU, après avoir tenté – en vain – de s'enfuir. L'ancien « maître de Kaboul » est certes un encombrant ballot pour M. Boutros Boutros-Ghali, mais on voit mal les derniers *onusiens* quitter la capitale en abandonnant purement et simplement l'homme à qui ils avaient accordé l'asile.

Des attaques aériennes

Entre deux cent cinquante et trois cents diplomates étrangers de vingt pays restent, par ailleurs, sur place, dont le personnel des ambassades de France et d'Italie, les deux seules missions occidentales. Aucun ordre d'évacuation n'a été donné pour l'instant. Après l'accalmie de samedi, les affrontements ont repris dimanche, et le « gouvernement » a affirmé avoir repoussé une attaque de cinquante blindés des forces ralliées au Hezb-i-islami. Les chars ont été bombardés par les forces aériennes gouvernementales. *« Nous savions quel était leur plan et nous nous étions préparés à cette offensive »*, a déclaré un porte-parole du ministre de la défense, Ahmed Shah Massoud.

Ce sont principalement ses hommes, mais surtout les milliers *de miliciens ouzbeks du* « soldat de fortune » Rachid Dostom qui sont aux avant-postes de cette « seconde bataille » de Kaboul. *Les Ouzbeks* sont l'une des causes de cette guerre, M. Hekmatyar accusant le gouvernement de M. Burhannudin Rabbani d'avoir fait alliance avec d' *« anciens communistes »*. L'accusation serait légitime si M. Hekmatyar n'était pas lui-même appuyé par des militaires de la faction la plus dure du parti communiste de l'ancien régime prosoviétique.

La guerre a également des répercussions en province, où on esti*mait la situation assez calme jusqu'à* présent : des avions de chasse « gouvernementaux » ont bombardé dimanche la base aérienne de Shindand (ouest du pays), aux mains de M. Hekmatyar. Celui-ci, qui dispose également d'avions à réaction – Mig ou Sukhoï soviétiques – *aurait, paraît-il, eu l'intention* de transférer ces avions à l'est du pays, sur l'aéroport de Jalalabad, *d'où il* est *plus aisé* de bombarder Kaboul. A la suite de cette attaque, des hélicoptères ralliés au Hezb ont répliqué en bombardant l'aéroport d'Herat, la grande ville de l'ouest, non loin de la frontière iranienne. On signale également, ces derniers jours, des incidents à Kandahar (sud), mais sans en *préciser* la nature.

BRUNO PHILIP

□ **CHINE : Pékin réaffirme ne pas avoir d'ambitions hégémoniques en Asie.** – Recevant le ministre malaisien de la défense, le premier ministre chinois, M. Li Peng, a tenté, mardi 18 août, de rassurer ses voisins en déclarant que son pays n'avait aucune ambition hégémonique. La réaffirmation de la souveraineté de Pékin sur les îles Spratley et sa décision d'autoriser des forages pétroliers américains dans la région avaient inquiété les gouvernements d'Asie du Sud-Est. Selon M. Li, *« il est faux, comme l'ont fait récemment certaines personnes, d'accuser la Chine de vouloir devenir la nouvelle puissance hégémonique du Sud-Est asiatique. Ces accusations sont une provocation volontaire »*. – *(Reuter.)*

PROCHE-ORIENT

IRAK : *pour protéger les populations chiites*

Les alliés vont interdire à Bagdad le survol du sud du pays

Ainsi qu'ils l'ont fait pour le nord de l'Irak, dont la population est en majorité kurde, les principaux alliés occidentaux de la guerre du Golfe *sont sur le point* d'imposer à l'Irak une zone d'exclusion dans le sud du pays, en vue *de protéger les populations chiites,* victimes elles aussi de la brutale répression du régime.

Des consultations à ce sujet aux Nations unies entre les Etats-Unis, *la France et la Grande-Bretagne* sont en cours, a confirmé, mardi 18 août, le ministre français des affaires étrangères, M. Roland Dumas. *« Des mesures ont été prises pour protéger les populations kurdes, et parmi ces mesures il en est une qui est très efficace, c'est l'interdiction de survol de cette zone par les avions irakiens. Nous envisageons entre alliés de procéder de la même façon »* pour le sud, a indiqué le chef de la diplomatie française, sans toutefois fournir de précision sur la contribution de la France.

Le premier ministre britannique, M. John Major, a annoncé pour sa part l'envoi de six avions de combat Tornado et de deux avions de ravitaillement, pour contribuer à la *mise en application* de cette mesure. Celle-ci est autorisée, selon les experts, par la résolution 688 du Conseil de sécurité de l'ONU, enjoignant à l'Irak de mettre fin à la répression contre des populations civiles.

Les avions alliés auront ordre d'abattre tout appareil irakien violant l'interdiction de survol dans la *zone d'exclusion* ainsi créée et qui serait située au sud du 32e parallèle. Selon le Pentagone, le nombre de survols militaires du sud du pays par l'aviation irakienne atteint la *fréquence de trente par* jour, ce qui représente 15 à 20 % du nombre total de survols irakiens de l'ensemble du territoire. Les Etats-Unis disposent dans la région du Golfe de quelque vingt-trois mille huit cents hommes. Le porte-*avions Independence* fait *partie des* dix-neuf bâtiments qui se trouvent dans la zone et le *Saratoga* est en mer Adriatique.

La question de la création de *cette zone de sécurité* dans *le* sud de l'Irak n'a pas été discutée à Bagdad par le coordinateur des activités humanitaires de l'ONU, M. Jan Eliasson. *« Je ne suis pas impliqué dans des discussions sur cette question »*, a affirmé M. Eliasson, qui a fait état de *« progrès sur des questions difficiles »* dans les négociations sur le renouvellement de l'accord régissant la présence en Irak du personnel humanitaire de l'ONU.

La veille, un « garde bleu » suédois de l'ONU – les « gardes bleus » sont chargés de protéger le personnel humanitaire de l'ONU – avait été blessé à l'abdomen et au *bras alors qu'il patrouillait* près de Souleimaniyeh, dans le Kurdistan irakien. Trois autres « gardes bleus » danois avaient été attaqués à la grenade, mais ils n'avaient pas été blessés. – *(AFP, Reuter.)*

□ **Un citoyen britannique est détenu en Irak.** – Un Britannique, M. Paul Ride, qui avait disparu le 28 juin alors qu'il se trouvait dans le nord du *Koweït* – où il travaillait pour *la société Taylor International* –, est actuellement en prison en Irak, où il devrait être jugé dans les jours qui viennent, a révélé, mardi 18 août, le Foreign Office. Ce sont des rumeurs recueillies en Jordanie, faisant état de la détention d'un Britannique en Irak, qui ont permis aux diplomates de son pays de le retrouver. – *(AFP.)*

AMÉRIQUES

ETATS-UNIS : fustigeant M. Clinton et son programme

La convention de Houston donne le ton de la contre-offensive républicaine

L'effet quasi mécanique de la convention républicaine, qui doit prendre fin dans la soirée de jeudi 20 août à Houston avec un discours très attendu de M. George Bush, semble produire un léger frémissement dans les sondages, annonciateur d'un début de remontée du président sortant. Le démocrate Bill Clinton garde néanmoins une avance de 17 à 20 points dans les intentions de vote. A la même époque en 1988, M. Bush avait déjà rattrapé son retard dans les sondages sur son concurrent démocrate Michael Dukakis. La véritable bataille ne fait que commencer : les républicains commencent à appliquer de concert une réelle stratégie de contre-attaque.

HOUSTON

de notre envoyé spécial

Deux jours de convention républicaine ont fixé les grands axes de la contre-offensive de la campagne Bush-Quayle : assauts répétés contre la «personnalité» du chef de file des démocrates, M. Bill Clinton, gouverneur de l'Arkansas, et tirs à boulets rouges contre son programme, qualifié d'«irresponsable».

Les tâches paraissent avoir été soigneusement réparties. Au sommet, pas de vulgarité : M. Bush s'est borné à évoquer le *«gouverneur raté d'un petit Etat»*. *«Je vais aller à travers le pays et poser une seule question : A qui faites-vous confiance pour faire le bien de l'Amérique?»*, a lancé le président. Aux échelons inférieurs, on est plus précis. Ce qui est visé, c'est la manière, pas très orthodoxe sans avoir été vraiment irrégulière, dont M. Clinton a profité d'une bourse d'études à Oxford pour, à la fin des années 60, éviter la conscription durant la guerre du Vietnam. On oppose à M. Clinton le passé militaire du président : engagé volontaire à dix-huit ans, alors qu'il aurait pu bénéficier d'un sursis, M. Bush a été l'un des plus jeunes pilotes de l'aéronavale durant la guerre du Pacifique.

Chef de la minorité républicaine au Sénat et proche de M. Bush, le sénateur Alan Simpson (Wyoming) a enfoncé le clou : *«Nous allons parler de deux hommes : l'un a quitté l'école pour aller faire la guerre pour son pays, l'autre est allé à l'école pour éviter de se battre.»* Ce qui est encore suggéré, c'est que M. Clinton, qui a avoué avoir connu des *«difficultés conjugales»*, est, selon l'expression d'une personnalité républicaine, un *«coureur de jupons»*. Le message final n'est pas difficile à décoder : M. Clinton manque de fibre patriotique et morale. Il n'aurait pas, dit-on, le «caractère» requis pour siéger à la Maison Blanche. Il n'aurait pas non plus, c'est évident, l'expérience de M. Bush en politique étrangère.

Le deuxième axe de la contre-offensive est plus politique, moins personnel. Il s'agit de la *«guerre culturelle»*, de ce *«combat pour l'âme de l'Amérique»* – selon les mots de M. Patrick Buchanan, le polémiste ultra-conservateur qui s'est rallié lundi à M. Bush – que les républicains entendent mener au nom de la défense de la civilisation «judéo-chrétienne». Dans cette bataille, le camp républicain se présente comme le gardien des «valeurs» de l'Amérique traditionnelle.

Il accuse les démocrates de vouloir favoriser l'avortement, l'homosexualité, la pornographie, de vouloir interdire la prière à l'école, bref de menacer la famille et la religion, deux des piliers de la société américaine. C'est presque «l'américanité» des démocrates qui est mise en doute. Avocate, libérale, progressiste, militante pour les droits des femmes et conseillère écoutée de son mari, Mme Hillary Clinton a, ces dernières quarante-huit heures à Houston, été une des cibles favorites de l'assaut mené par les républicains au nom des «valeurs» traditionnelles.

Le «rideau de fumée» démocrate

Les intervenants sont beaucoup plus discrets quand il s'agit d'aborder les questions économiques et sociales. Prononçant mardi soir le discours d'«orientation générale», M. Phil Gramm, sénateur du Texas et probable candidat à l'élection présidentielle de 1996, a consacré une bonne partie, sinon l'essentiel, de son intervention à repousser sur le Congrès, à majorité démocrate, la responsabilité des échecs rencontrés par M. Bush dans le domaine intérieur. Le Congrès aurait bloqué toutes les initiatives de la Maison Blanche.

M. Gramm a, d'autre part, repris le refrain dominant à la tribune de Houston : les démocrates ont beau s'être dotés d'un programme modéré et d'un candidat centriste plutôt sceptique sur les mérites de l'Etat-providence, ils ne peuvent pas changer et restent, quoi qu'ils en disent, d'incorrigibles sociaux-démocrates partisans d'une hausse continue des dépenses de l'Etat et donc de la fiscalité. Bref, il s'agit de convaincre l'électorat que le recentrage du Parti démocrate n'est qu'un rideau de fumée. M. Gramm ne s'embarrasse pas de subtilités : *«Dans le monde entier, il n'y a plus que Cuba, la Corée du Nord et le Parti démocrate qui pensent que la solution de tous les problèmes, c'est davantage d'Etat»*, a lancé le sénateur du Texas.

L'ennui de la stratégie de Houston – destinée à galvaniser les militants – est qu'elle fournit sans doute plus de raisons de voter contre M. Clinton que pour le candidat républicain. Or, à deux mois et demi du scrutin de novembre, les Américains paraissent bel et bien attendre de M. Bush qu'il leur donne des raisons positives de voter pour lui. L'état-major républicain ne se dit pas moins confiant. L'objectif est de rattraper M. Clinton dans les sondages à la mi-octobre, pour le coiffer sur le poteau le 3 novembre.

A. Fr.

George Bush ou le pragmatisme absolu

Suite de la première page

M. James Reston, l'ancien chef du bureau du *New York Times* à Washington, qui l'a suivi depuis ses premiers pas en politique et qui l'aime bien, écrit : *«Toute sa carrière n'a semblé qu'une préparation à la présidence»*; lorsqu'il a pris ses fonctions *«il avait plus d'expérience personnelle du Congrès, des affaires, du renseignement militaire, de la guerre et de la diplomatie qu'aucun autre président de ma génération»* (1).

«Carrière» impressionnante : pilote de guerre, homme d'affaires à succès, député, ambassadeur, président du Parti républicain, directeur de la CIA, vice-président, président. S'il y a une faille dans ce cursus éclectique en forme de parcours triomphal, elle est difficile à déceler. Sans doute faudrait-il chercher du côté des convictions justement, de tout ce dont M. George Bush ne parle pas à ses interlocuteurs du *New York Times*. Car il y a bien une faille, un malentendu entre M. Bush et les Américains.

L'homme dont le commentateur diplomatique du *Washington Post*, M. Jim Hoagland, dit qu'il a gagné *«sa place dans l'Histoire pour avoir su habilement gérer l'unification de l'Allemagne, pour avoir répondu à l'effondrement de l'Union soviétique en poussant à des réductions sans égales des armes nucléaires»*, enfin *«pour avoir conduit la guerre qui a libéré le Koweït»*, cet homme-là a, précisément, avec son électorat un problème de *«confiance»*. Ce président qui a traversé deux grandes crises internationales (Golfe et démantèlement de l'URSS) traîne dans les sondages aussi bas qu'un Jimmy Carter humilié par l'ayatollah Khomeiny. Alors qu'il sollicite un second mandat, il fait face à une franche impopularité. Et M. Bush cache mal son amertume d'être aussi mal compris et mal-aimé.

Des virages politiques assez serrés

Pour cheminer au plus haut de la vie publique, ce pragmatiste absolu aura pris quelques virages politiques assez serrés – et certains en épingle à cheveux. Il arrive à l'heure du «sprint» final avec une image brouillée, trouble, incertaine. Comme s'il avait, au fil d'un quart de siècle de vie politique, perdu en «crédibilité» ce qu'il avait gagné en *«expérience»*.

Lui qui est naturellement à l'aise avec l'aile la plus modérée du Parti républicain, celle qu'incarna Nelson Rockefeller, aura soutenu sans réserve l'extrémiste Barry Goldwater, avant de servir Richard Nixon, centriste tendance cynique, puis de se couler – de mauvais gré, il est vrai – dans le moule ultra-conservateur flamboyant de l'ère reaganienne.

M. Bush méprise le programme économique reaganien (du *«vaudou»*, dit-il) et abhorre certains des aspects ultra-conservateurs, intégristes, de la tendance Reagan : le côté anti-avortement, prière à l'école, rhétorique patriotique exacerbée, etc. Mais si la vice-présidence est au prix d'un virage à droite, M. George Bush n'hésite pas à le prendre. Et si la conquête de la présidence suppose de donner satisfaction à la droite du parti, il se transformera en pourfendeur de l'avortement, des impôts ou de l'art «licencieux». En 1988, il jure ses grands dieux que jamais sa présidence ne sera marquée par une hausse de la fiscalité; en 1990, il négocie avec le Congrès une enveloppe budgétaire qui comprend bel et bien une légère augmentation des impôts.

Le résultat politique est ambigu. M. Bush donne souvent l'impression de jouer un rôle qui lui va mal. Lui, le centriste, en «fait des tonnes», sans succès garanti, pour accréditer son profil d'ultra-conservateur. Lui, le patricien, né dans l'aristocratie américaine, que tous ses amis décrivent comme poli, aimable, attentionné dans le privé, est persuadé qu'il doit convaincre l'électorat qu'il est *«un type comme un autre»* (*«a regular guy»*). D'où ces pénibles prestations où il croit devoir «faire vulgaire» pour «faire peuple». *«Quand il se mêle à des Américains ordinaires, il semble mal à l'aise, maladroit (...), éminemment soucieux d'essayer de plaire, quelquefois avec des résultats embarrassants»*, dit le *Washington Post*.

Faut-il croire que *«son problème, c'est le peuple»*? Bizarrement, sa vie peut se lire comme une quête pour chasser le naturel, pour gommer ce profil de conservateur éclairé, quand il joue les populistes de droite. Une quête, en somme, pour faire oublier ses origines.

George Herbert Walker Bush est né le 12 juin 1924, à Milton, Massachussetts, dans la tribu des WASP, (2) c'est-à-dire dans la seule vraie aristocratie américaine, et il en a accompli tous les rites : études dans la meilleure école privée, la Phillips Academy d'Andover, puis à Yale où il est membre du club le plus fermé de l'université, les *Skulls and Bones*. Son père, Prescott Bush, est banquier à Wall Street, fréquente les Harriman, les Vanderbilt et les Astor, les strates supérieures de la société WASP, avant d'être élu sénateur du Connecticut.

A dix-huit ans tout juste, en juin 1942, le fils de Prescott Bush n'était pas obligé de s'engager ou aurait pu trouver quelque emploi d'état-major. George Bush se porte volontaire pour être pilote dans l'aéronavale. Il est affecté dans le Pacifique, sur le porte-avions *San Jacinto*, au Squadron VT-51, une escadrille qui a déjà perdu la moitié de ses pilotes dans des raids contre les Japonais. George Bush est un pilote émérite. En juin 1944, le VT-51 multiplie les attaques contre l'île de Chichi-Jima, où les Japonais ont basé un de leurs centres de communications.

George Bush est aux commandes de son bombardier, un gros TBM Avenger, pour une énième mission, quand la DCA nipponne le touche. Moteur en feu, cabine envahie de fumée noire, Bush, blessé à la tête, saute en parachute. Miraculeusement, il récupère le canot pneumatique de l'avion et, tout aussi miraculeusement, sera repêché deux heures plus tard par un sous-marin américain. Pudique, il parle peu de sa guerre : *«J'ai fait ce que j'avais à faire»*, dit-il. M. Bush, que ses critiques qualifient de *«poule mouillée»*, est, sans doute derrière Eisenhower, le plus médaillé des présidents américains. L'ancien président Ronald Reagan, qui avait fait la guerre dans les services cinématographiques de l'armée, à Hollywood, était perçu comme un dur à cuire. Malentendu...

Le fils de Prescott Bush n'avait pas non plus à frapper à beaucoup de portes pour trouver un bon «job» à Wall Street : elles lui étaient toutes ouvertes. Mais George Bush, tout jeune marié à Barbara Pierce, de la bonne société new-yorkaise, choisit de s'installer au Texas et de tenter sa chance dans le pétrole. Appuis financiers familiaux aidant, tout de même, Bush fait fortune au Texas.

La fortune privée avant la vie publique

A trente ans, il est riche, à quarante, très riche – et père de cinq enfants, après avoir perdu une fillette de trois ans des suites d'une leucémie. En bonne tradition américaine (on fait fortune dans le privé, avant d'entrer dans la vie publique), il peut se lancer dans la politique. Il commence par un échec : battu à une sénatoriale texane en 1964, il est élu deux ans plus tard à la Chambre des représentants où il accomplit deux mandats (de 1967 à 1971).

Il perd une deuxième sénatoriale en 1971, mais entame un cursus de grand commis de l'Etat et du Parti républicain. Le président Nixon le nomme ambassadeur à l'ONU (début d'un sérieux bagage diplomatique) puis, en pleine affaire du Watergate, président du parti (1973-1974); Gerald Ford l'envoie à Pékin prendre la tête de ce qui n'est encore que le bureau de liaison américain (1974-1975), d'où il gardera une certaine faiblesse pour la nomenklatura communiste chinoise.

Il est directeur de la CIA (1976), avant que le démocrate Jimmy Carter ne s'installe à la Maison Blanche. Premières armes dans la course présidentielle, lors des primaires de 1980, lorsqu'il joue, vainement, la carte du républicanisme modéré contre M. Reagan, qui n'en fera pas moins son vice-président.

Après avoir mené une des campagnes les plus basses de l'histoire politique récente contre son adversaire démocrate, l'infortuné Michael Dukakis, George Bush entre à la Maison Blanche en 1988. Il n'a pas de programme, rien qui ressemble à la révolution conservatrice de Ronald Reagan, à la «nouvelle frontière» de Kennedy ou à la «Grande Société» de Johnson. George Bush a passé plus de temps à démolir le gouverneur Dukakis qu'à définir quelques grands thèmes.

Il promet de consacrer son mandat *«à faire une Amérique plus aimable, plus douce»*. Sa présidence sera marquée par deux guerres (intervention au Panama en décembre 1989, puis guerre du Golfe), le démantèlement du communisme soviétique et une asthénie continue de l'économie, source de troubles sociaux qui culmineront en mai 1992 avec les émeutes de Los Angeles (cinquante morts). Toujours le malentendu?

Gestionnaire de crises plutôt que visionnaire

«Je suis un homme pratique, j'aime ce qui est réel, dit-il. *Je ne suis pas pour le fumeux, l'abstrait. J'aime ce qui marche, je ne suis pas un mystique et je n'éprouve pas le besoin de conduire des croisades.»* Façonné par la seconde guerre mondiale puis par la guerre froide, M. Bush répond à chacun des grands bouleversements extérieurs de sa présidence en gestionnaire de crise à chaud plus qu'en visionnaire, et en aménageur extrêmement prudent, sinon réticent, du statu quo plus qu'en réformateur.

Il voit d'autant moins venir le coup de force de Saddam Hussein, en août 1990, qu'il a longtemps cajolé le dirigeant irakien, même après que ce dernier eut commis les pires atrocités contre les Kurdes... Mais face au fait accompli de l'agression contre le Koweït – envahi, pillé, mis à sac, – M. Bush, au pied du mur, déploie toute son *«expérience»* diplomatique, joue de relations personnelles nouées avec une dizaine de chefs d'Etat, développe toutes les ressources de sa fonction de «leader» du monde occidental pour assembler une vaste coalition diplomatico-militaire.

Au moins autant qu'au pétrole et à la protection de l'Arabie saoudite, il juge essentiel – avec MM. François Mitterrand et John Major – de contenir l'expansionnisme et la montée en puissance de Saddam Hussein, à l'heure où la fin de la guerre froide a créé un vide stratégique régional.

La victoire acquise, M. Bush laisse Saddam Hussein écraser une rébellion de Kurdes et de chiites que la CIA avait encouragée. Le président américain, qui avait beaucoup parlé du respect des droits de l'homme dans la région, met plusieurs semaines avant de réagir à l'exode terrifiant de centaines de milliers de Kurdes pourchassés par l'armée irakienne. Malentendus. Mais Bush et son fidèle James Baker, le secrétaire d'Etat, réalisent, dans la foulée de la guerre, une percée diplomatique impressionnante : ils amènent Israéliens et Arabes à la table de négociation.

Face au démantèlement de l'empire soviétique, M. Bush a les mêmes réticences à imaginer un ordre radicalement nouveau. Il soutient longtemps le maintien d'un Etat central, et de son chef Mikhaïl Gorbatchev, avant d'accompagner prudemment le mouvement d'éclatement et de reconnaître, sans hâte et sans plaisir, les Républiques de l'ex-empire. *«L'ennemi, c'est l'imprévisibilité, l'instabilité»*, déclare-t-il; s'il amorce une réduction historique des armements nucléaires, il faut que son ancien patron Richard Nixon le tance pour qu'il active un programme d'aide économique en faveur de la Russie.

Crise de confiance

M. Bush voit sa marge de manœuvre étrangère d'autant plus limitée qu'il a laissé le «front intérieur» en proie à une quasi-récession. Depuis la guerre, les années Bush sont celles de la plus faible croissance jamais enregistrée aux Etats-Unis. Malentendu encore : les discours lyriques du président sur les merveilles à venir du *«nouvel ordre international»*, que les cannonniers serbes se chargeront de ridiculiser, tombent à plat : le président a su gérer des crises extérieures, il ne sait pas traiter la crise de confiance, le coup de déprime de ses concitoyens.

Les couplets sur la victoire de l'Amérique contre le soviétisme ou contre l'Irak ne remontent pas le moral d'Américains qui sont de plus en plus nombreux à dénoncer le statu quo intérieur : endettement, sous-investissement inquiétant, crise de l'école, crises des villes, progression de la pauvreté, etc. L'affrontement avec l'URSS étant révolu, auraient-ils décidé qu'ils n'ont plus besoin de *«l'expérience»* d'un des derniers soldats de la guerre froide?

ALAIN FRACHON

(1) *Deadline. Memoir*, James Reston Random House, New-Yrk, 1991.

(2) White Anglo-Saxon Protestant.

□ **COLOMBIE : huit morts lors de l'attaque d'une caserne par la guérilla.** – Une colonne des Forces armées révolutionnaires colombiennes (FARC) a tué six policiers et deux civils en attaquant, lundi 17 août, la caserne de la police de la bourgade d'El Calvario, à 80 kilomètres au sud-est de Bogota. Par ailleurs, l'armée a annoncé avoir tué douze guérilleros dans des accrochages survenus lundi dans quatre provinces. Ces violences interviennent alors que le gouvernement encourage les rebelles à reprendre les négociations, suspendues en mai dernier. Depuis cette date, 170 militaires et 228 rebelles auraient trouvé la mort. – *(Reuter, UPI.)*

□ **PÉROU : échec des discussions entre le gouvernement et l'opposition.** – Les discussions entre le gouvernement péruvien et l'opposition pour le rétablissement de la démocratie, ouvertes dimanche 16 août, se sont terminées mardi sur un échec. Le président du Parlement dissous le 5 avril, M. Alberto Borea, parlant au nom de quatorze partis d'opposition, a affirmé que le *«le Pérou continue d'être gouverné par une dictature où la raison du plus fort vaut plus que la force de la raison»*. Le premier ministre Oscar de la Puente a, quant à lui, reproché à l'opposition son *«intransigeance»* et son souci de défendre des intérêts particuliers. – *(AFP.)*

A TRAVERS LE MONDE

AFRIQUE DU SUD

Pretoria accepte la présence d'observateurs de l'ONU

Réclamée depuis des mois par le Congrès national africain (ANC), l'arrivée prochaine en Afrique du Sud d'observateurs permanents de l'ONU a reçu, mardi 18 août, l'aval du gouvernement. Ce dernier, a souligné le ministre des affaires étrangères, M. Pik Botha, est prêt à se plier aux résolutions de l'ONU et à accepter qu'une trentaine d'observateurs – et éventuellement *«davantage»* – s'intéressent de près aux affaires du pays, ravagé par la violence.

Cette prise de position constitue un tournant important, au regard de la traditionnelle susceptibilité de Pretoria vis-à-vis des Nations unies. L'an dernier, il avait fallu des semaines de négociations pour que les autorités acceptent finalement l'envoi d'une mission du Haut-Commissariat aux réfugiés (HCR) pour superviser le retour des exilés en Afrique du Sud. – *(AFP.)*

BRÉSIL

Une procédure de destitution contre M. Collor est «inévitable» selon le président de la commission d'enquête

La mise en œuvre d'une procédure de destitution contre le président brésilien Fernando Collor de Mello est *«inévitable»* parce qu'il existe des *«preuves accablantes»* pour appuyer une telle requête, a estimé, mardi 18 août, à Brasilia, M. Benito Gama, président de la commission parlementaire chargée d'enquêter sur le scandale de la corruption impliquant le chef de l'Etat.

«Nous avons, a-t-il déclaré, *les preuves de l'existence d'un lien direct entre la famille du président et M. Paulo Cesar Farias»*, le trésorier de la campagne présidentielle de M. Collor, accusé de trafic d'influence, de corruption et de fraude fiscale.

Le président de la commission a cité comme exemples les virements effectués sur le compte bancaire de l'épouse du président par des intermédiaires appartenant au réseau de M. Farias. Il a souhaité que le chef de l'Etat, qui s'est déclaré déterminé à rester en poste, s'exprime sur ces accusations avant la publication du rapport de la commission, prévue pour samedi. – *(AFP, UPI.)*

INDE

Lancement réussi d'un missile de moyenne portée

L'Inde a testé avec succès, mardi 18 août, un missile sol-sol Prithvi d'une portée de 240 kilomètres. Après ce nouveau succès, elle pourrait produire en série ce missile du «champ de bataille», capable d'atteindre le Pakistan. Au laboratoire de recherche et de développement du ministère de la défense, on précise que l'armée pourrait être dotée du Prithvi dès 1993. L'Inde poursuit le développement de quatre autreS engins balistiques : Trishul (sol-air) serait désormais prêt à la commercialisation; Akash (missile anti-missile inspiré du Patriot américain) et Nag pourraient atteindre le stade de la production en 1995; Agni (sol-sol) capable de frapper au cœur de la Chine, représente l'élément essentiel de la force balistique indienne.

RWANDA

Accord pour la création d'un «gouvernement de transition pluraliste»

Le ministre des affaires étrangères, M. Boniface Ngulinzira, et le représentant des rebelles du Front patriotique rwandais (FPR), M. Pasteur Bizimungu, ont signé, mardi 18 août, à Arusha (Tanzanie), un accord sur les réformes politiques à mettre en œuvre dans le pays, paralysé depuis octobre 1990 par la guerre civile.

Cet accord prévoit la formation d'un *«gouvernement de transition pluraliste»* – où des membres du FPR pourraient faire leur entrée – la refonte des systèmes exécutif, législatif et judiciaire et la création d'un organisme chargé de veiller au respect des droits de l'homme. Une nouvelle session de négociations, portant sur l'intégration des troupes du FPR au sein de l'armée nationale et sur le retour des quelque 250 000 exilés, devrait s'ouvrir le 7 septembre, à Arusha. – *(Reuter.)*

POLITIQUE

La campagne pour le référendum du 20 septembre

Le ministre de l'éducation nationale et de la culture est chargé d'orchestrer le « concert des oui »

La campagne du gouvernement en faveur du «oui» au référendum du 20 septembre va s'accélérer, à partir de cette semaine, sous l'impulsion du ministre de l'éducation nationale et de la culture. M. Jack Lang a en effet été chargé par MM. François Mitterrand et Pierre Bérégovoy, il y a trois semaines, de coordonner les initiatives du gouvernement et de mener toutes les actions qui lui paraîtront nécessaires, afin que les diverses composantes du camp des partisans de l'Union européenne travaillent sans dissonance, à défaut de coopérer politiquement en harmonie.

Officiellement, M. Lang a reçu mission du premier ministre, par lettre en date du 31 juillet, *«d'animer la campagne du gouvernement»* en concertation permanente avec le ministre délégué aux affaires européennes, Mme Elisabeth Guigou, et avec les deux plus proches collaborateurs du chef de l'Etat et du chef de gouvernement, M. Hubert Védrine, secrétaire général de la présidence de la République, et M. Hervé Hannoun, directeur du cabinet du premier ministre.

Un «comité de pilotage» fonctionne déjà, au rythme d'une réunion quotidienne, au numéro 32 de la rue de Babylone, à Paris. Cette cellule technique est formée d'un quatuor comprenant un représentant de l'Elysée, un représentant de l'hôtel Matignon et un représentant du ministre délégué aux affaires européennes, sous la baguette de M. Thierry Lajoie, chargé de mission auprès du ministre d'Etat. M. Lang et Mme Guigou président ensemble, chaque semaine, une réunion élargie, à laquelle le premier ministre s'associe à intervalles réguliers.

Si l'on en juge par la teneur de l'entretien qu'il a accordé au *Monde (lire ci-dessous)*, le numéro deux du gouvernement n'entend pas limiter le rôle de chef d'orchestre, qui lui est ainsi dévolu, à la lecture de la seule partition gouvernementale. Il s'agit de fédérer toutes les expressions du «oui», au-delà des campagnes d'explication spécifiques entreprises par les membres du gouvernement dans leurs secteurs de compétences. *«Nous voulons faire en sorte que tous les partisans du «oui» s'épaulent, dans le respect de leur diversité, pour créer une synergie positive en faveur du «oui»*, nous a déclaré M. Lang, mardi 18 août. *A partir de la semaine prochaine les initiatives vont éclater de toute part.»*

Le ministre de l'éducation nationale et de la culture et son collègue des affaires européennes rendront publique, très prochainement, la liste des premiers signataires d'un comité national pour le «oui». Y figurent déjà des personnalités de sensibilités fort diverses : les comédiens Catherine Deneuve, Gérard Depardieu, Alain Delon, Daniel Auteuil, Philippe Noiret, Emmanuelle Béart, les chanteurs Patrick Bruel et Johnny Halliday, les écrivains Michel Tournier, Didier Decoin, François Nourissier, etc.

D'autres appels pour le «oui» émaneront d'un Comité des Nobel (à l'initiative de M. Jean-Marie Lehn, prix Nobel de chimie en 1987), prendront les formes d'une *Adresse des Européens aux Français* (à l'origine de laquelle se trouve Elie Wiesel) et d'un Manifeste des universitaires (lancé par MM. Jacques Ruffié et Pierre Deyon), tandis que MM. Antoine Riboud, Jérôme Monod, Jean-Louis Beffa, appelleront les chefs d'entreprise à approuver la ratification du traité de Maastricht, position défendue également par le Manifeste du Club Vauban cher à Mme Simone Veil et les Comités Génération Europe annoncés par M. Brice Lalonde.

M. Lang et Mme Guigou se proposent donc de travailler en phase avec tous ces autres partisans du «oui» afin de contrer les chantres du «non» sur tous les terrains. Toutes ces initiatives connaîtront un point d'orgue musical avec l'organisation d'un concert pour le «oui», un «Euromusique», le 17 ou le 18 septembre au Zénith, à Paris. Par la même occasion, même s'ils se défendent de toute arrière-pensée et s'ils prennent toutes les précautions pour ne pas contribuer au mélange des genres, M. Lang et Mme Guigou utiliseront leur charme médiatique pour tenter à la fois d'occulter l'impopularité qui continue d'affecter l'image de M. Mitterrand et qui n'épargne plus M. Bérégovoy, et pour explorer les voies de l'hypothétique majorité nouvelle, à laquelle songent tous les socialistes à sept mois et demi des élections législatives.

AL. R.

Le Mouvement européen veut s'adresser à la « société civile »

Le Mouvement européen, que préside en France M. Jean François-Poncet, sénateur (UDF) du Lot-et-Garonne, lance la deuxième phase de sa campagne pour le «oui» au référendum sur le traité de Maastricht, après les réunions publiques qui avaient associé, en juin dernier, des personnalités de la majorité et de l'opposition.

Deux cent cinquante jeunes de l'Europe des Douze, d'Europe centrale et de Scandinavie se réuniront, du 29 août au 2 septembre, à Port-d'Albret, dans les Landes, pour une «université d'été», à laquelle doivent participer M. Jacques Delors, président de la Commission de Bruxelles, Mme Elisabeth Guigou, ministre délégué aux affaires européennes, Mme Simone Veil, ancienne présidente du Parlement européen, et le premier ministre suédois, M. Carl Bildt, ainsi que des intellectuels et des chefs d'entreprise.

M. François-Poncet a annoncé aussi la création de comités pour le «oui» à Maastricht à travers la France. *«Nous voulons nous adresser à la société civile»*, a-t-il précisé, en prenant pour cible *«l'affirmation selon laquelle on pourrait dire «non» à Maastricht, mais «oui» à l'Europe, car c'est une imposture»*. Pour l'ancien ministre des affaires étrangères, *«deux dynamiques se disputent l'âme de l'Europe, la dynamique communautaire et la dynamique nationaliste»*. *«C'est de la décision de la France*, a-t-il affirmé, *que dépendra la réussite de l'une ou de l'autre.»*

A propos de la situation dans l'ex-Yougoslavie, le sénateur du Lot-et-Garonne a déclaré que *«l'impuissance dont l'Europe fait preuve a un caractère inacceptable»*. *«On en tire*, a-t-il ajouté, *la conséquence hâtive et inexacte que l'Europe est impuissante et que, dans ces conditions, à quoi bon s'attacher à en poursuivre la construction? C'est totalement erroné.»* Pour M. François-Poncet, *«la France est sûrement le pays le plus actif en Yougoslavie»*, mais *«ce que l'on doit faire et que l'on ne fait pas, et qui est la solution à moyen terme, est de faire en sorte que l'embargo voté soit appliqué»*.

Un entretien avec M. Jack Lang

Suite de la première page

» *Pour autant*, il ne faut surtout pas qu'il y ait de malentendu : il ne s'agit pas qu'un ou deux ministres se posent en super-directeurs de campagne de tous les partisans du «oui», parce que le référendum n'est ni l'affaire du seul gouvernement, ni celle d'un parti ou d'un autre; c'est une affaire nationale. L'idée est d'essayer de propager toutes les ondes positives en faveur du «oui», bien au-delà des partis politiques ou des organisations professionnelles.

» Mme Elisabeth Guigou donne l'exemple : elle se bat avec vaillance et pugnacité. Je vais essayer de faire aussi bien qu'elle. Ce n'est pas facile. Notre préoccupation fondamentale est de faciliter l'expression, ou plutôt les expressions les plus diverses, les plus foisonnantes. Pas question qu'une pensée officielle accapare l'expression du «oui» ou impose ses vues. Dès la semaine prochaine, les appels à voter «oui» vont se multiplier, à partir d'initiatives de toutes sortes, et j'en suis très heureux parce qu'il n'eut pas été bon que la campagne fût animée par le seul gouvernement.

» L'important est que toute la société se sente impliquée. Je crois que tel est le cas si j'en juge par l'intérêt que rencontre la création du Comité national pour le «oui», auquel adhèrent déjà des gens d'origines philosophiques très variées, qui, généralement, ne signent aucun appel et ne s'engagent pas politiquement. Dieu sait que j'ai l'habitude de susciter des initiatives de ce genre, mais jamais je n'ai rencontré une telle ferveur et une telle ampleur dans l'adhésion! C'est un signe qui ne trompe pas. Il est très important que le «oui» des Français soit à l'image de notre vitalité, qu'il soit un «oui» coloré et vif, un «oui» allègre et communicatif.

«Oublier un peu son appartenance politique»

– Concevez-vous qu'une majorité se dégage en faveur du «non»?

– Non. Cela serait si manifestement contraire à l'âme du peuple français que cette idée me paraît saugrenue, contre-nature. Je crois à l'intelligence et à la sagesse des Français. Je ne sous-estime pas la puissance de certains corporatismes, et je sais, aussi, que certains savent habilement faire fonds de commerce des peurs sans hésiter à multiplier les bobards sur les conséquences de l'Union européenne, mais dans les tréfonds du pays il existe un bon sens populaire qui l'emportera...

– Niez-vous le risque d'une conjonction de mécontentements sociaux qui pourrait conduire une partie du corps électoral à confondre les genres, en assimilant le référendum à des élections législatives ou présidentielle?

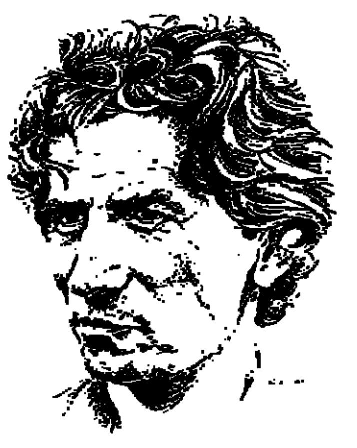
– Les sondages montrent que les Français, dans leur immense majorité, distinguent clairement entre le vote européen, qui sera un choix national transcendant les clivages, et leur préférence politique.

– Vous ne partagez donc pas la crainte de ceux qui, dans le camp des «oui», recommandent le silence à MM. François Mitterrand et Pierre Bérégovoy pour ne pas aggraver ce risque...

– Que dirait-on d'un président de la République qui disparaîtrait du devant de la scène et n'assumerait pas pleinement ses actes, alors qu'il est l'un des grands bâtisseurs de l'Europe?

– Il peut néanmoins arriver que le président de la République soit, disons, incompris...

– Ce qui serait incompris, et paraîtrait étrange, ce serait que le chef de l'Etat n'exprime plus de manière claire et forte les raisons pour lesquelles il a engagé notre pays dans cette voie nouvelle. De même, on comprendrait mal que le premier ministre ne soit pas présent en première ligne. Mais je le répète, nous ne voulons pas que ce combat pour l'Union européenne soit un combat partisan. Nous souhaitons, comme tous les vrais militants du «oui», que chacun soit capable de faire un effort sur soi-même pour oublier un peu son appartenance politique et, l'espace d'un mois, prendre un peu d'altitude et de distance.



– Les contacts que vous avez eus ces dernières semaines avec les dirigeants de l'opposition sont-ils, sur ce point, de nature à vous rassurer?

– Beaucoup. Et je les en félicite. C'est tout à leur honneur de savoir, dans ce débat national, concentrer leur énergie pour que la France soit à l'heure à ce grand rendez-vous. Je crois que notre pays, quels que soient ses états d'âme successifs, est animé d'une conviction européenne forte. Je crois que beaucoup de gens ressentent le combat des partisans du «non» comme le combat des «archéos» de tout poil. M. Philippe de Villiers rêve d'une Europe d'avant la Révolution; M. Jean-Marie Le Pen rêve d'une Europe d'avant la Libération; M. Georges Marchais rêve d'une Europe d'avant la chute du mur de Berlin...

– A quoi rêvent MM. Philippe Séguin, Charles Pasqua, Jean-Pierre Chevènement?

– Il y a quelques individualités qui se situent autrement ou ailleurs...

– Etes-vous vraiment sûr de la victoire du «oui»?

– J'ai le sentiment que lorsqu'un grand dessein généreux, constructif, est proposé à notre pays, il répond *présent*. Un «non» est inimaginable. Ce serait détruire l'œuvre collective de Charles de Gaulle, Georges Pompidou, de MM. Valéry Giscard d'Estaing et François Mitterrand. Un des points sur lesquels il faudra d'ailleurs insister, au cours de la campagne, est que les Français qui, par désinformation ou manipulation, inclinent à dire «non» au traité de Maastricht, seraient les premières victimes en cas de victoire du «non». Les agriculteurs, par exemple, seraient particulièrement touchés. La politique agricole commune représente 60 % du budget de la Communauté; notre pays reçoit pour son agriculture beaucoup plus d'argent de la Communauté que les contribuables français n'en transfèrent à la Communauté pour ce secteur. Si, par une invraisemblable hypothèse d'école, le «non» l'emportait, ce serait pour l'agriculture française un désastre et, vraiment, le commencement de la fin, la désertification, l'écroulement des cours, la chute des revenus.

» *Au moment où cette campagne* va s'ouvrir, il est très important de dire aux uns et aux autres : songez à ce que l'Europe vous apportera ces prochaines années sur le plan économique, mais songez aussi à ce que vous perdriez si, par malheur, par une sorte de mouvement irrationnel, la France répondait «non». C'est pour moi une vue de l'esprit mais il faut que chacun imagine ce scénario catastrophe avant de se décider. La victoire du «non», cela voudrait dire quoi? Cela signifierait que Washington et Tokyo se frotteraient les mains, que le yen et le dollar triompheraient, que le mark deviendrait définitivement la monnaie unique de l'Europe. Le triomphe du «non», ce serait aussitôt une crise boursière, une crise de confiance, un coup de déprime qui s'abattrait sur l'Europe tout entière et pas seulement sur la France. C'est notre pays qui en prendrait le coup le plus sévère. Sa réputation, son autorité, son prestige, son image seraient atteints. Et nos amis des autres pays ne reconnaîtraient plus la France. Quoi, ce pays qui a toujours été à l'avant-garde, tout à coup, se replierait douillettement sur lui-même, se claquemurerait dans ses frontières! Ce pays courageux serait soudain devenu peureux!

» Parmi les initiatives en préparation, il en est une de particulièrement émouvante, prise par des intellectuels européens qui, avec Elie Wiesel, vont publier au début septembre un appel au peuple français, exprimant justement ce que je veux dire : *«Amis français, les peuples d'Europe ont besoin de votre «oui»... Votre pays est le seul des grands pays industrialisés à demander à son peuple de se prononcer démocratiquement pour ou contre l'Europe... Votre choix pèsera lourd dans le destin de notre continent... Les intellectuels, créateurs et hommes de science d'Europe ne peuvent imaginer un «non» de la France des Droits de l'homme. Ce serait tellement contraire à sa tradition, à la haute idée qu'ils se font de l'esprit français, ce serait pour nous tous un recul, un désastre, une décadence. Le «oui» de la France à l'Europe serait au contraire un formidable encouragement à l'imagination. Amis français, nous avons besoin de votre «oui».»*

La France «à l'avant-garde»

– Mais n'y-a-t-il pas aussi, aujourd'hui, un risque de voir la question yougoslave diviser les partisans des «oui» et interférer négativement dans la question posée aux Français? Comment réagissez-vous quand vous entendez M. Philippe de Villiers dire que, pour l'Europe, «Sarajevo est le Munich des années 90» et un Européen comme M. Jean-François Deniau s'interroger sur le sens du vote du 20 septembre devant l'impuissance des pays européens à empêcher les massacres et les horreurs constatées dans les camps de détention?

– Il faudrait que M. de Villiers aille à l'école réapprendre l'art de la litote... Vous citez ceux qui se sont prononcés en faveur d'une intervention militaire mais il y a d'autres personnalités de l'opposition qui vont mener avec ardeur campagne pour le «oui» et ne partagent pas du tout cette analyse. Je pense en particulier à M. Valéry Giscard d'Estaing et à Mme Simone Veil qui ont, au contraire, avec beaucoup de force, exprimé que le déchirement de l'ex-Yougoslavie est une raison de plus pour doter l'Union européenne de véritables pouvoirs en matière de politique extérieure et de défense. L'idée de l'Europe est étroitement imbriquée à l'idée de paix et à l'idée de puissance.

– Mais n'y-a-t-il pas une certaine contradiction entre le fait de dire que le vote du 20 septembre aura une «portée universelle» et le constat de l'incapacité où se trouve l'Europe à rétablir le droit et la paix dans l'ex-Yougoslavie?

– Je ne peux pas laisser dire que, sous prétexte que l'Europe n'aurait pas de pouvoirs internationaux, nous serions, nous, Français, absents. Nous sommes à l'avant-garde. Nous sommes en avant sur le plan humanitaire, militaire et politique. Si les autres nations européennes et occidentales accomplissaient le même effort que la France, beaucoup de choses bougeraient déjà. Loin de desservir la construction européenne, ce conflit la justifie. A l'inverse, imaginez l'incroyable démoralisation qui se propagerait dans toute l'Europe si la France disait «non» à la ratification du traité de Maastricht. Alors, là, oui, ce serait la voie ouverte à la balkanisation généralisée, à l'exacerbation des affrontements nationalistes. Un «oui» de la France sera source d'énergie nouvelle pour les partisans de la paix en ex-Yougoslavie. Aujourd'hui, la Yougoslavie, c'est le contre-exemple absolu, et on ne peut pas empêcher certains politiciens de faire un usage bas, démagogique, d'une situation dramatique. Certains mêmes s'en repaissent comme les vautours se repaissent du malheur. On ne guérira pas la balkanisation de l'Est par une balkanisation de l'Ouest.

» Je ne peux pas laisser dire non plus, comme on le prétend parfois, que M. Mitterrand a été en retard dans son analyse. Combien de fois l'ai-je entendu dire quand les impatients de France et d'Europe exigeaient la reconnaissance précipitée des nouvelles Républiques : *«Veillons à garantir et à protéger le respect du droit des minorités. Si ces précautions ne sont pas solidement prises, les conflits déchireront les peuples de cette région.»* L'analyse était malheureusement prémonitoire. En réalité, il était en avance sur l'événement.»

Propos recueillis par
ALAIN ROLLAT

□ **M. de Villiers (UDF) estime «indécent» de voter le 20 septembre.** – M. Philippe de Villiers, député (apparenté UDF) de la Vendée et partisan du «non» au référendum sur Maastricht, a déclaré, mercredi 19 août sur Radio-Monte-Carlo, qu'il *«serait indécent de voter le 20 septembre en France à la face du monde, alors qu'il y a des camps de concentration, des camps de détention et des horreurs qui se produisent en Europe à deux heures de Grenoble»*. Le président du conseil général de la Vendée s'est déclaré d'accord avec M. Jean-François Deniau, député (UDF) du Cher, qui a proposé lui aussi, mardi soir, sur TF 1, de repousser la date du référendum.

□ ***M. Séguin* est certain que le RPR lui accordera un temps de parole à la télévision.** – M. Philippe Séguin, député (RPR) des Vosges et animateur avec M. Charles Pasqua, président du groupe RPR du Sénat, du Comité national pour le «non» (à Maastricht), a déclaré, dans un entretien paru mercredi 19 août dans *le Courrier de l'Ouest*, être certain que le RPR lui laissera un temps de parole à la télévision. Il craint, en revanche, que *«dans les autre partis, on accorde moins d'importance à la liberté d'expression»*.

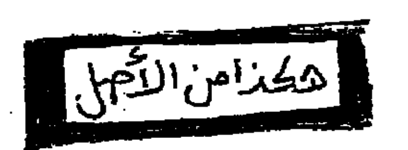
Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
Télex : 206.806 F

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10
Télex : 261.311 F

Edité par la SARL *le Monde*
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944
Capital social : 620 000 F
Principaux associés de la société :
Société civile « Les rédacteurs du *Monde* »,
« Association Hubert-Beuve-Méry »
Société anonyme des lecteurs du *Monde*
Le Monde-Entreprises,
M. Jacques Lesourne, *gérant*.

Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 40-65-29-33
Commission paritaire des journaux et publications, nº 57 437
ISSN : 0395-2037
PRINTED IN FRANCE
Imprimerie du « Monde »
12, r. M.-Gunsbourg
94852 IVRY Cedex



JUSTICE

Le mouvement de protestation des surveillants

Le ministère de la justice ouvre des discussions sur la sécurité dans les prisons

Des discussions avec les syndicats des personnels pénitentiaires sur la sécurité dans les prisons devaient s'ouvrir mercredi 19 août, à Paris. Alors que le mouvement touchait à des titres divers, selon le ministère, une centaine d'établissements sur cent quatre-vingt-deux, mardi 18 août, le directeur de l'administration pénitentiaire, M. Jean-Claude Karsenty, s'est rendu à la maison d'arrêt Bonne-Nouvelle de Rouen, où un surveillant agressé par un détenu était décédé la veille. Le garde des sceaux, M. Michel Vauzelle, s'est lui aussi rendu à Rouen afin de présenter ses condoléances à la famille de la victime.

Au mois de juin, alors que les premières chaleurs se faisaient sentir, le monde pénitentiaire avouait craindre un mouvement de colère des détenus pour l'été. On venait alors de découvrir les chiffres de la surpopulation carcérale : les prisons françaises comptaient au 1er juillet 54 811 détenus pour 43 000 places, soit le chiffre de détenus le plus élevé depuis 1948.

La tempête, pourtant, n'est pas venue de ce lancinant problème de la surpopulation. Les prisons sont aujourd'hui bloquées par les surveillants : au lendemain de la mort de Francis Caron, le gardien de Rouen agressé samedi par un détenu, l'administration estimait qu'environ 100 établissements pénitentiaires sur 182 étaient touchés à des titres divers par le mouvement de protestation. Sur ces 100 établissements, une soixantaine seraient sérieusement perturbés. Les quatre principaux syndicats des personnels pénitentiaires, l'Union fédérale autonome pénitentiaire (UFAP), Force ouvrière, l'UGSP-CGT et l'Union des syndicats pénitentiaires, affirment, pour leur part, que les trois quarts des établissements étaient touchés mardi 18 août par le mouvement de protestation.

Le statut spécial des surveillants interdisant la grève, le mouvement a pris des formes très diverses. Dans certaines prisons, des groupes réunis autour de banderoles et de drapeaux tricolores en berne ont bloqué les portes afin d'empêcher l'arrivée de nouveaux détenus ou le départ vers les salles d'audience ou les cabinets des juges d'instruction.

Les effectifs insuffisants

Dans d'autres, les surveillants ont suspendu les promenades ou les parloirs où les détenus peuvent rencontrer leurs familles ou leurs avocats. A la maison d'arrêt de la Santé, à Paris, le mouvement a pris un tour plus radical encore : les surveillants ont refusé de distribuer les repas des détenus, contraignant ainsi l'administration pénitentiaire à faire rentrer des CRS dans les quartiers de détention.

Le directeur de l'administration pénitentiaire, M. Jean-Claude Karsenty, qui avait dirigé en 1990, à la demande de M. Pierre Arpaillange, une mission sur les problèmes de sécurité en prison, devait recevoir mercredi 19 août l'ensemble des syndicats des personnels pénitentiaires. Tous sont au moins d'accord sur un point : ils demandent aujourd'hui des effectifs supplémentaires. L'UFAP qui a ravi à Force ouvrière, en 1991, la première place en réunissant 35,35 % des suffrages, exige ainsi le recrutement *« impératif »* de 2 500 personnels de tous corps et un plan pluriannuel de créations d'emplois. Force ouvrière (32,48 % des voix lors des élections professionnelles de 1991) demande, elle, un renfort de 1 500 agents, tandis que l'UGSP-CGT réclame des *« effectifs à hauteur des besoins »*.

Dans ce domaine, des efforts ont été accomplis l'année dernière : sur les 571 créations d'emplois accordées au ministère de la justice dans le cadre du budget 1992, 400 étaient réservées à l'administration pénitentiaire. En plus de ces postes de surveillants – 208 pour le programme de prisons à gestion mixte lancé en 1986 par M. Albin Chalandon, 72 pour l'ouverture du centre de détention de Borgo, en Corse, et 120 pour le renforcement des équipes existantes, – l'administration pénitentiaire avait obtenu une *« avance »* de 200 postes théoriquement inscrits au budget 1993. La priorité en faveur des surveillants avait suscité la colère de la CFDT Justice, qui avait dénoncé *« l'étrange absence »* des recrutements de travailleurs sociaux et de personnels infirmiers, mais les syndicats de surveillants, indignés par *« l'insuffisance »* de ces efforts, s'étaient lancés au mois d'octobre 1991 dans un mouvement de protestation.

Le retour des QHS

L'administration pénitentiaire, qui ne nie pas l'existence de sous-effectifs, a réalisé au cours de l'année 1991-1992 une refonte de ses organigrammes afin de mesurer avec précision les carences en personnel. Les effectifs nécessaires au fonctionnement « normal » des prisons françaises ont donc été redéfinis établissement par établissement en concertation avec les syndicats. Ces documents, qui font apparaître des sous-effectifs, soulignent un paradoxe apparu ces dernières années : face au manque de personnel administratif et technique, bien des surveillants ont peu à peu quitté les quartiers de détention afin de rejoindre les greffes ou les services de comptabilité. La plupart des établissements pénitentiaires sont donc privés, en détention, des personnels initialement formés à la surveillance des détenus. Au cours des discussions qui devaient s'engager mercredi 19 août avec les syndicats, l'Union fédérale autonome pénitentiaire et Force ouvrière ne manqueront pas d'évoquer également la création de structures *« spécialisées »* réservées aux détenus *« dangereux »*. Un vocabulaire qui rappelle le temps des quartiers de haute sécurité (QHS) supprimés par M. Robert Badinter en 1982. Indigné par ce discours, l'UGSP-CGT (11,55 % des voix aux élections de 1991) a immédiatement rappelé qu'il était *« malsain et dix fois plus dangereux de travailler avec des détenus isolés ». « Cette incarcération inhumaine et facile faisait du détenu un fauve,* note-t-elle dans un communiqué. *Un fauve constamment révolté contre l'institution et son premier représentant, le surveillant. »*

Créés en 1975, les quartiers de sécurité renforcée (QSR) et les quartiers de plus grande sécurité (QPGS) avaient fait l'objet en 1981 d'un rapport qui concluait à l'urgence de leur suppression. La commission d'étude, qui soulignait l'arbitraire des décisions de placement et la dureté des conditions de détention – isolement total, vitres opaques, chaise et lit scellés au sol – demandait un retour rapide au *« droit commun »*.

Aujourd'hui, les QHS sont supprimés, mais les détenus « difficiles » peuvent être placés dans des quartiers d'isolement à leur demande – c'est parfois le cas dans les affaires de mœurs, où les « pointeurs », comme on les appelle en prison, craignent les autres détenus – ou à la demande du juge d'instruction ou de la direction de l'établissement. Le juge d'instruction peut l'imposer pour une durée de dix jours renouvelables, une fois ; la direction de l'établissement peut aller jusqu'à trois mois, sa décision étant soumise au contrôle du directeur régional et de la direction de l'administration pénitentiaire.

Les détenus qui présentent des troubles psychiatriques sont suivis, là où les structures le permettent, par les services médico-psychologiques régionaux créés en 1986. Rattachés aux hôpitaux publics, placés sous l'autorité d'un médecin psychiatre dépendant de l'hôpital de rattachement, les SMPR, qui sont aujourd'hui au nombre de dix-huit, interviennent principalement dans les maisons d'arrêt, c'est-à-dire auprès des prévenus. Dans les établissements pour peine qui accueillent, eux, les condamnés, ces services sont quasiment inexistants.

La psychiatrie ne peut toutefois apporter une réponse simple, immédiate, et définitive, aux cas complexes que lui soumet la justice (1). Le meurtrier du surveillant de Rouen, Stéphane Delabrière, qui avait décapité un clochard dans des conditions particulièrement atroces avant de s'accuser du meurtre d'une greffière égorgée un an et demi auparavant, faisait ainsi partie des détenus dont la santé mentale était plus que fragile. Suivi par un psychiatre du service médico-psychologique régional de Rouen, Stéphane Delabrière ne faisait pas partie des détenus particulièrement signalés (DPS) de la maison d'arrêt Bonne-Nouvelle. La direction de l'établissement, qui avait institué un classement « local » afin de faciliter le fonctionnement de la détention, s'était contentée de le classer parmi les détenus portant la mention : *« troubles du comportement »*.

Le meurtrier du surveillant était-il passible de l'article 64, ce texte qui précise qu'il n'y a ni crime ni délit lorsque le prévenu *« était en état de démence au temps de l'action »* ou lorsqu'il a été *« contraint par une force à laquelle il n'a pu résister »* ? Aurait-il dû, à ce titre, être privé de procès et placé dans un hôpital psychiatrique ? A la demande des deux juges d'instruction chargés de ces dossiers, Stéphane Delabrière, qui était en détention provisoire depuis le mois de décembre 1991, avait fait l'objet de deux rapports d'expertise successifs au printemps dernier. Leurs conclusions étant contradictoires, une troisième expertise était en cours lorsque le drame a eu lieu.

ANNE CHEMIN

(1) Sur ces problèmes, un livre de Claude Cherki-Nicklès, psychanalyste, et Michel Dubec, psychiatre analyste expert auprès des tribunaux, paru en avril, fait une analyse intéressante : *Crimes et sentiments*, éditions du Seuil, coll. l'Epreuve des faits. 275 pages, 110 francs.

M. Karsenty en visite à Rouen

ROUEN

de notre correspondant

Le directeur de l'administration pénitentiaire, M. Jean-Claude Karsenty, s'est rendu mardi 18 août à la maison d'arrêt Bonne-Nouvelle de Rouen, où un surveillant principal, Francis Caron, avait été mortellement blessé, samedi 15 août, par un détenu dont il contrôlait la cellule.

Selon l'intersyndicale, M. Karsenty a annoncé l'ouverture, en septembre, d'une double enquête à la fois sur les circonstances du drame qui a coûté la vie à Francis Caron et sur le fonctionnement général de l'établissement. *« Nous estimons que la direction de la prison est mise en cause, même si ce n'est pas officiel »*, a conclu le porte-parole de l'intersyndicale, M. Réginald Lesur. A l'issue des discussions avec les syndicats, M. Karsenty a accepté deux des demandes formulées par l'intersyndicale. L'inspection des cellules et le sondage des barreaux afin de vérifier qu'ils sont bien scellés seront désormais effectués – de manière provisoire – par deux surveillants au lieu d'un seul.

D'autre part, les détenus condamnés, qui n'ont pas leur place dans une maison d'arrêt, seront prochainement transférés vers d'autres établissements. Manifestement éprouvés par le drame touchant leur profession, les cent quarante surveillants de Rouen affichent malgré tout leur détermination. *« Il faut que ça change, et ça va changer à Rouen car nous ne reprendrons pas le travail dans les conditions actuelles. »*

Incidents à Gradignan

BORDEAUX

de notre correspondante

Une vive tension a régné pendant la journée du mardi 18 août à la maison d'arrêt de Gradignan (Gironde). Privés de parloir en raison du mouvement de protestation des surveillants, quatre-vingts détenus de l'établissement et du centre de jeunes détenus voisin ont refusé de regagner leurs cellules à l'issue de la promenade. Une centaine de CRS et de policiers sont intervenus à l'intérieur de la maison d'arrêt sans toutefois faire usage de la force.

Les incidents ont éclaté à partir de 9 h 30. A l'issue de la promenade, un groupe d'une cinquantaine de détenus, suivi peu après par vingt-huit prisonniers du centre des jeunes détenus, a refusé de regagner les étages. CRS et policiers dépêchés sur place n'ont pas eu à faire usage de la force. Après négociation avec l'administration et le parquet, les détenus ont accepté de regagner leurs cellules. Cependant, des chahuts ont repris épisodiquement dans la journée, et les forces de police ont été maintenues dans l'établissement.

Ces incidents ont renforcé la détermination des surveillants de la maison d'arrêt, qui ont reconduit leur mouvement pour la journée du 19 août. Avant la mort de leur collègue de Rouen, ils avaient déjà engagé des mouvements de protestation, en empêchant notamment les visites des avocats et des travailleurs sociaux. Il y a quatre mois, en effet, un surveillant, qui tentait de s'interposer dans une bagarre entre détenus, avait été projeté contre un mur. Plus récemment, un gardien a eu le nez cassé par un prisonnier. Selon les surveillants, le calme revenu mardi n'est peut-être *« que celui qui précède la tempête »*. En tout cas, *« aucun agent ne prendra de risques ; nous revendiquons notre sécurité avant tout. Pour la distribution des repas, nous n'ouvrons désormais qu'une seule cellule à la fois et nous ne sommes jamais seuls »*.

La maison d'arrêt de Gradignan, construite à la fin des années 60, n'est pas un établissement vétuste, mais, comme beaucoup d'autres, elle est surpeuplée. Initialement prévue pour 480 détenus, elle en accueille 700 et compte 151 surveillants. Selon l'Entente syndicale (CGT, UFAP, FO, USP), *« il en faudrait quinze de plus »*.

GINETTE DE MATHA

ENVIRONNEMENT

A la veille de la rencontre entre les ministres de l'environnement français et allemand

La France réglemente sévèrement l'importation des ordures ménagères

Les ordures ménagères en provenance de l'étranger seront désormais soumises à une sévère réglementation. Un décret proposé par le ministère de l'environnement et signé par le premier ministre, M. Pierre Bérégovoy, est paru, mercredi 19 août, au *Journal officiel*. Les résidus domestiques, que l'on considérait comme inoffensifs mais dont on vient de s'apercevoir qu'ils pouvaient contenir des rebuts dangereux – notamment des déchets médicaux – subiront le même sort que les déchets industriels dits « spéciaux ».

D'abord, l'importation des ordures ménagères en vue d'une simple mise en décharge est prohibée. Cette disposition est dans la logique de la loi du 19 juillet dernier prévoyant la disparition de toutes les décharges d'ici à dix ans. Ensuite, ces importations ne seront acceptées que s'il y a accord préalable entre la France et le pays expéditeur. Enfin les déchets ne recevront leur laissez-passer que si le département qui les reçoit a élaboré – comme l'y oblige la loi de juillet 1992 – un plan d'élimination des déchets.

Ces dispositions vont ralentir l'intense circulation des résidus domestiques en provenance de l'étranger. Les tonnages concernés sont estimés entre 500.000 et 1 million de tonnes par an, dont 80 % viennent d'outre-Rhin. Le décret anticipe sur un règlement que les experts des Douze négocient depuis plusieurs mois à Bruxelles. La question est de savoir jusqu'où aller dans la limitation du trafic transfrontalier de produits « à risque » sans violer le principe, posé par l'Acte unique, de libre circulation des marchandises.

Une affaire menée à la hussarde

Mme Ségolène Royal, ministre de l'environnement, a, en tout cas, utilisé l'actualité estivale pour accélérer les choses sans avoir l'air de forcer la main de ses collègues européens. Loin de calmer le jeu après la découverte, il y a une semaine, de quelques seringues dans des ballots allemands, elle a multiplié les déclarations et lancé les douaniers sur la piste des camions suspects. Depuis, une vingtaine de ces véhicules ont été refoulés et trois personnes incarcérées. Puis, mettant à profit la découverte d'un important trafic de déchets en Allemagne même, elle a demandé à M. Klaus Töpfer, ministre allemand de l'environnement, de lui donner le feu vert pour la publication du décret limitant drastiquement les importations d'ordures ménagères. C'est chose faite avant même la rencontre des deux ministres prévue pour vendredi 21 août à Paris. Une affaire menée à la hussarde.

Il valait mieux aller vite car déjà certains responsables d'outre-Rhin se rebiffent. Ainsi, après le refoulement à la frontière d'un poids lourd acheminant vers une décharge proche de Verdun (Meuse) des déchets municipaux de la ville de Kempten (Bavière), M. Christian Oberhaus, porte-parole de la société effectuant la collecte, a élevé une protestation. Selon lui, dans ce véhicule de vingt et une tonnes, on a trouvé, en tout et pour tout, six seringues sans aiguilles. *« Nous ne sommes pas responsables si des diabétiques jettent leur seringue à la poubelle,* a-t-il commenté. *Nous n'acceptons pas les reproches des autorités françaises. »*

La « plutonium connexion »

Enfin, les Verts réagissent à leur manière. M. Didier Anger, leur porte-parole, dans une lettre au premier ministre et à Mme Royal, les félicite de refuser les déchets hospitaliers venant d'Allemagne. Mais il leur rappelle que la France accepte de ce même pays des combustibles nucléaires usagés qu'elle traite à l'usine de La Hague (Manche).

Au terme du contrat signé entre la Cogema et l'Allemagne, les substances issues du retraitement – notamment du plutonium – doivent être restitués au pays d'origine. *« Il y a une « plutonium connexion » à la française,* dit la lettre, *qui, sous des prétextes techniques et marchands, permet la prolifération de l'arme nucléaire et ce, aux risques d'accidents, d'actes de piraterie ou d'actes de terrorisme au cours des transports. L'enjeu est bien plus grave que celui des déchets hospitaliers. La France ne doit pas être la poubelle atomique de l'Europe. »* Les Verts demandent donc que la France interrompe ses contrats de retraitement de déchets nucléaires avec l'étranger et les transports qui en découlent.

MARC AMBROISE-RENDU

Polémique dans la Loire

Impliquée dans des importations de déchets suisses, puis allemands, la décharge du Pateux, à Roche-la-Molière (Loire), continuerait d'importer clandestinement des produits médicaux usagés en provenance d'Allemagne.

LYON

de notre bureau régional

A Roche-la-Molière, près de Saint-Etienne (Loire), les rumeurs, les soupçons et les non-dits sont encore plus tenaces que l'odeur des immondices. Ouvert en 1973 sur près de 65 hectares en bordure d'agglomération, le centre d'enfouissement technique du Pateux n'a pas la réputation d'être un modèle de sécurité. Cette décharge, destinée à accueillir des déchets de type 2, c'est-à-dire les *« ordures ménagères, les résidus urbains et autres déchets banals »*, a été impliquée, ces deux dernières années, dans des trafics avec la Suisse et l'Allemagne. En 1990, M. Brice Lalonde, alors secrétaire d'Etat à l'environnement, s'était même rendu sur place pour dénoncer la situation : chaque jour, des tonnes d'ordures ménagères d'origine helvétique transitaient par le pays de Gex pour échouer dans le petit val du Pateux.

Trafic discutable mais légal. En août 1991, la découverte fortuite de déchets hospitaliers allemands, appartenant à la société Borman, avait relancé la polémique. La Société anonyme de transfert d'ordures et de déchets (SATROD), qui gère la décharge, invoque pour se justifier *« une différence de réglementation entre les deux pays »*. Selon M. Georges Cizeron, directeur général de la SATROD, *« certains déchets médicaux sont, en Allemagne, considérés comme assimilables aux déchets ménagers »*. A l'époque, il promet un tri sélectif des ordures, c'est-à-dire outre-Rhin.

Des déchets hospitaliers arrivent-ils malgré tout à la décharge de Roche-la-Molière dissimulés au milieu des ordures ménagères en provenance d'Allemagne (près de 20 000 tonnes en 1991) ? L'accusation fait bondir les dirigeants de la SATROD. Pas question, selon eux, de parler de *« scandale »* lorsque *« deux ou trois seringues »* à usage personnel, jetées dans une poubelle allemande, rejoignent les immondices du Pateux.

Les services de la direction départementale des douanes de Saint-Etienne confirment que, depuis l'été dernier, la situation tend à s'améliorer. *« Nous sommes extrêmement rigoureux à ce premier stade* [de contôle] *et tout chargement suspect est isolé (...) Les cas sont rares, car nous fonctionnons depuis une vingtaine d'années, et connaissons bien nos clients »*, plaide M. Cizeron. Quant à reconsidérer l'ensemble du contrat avec un transporteur lorsque des infractions sont constatées... Les échanges avec l'Allemagne rapportent entre 400 et 500 francs la tonne, soit deux à trois fois le prix du traitement des immondices françaises.

ÉRIC PELLETIER



CULTURE

L'Été festival

Sellars colorie Messiaen

« Saint François d'Assise » mis en scène à Salzbourg par l'imprévisible Américain

SALZBOURG

de notre envoyée spéciale

Ou ça passait, ou ça cassait. *Saint François d'Assise* de Messiaen, c'était le suspense du Festival de Salzbourg 1992. Car ce grand rituel divin est frère de *Parsifal* par son mysticisme et ses proportions (quatre heures et demie de musique). Comparable plutôt aux longues nuits du Kathakali : le temps et la manière de raconter ne sont pas ceux du théâtre chanté occidental.

Et le suspense était corsé par ce détail : Messiaen, avant de mourir cet hiver, avait accepté que son unique opéra, créé sous son contrôle étroit en 1983 à l'Opéra de Paris, et sur lequel il avait, visuellement, des idées très arretées, *oui, que son Saint François* fût confié, pour la production salzbourgeoise, à l'imagination frondeuse et aux mains bricoleuses de Peter Sellars, le méchant petit diable de la mise en scène américaine. On pouvait tout imaginer.

Tout sauf ça : une illustration au premier degré de cette vie de saint ornithologue, avec des oiseaux comme s'il en pleuvait et des couleurs, plein de couleurs. Puisque, comme on sait, les accords de Messiaen sont colorés. Que les fauvettes et autres loriots fassent leur apparition sur des écrans vidéo, que les couleurs soient produites par des tubes de néon, ne change pas grand-chose au résultat. *Soit un spectacle plein de respect* pour saint François et Messiaen, accueilli triomphalement (malgré les quelques huées traditionnelles) le lundi 17 août, jour de sa création.

Indications tatillonnes

Il y a de très belles choses dans la mise en scène de Peter Sellars. L'atout maître est qu'elle se déploie dans l'immense espace de la Felsenreitschule, sur cette même scène encastrée dans une falaise où Peter Stein a dirigé son *Jules César*, dans cette salle en paliers que recouvre à volonté un plafond coulissant : on voit le ciel, tout l'espace est ensoleillé, et puis le noir se fait, et les acteurs et le chœur sortent des galeries creusées dans la roche comme s'ils venaient de l'extérieur, de la réalité. Ça change quelque chose à la sainteté.

Et puis Sellars a refusé que les moines, le moinillon, le saint héros et les choristes (la voix du Christ, amplifiée cent cinquante fois) ressemblent à des acteurs et jouent leur rôle théâtralement. Messiaen, dans des indications scéniques bizarrement tatillonnes, n'a pas manqué pourtant de spécifier que la barbe de François devait être roussâtre et rare, sa robe brune, que les autres moines devaient être en noir, porter une corde en guise de ceinture, etc. Les choristes portent ici des costumes de tous les pays et de toutes les religions. José Van Dam, qui était un saint François barbu et tonsuré en 1983, revient cette fois non maquillé, vêtu de bure grisâtre comme ses compagnons, d'abord semblable aux moines de la communauté, puis peu à peu désigné par on ne sait quelle force intérieure, de plus en plus courbé, *illuminé, isolé dans l'extase* mystique, évanescent. Le baryton belge ne s'arrête de chanter que pour mourir, au long de ces trois actes et de ces huit tableaux écrasants.

Moins écrasants vocalement – Messiaen, a-t-il fait remarquer (1), n'écrit pas si différemment pour la voix que Massenet, Debussy et Bizet – que par leur durée et la difficulté de mémoriser ces longs sermons, suavement accompagnés au violon, répétitifs et pourtant variés comme toute la partition.

Mais on ne pense pas à ces difficultés en écoutant Van Dam plus de quatre heures durant. On ne peut même pas croire qu'il a travaillé le *naturel de sa voix, la simplicité* de ses attitudes, l'humilité de ses gestes. Il est là. Il a la foi. Il reçoit les stigmates, parle aux oiseaux, guérit le lépreux d'un baiser, se perd dans la musique de Dieu, meurt dans Sa Clarté. Van Dam chante tout ça. Et on y croit.

L'œuvre repose aussi – c'est bien le moins – sur les épaules de l'ange, petite Pamina désincarnée (Messiaen a vraiment pensé à *la Flûte enchantée*), dont la voix ne doit évidemment ni peser ni poser. Cet ange est Dawn Upshaw, dont l'innocence avait déjà illuminé le *Rake's Progress* à Aix. Ici, elle est tout simplement l'incarnation de la musique, rôle qu'elle assure *comme s'il lui avait de toujours été* destiné . Retenons dans le groupe des moines franciscains la basse de Tom Krause (Frère Bernard) et le médium ému du petit Frère Léon (le jeune baryton Urban Malmberg). Le rôle du lépreux (le ténor Ronald Hamilton) nous avait paru inchantable en 1983 : il l'est resté.

Une armée incertaine

L'Orchestre philharmonique de Los Angeles, réparti sur scène en deux groupes distincts, avec abondance de percussions et ondes Martenot, et le Chœur Arnold Schoenberg, divisé en dix groupes, constituent une armée où certains bougent et d'autres pas, avec parfois (l'interminable prêche aux oiseaux) six ou sept rythmes superposés : impossible à diriger, avait d'abord diagnostiqué Ozawa, avant d'assurer magistralement la création en 1983.

Esa-Pekka Salonen, le jeune chef finlandais qui monte, dirige ses troupes d'une baguette aimantée, impuissant, évidemment, à obtenir des attaques absolument simultanées étant donné la dispersion des musiciens et les différences de propagation du son, mais tout proche d'y arriver. Les grands « gamelangs » pour deux xylophones et vents qui coupent les parties chantées, les formidables ponctuations de chants d'oiseaux qui désignent à chaque fois l'intervenant, tous *ces éléments qui structurent et codent* la partition toujours de la même façon, qui délimitent si fortement les durées dans un temps étiré, Salonen les maîtrise parfaitement. Et sa façon sportive de jongler avec les rythmes inextricables vaut bien la manière zen d'Ozawa.

Reste Sellars, donc. Il aurait pu – n'aurait-il pas dû ? – se contenter de la charpente en bois brut que lui a construite le décorateur Georges Tsypin, et de ces immenses praticables dangereusement inclinés, sur lesquels les acteurs glissent, basculent, se hissent avec difficulté et qui en disent assez sur la Passion, la montée en croix, la volonté d'identification de *saint François avec le Christ.*

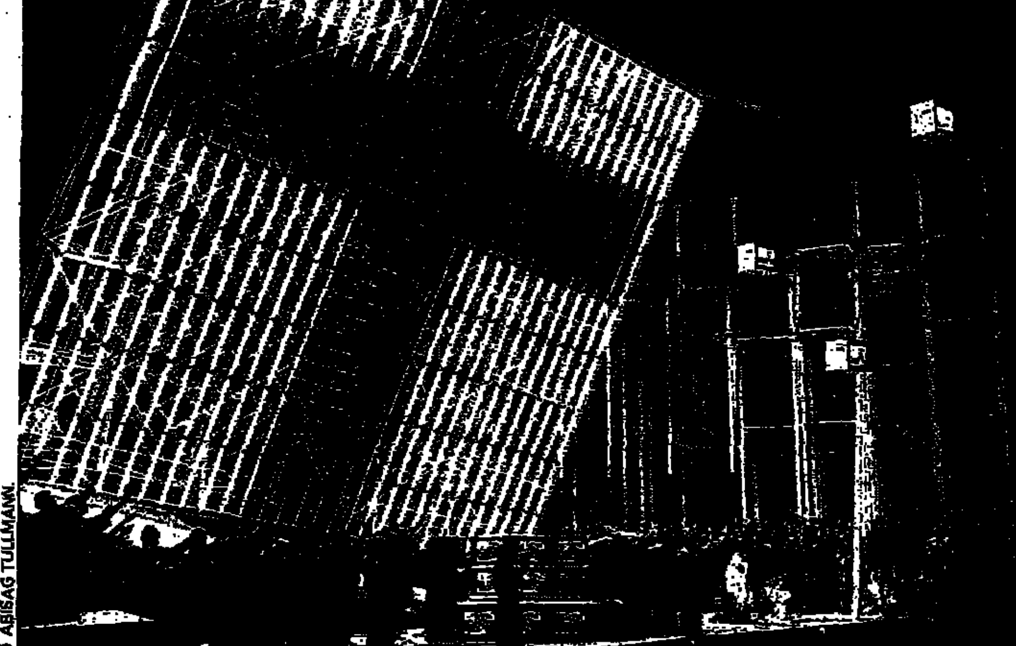
Mais non, Sellars a tout explicité avec, dans un premier temps, des images pasoliniennes de crucifixion. Puis, durant les cinquante-cinq minutes du prêche aux oiseaux, avec des gros plans animaliers à la Patrick Bouchitey. *Le tout corsé de fleurs*, de mains caressant l'eau courante, multipliées et récurrentes grâce à une quinzaine d'écrans vidéo suspendus comme des lustres au-dessus de la scène.

Et ce n'est pas tout. Une autre fournée de moniteurs télé, déplacés à vue par les machinistes, viennent s'agencer sur le devant du plateau pour figurer des éléments de décor vaguement concrets : porte du couvent, lit du lépreux, grotte où François vient se retirer. Enfin, encore *plus fort, encore plus signifiant*, un énorme entrecroisement de tubes de néon s'interpose en plein milieu de l'action. Messiaen (voir les couleurs de ses célèbres chemises) en aurait détesté les teintes de milk shake. Aurait-il aimé que la croix, qu'il voulait noire sur un fond bleu dans ses indications scéniques, soit jaune citron et bleu canard et mesure 15 mètres de haut ? Deux cultures s'affrontent, donc. *Là, Giotto. Ici*, le clignotement incessant de l'image vidéo.

ANNE REY

(1) Dans un témoignage publié par *l'Avant-Scène*, dans son numéro bilingue sur le *Saint François d'Assise* de Messiaen qui sert de programme à Salzbourg.

► **Prochaines représentations : les 21, 25 et 28 août. Coproduit par l'Opéra de Paris, le spectacle sera repris la saison prochaine à la Bastille.**



© ABISAG TULLMANN

Des couleurs, plein de couleurs produites par des tubes de néon.

Le charme pervers des Jam Sessions

Quand Hank Jones, Dee Dee Bridgewater et autres musiciens éprouvés sont invités à improviser ensemble

MARCIAC (GERS)

de notre envoyé spécial

La « Jam Session » autorise toutes les audaces. Prenez Hank Jones, pianiste d'une délicatesse, d'un toucher, d'un timbre si cristallin qu'ils exigeraient les espaces les plus soignés, les acoustiques les plus sophistiquées et l'auditoire le plus exigeant. Eh bien !, va pour un chapiteau, une sono de gare et une roborative Jam Session : soit six professionnels à toute épreuve, *un sens de la performance indépassable* et l'envie de faire plaisir. Qui en demanderait plus ?

A y regarder de plus près, ce n'est pas un don si précieux à faire aux musiciens. Dee Dee Bridgewater par exemple. Elle a actuellement un trio *superbe et un répertoire millimétré*. Elle est belle. Elle sait se donner. Au bout de vingt ans de carrière, elle est encore à la recherche de la perfection. On lui dit donc « venez, seule, chanter ici avec McCoy Tyner ». Ou alors, un jour en Italie, « apprenez vingt thèmes *d'Ellington dans l'après-midi* ». Ou encore, comme à Marciac pour cette quinzième édition du Festival de jazz qui s'est tenue du 8 au 16 août, « venez à la bonne franquette, débrouillez-vous, faites au mieux, c'est pour Dizzy Gillespie ». Les photographes l'affublent de lunettes. Elle ressemble encore plus à Ella Fitzgerald.

On la flanque de John Hendricks, même qualité, même usage . On ajoute le trio de Hank Jones (tiens, ça tombe bien, chère Dee Dee, vous qui avez pratiquement débuté avec son regretté frère, Thad Jones, souvenez-vous). On colle là un George Mraz, bassiste tchèque aussi excellent que sous-employé. On plante bien en vue un jeune ténor déniché dans la Caraïbe par Dizzy Gillespie en personne : David Sanchez qui signera le chorus le plus débutant, le plus déroutant de la saison sur *Night in Tunisia*. Et pour parer à toute éventualité, on met bien en évidence John Faddis, trompettiste de métier et de cliché, dédaigneuse doublure de Dizzy, mais enfin, très aisé dans les aigus (ça plaît toujours, on se demande comment) et solide en scène, ce qui rassure tout le monde.

Après quoi, roulez jeunesse, vous êtes des musiciens de jazz, montrez-le que diable, de l'entrain ! de la gaité ! de l'évidence ! Si bien que la Jam Session, cette confrontation spontanée des origines déjà bien défigurée par le « revivalisme » New Orleans, est réduite à une sorte d'exercice jovial et paresseux. Tous les musiciens le savent . Mais par talent, et aussi par correction, ils donnent le change.

Pourtant, le procédé recouvre, au mieux, une idée dévoyée, prétendument ouverte, « démocratique », de la didactique du jazz. Des entrepreneurs vertueux, « pour faire connaître le jazz », exhibent des jam approximatives d'où ne ressort que son image la plus délavée : une farce interprétée par les rois des animaux. Le bebop, ce renversement rimbaldien du jazz, convient mieux que tout autre à ce simulacre simplificateur. A Marciac, au terme d'une jam valeureuse, réunissant des musiciens exceptionnels, le public assoiffé de rappels *donnait* l'impression, comme disait Eric Satie, d'avoir *« beaucoup aimé, mais il était bien le seul »*.

On pouvait craindre que soient devenues caduques ces tournées de bric et de broc de jadis, avec plateau de luxe et, aujourd'hui Paris, demain Berlin, Acapulco, Mohon (Morbihan) ... Mais non ! Les festivals en sont parfois l'apothéose moderne. On redoutait que le bebop, les musiciens, le free jazz, en soient venus à bout. Rassurons-nous. En fait, cette bonne vieille doctrine rayonne : elle est partout. Le jazz continue de donner le sens de la vie, comme un sous-titrage. Parfois, le film n'est pas terrible.

FRANCIS MARMANDE

Alechinsky prend la mer

Au Musée de la marine, une exposition inattendue et très fournie

Il faut le dire avec la dernière fermeté : la marine, *« peinture ayant la mer pour sujet »* selon les dictionnaires, *est l'une des plus tragiques* victimes de l'art contemporain. En dépit de tout, de la modernité et de l'abstraction, du minimal et du conceptuel, le paysage survit, la nature morte résiste, le portrait ressuscite. La marine, elle, souffre mille maux et menace de disparaître. Hors quelques ports bretons, et l'association des Peintres officiels de la marine, elle ne compte plus guère de partisans. Nicolas de Staël, Dufy et Braque furent parmi les derniers – c'était il y a plus de quarante ans.

Pour sauver ce genre en péril, du moins veut-on le croire, le Musée de la Marine a eu l'idée d'inviter Alechinsky à exposer dans ses salles. Pourquoi Alechinsky ? Parce que celui-ci, à sa manière, est un peintre de la mer, des bateaux, des marées, *des portulans et des grands voyages* atlantiques. Comme le Musée de la marine ne dispose pas d'une infinité de salles et possède cependant des collections colossales, la solution la plus simple a été élue : accrocher les peintures et les dessins contemporains *parmi les maquettes de galères* et les marines d'autrefois. Le résultat est étonnant et Alechinsky se sort fort bien de l'épreuve.

Parmi les modèles réduits de bois et de cuivre, les sculptures dorées qui ornaient jadis les gaillards d'avant, les canons de bronze verdi, les mâts de beaupré et les bannières écarlates, entre les *Ports de France* lumineux de Joseph Vernet et de formidables batailles navales peintes au siècle dernier, vagues blaireautées en blanc pur, cordages enchevêtrés et *fumées en volutes*, dans un décor ahurissant où l'œil ne cesse d'être attiré par un objet ou une image, Alechinsky a accepté de poser simplement sur des chevalets quelques-unes de ses peintures de mer, vagues et voiliers à l'encre de Chine sur papier, planisphères rêvés et relevés de côtes imaginaires.

A l'extrémité de la galerie courbe où le musée est établi, Alechinsky a disposé d'un espace à lui seul destiné. *Mais le plaisir de l'accumulation* et du fatras intime l'a emporté et il a accroché là, serrées, à l'étroit, tant d'œuvres de toutes sortes, esquisses, livres illustrés, cartes « retouchées », céramiques, tableautins, croquis en frises – il y en a un peu moins de *deux cents – que l'on se croirait* encore dans le cabinet particulier d'un amateur de curiosités maritimes. C'est du reste l'un des charmes de cette exposition que cet air d'improvisation et de désordre.

Dans les œuvres de petit format, l'adresse et la feinte désinvolture d'Alechinsky font merveille. En quelques coups de pinceaux chinois, il *suggère le large, un cargo, des voiles*, un coup de brise. Avec une belle économie de moyens, chinoise elle aussi, il enferme l'océan et le vent dans un dessin très simple, mais juste. On songerait plutôt à Dufy qu'à Cobra devant ces vignettes savamment naïves. Il en est de très réussies, particulièrement celles où le peintre travaille sur des cartes marines du Japon ou de l'Arctique, *et de burlesques et gaies quand il change le profil* de la Bretagne en tête de loup et celui de la Turquie en animal monstrueux. Les grands formats ne tombent pas plus dans le grand spectacle. Composés, calculés, ils relèvent assurément d'un art très décoratif, mais c'est d'une décoration chamarrée et légère, séduisante en somme.

PHILIPPE DAGEN

► **Musée de la marine, Place du Trocadéro ; 75016 Paris ; tél. : 45-53-31-70. Jusqu'au 13 septembre.**

L'éloge de l'intimité

En dix ans, le Festival du Périgord noir s'est hissé aux premières places

MONTIGNAC-LASCAUX

de notre envoyé spécial

13 août, 3 heures du matin, dans la cour du château du Manesgre, sur une colline qui domine la vallée de la Vézère, dans ce Périgord noir, près du site de Roc-Merle où l'on a retrouvé les plus *anciennes* sculptures préhistoriques connues. On lève la tête pour pister une étoile filante. Les murs de pierre blonde, les lourds toits de lauzes découpent un ciel en lapis-lazzuli. L'humidité, la froidure qui monte de la terre sont déjà de septembre. On les oublie en écoutant de magnifiques interprètes qui ont écrit l'histoire d'un jeune festival, *réunis dans une série de numéros* joyeux présentés par Frédéric Lodéon, le Monsieur Loyal de la musique classique.

Il est 3 heures du matin, et c'est la fête. Elle dure depuis 18 h 30, depuis qu'à quelques noms près les mêmes interprètes, le Quintette à vent Moraguès, le violoncelliste Martin Lovett et le pianiste Michel *Dalberto, ont pris possession de la* petite scène installée dans l'église de Saint-Léon, pour jouer Schubert, Schumann et Mendelssohn (dont une inattendue, splendide et pertinente transcription pour vents et piano du *Quintette pour piano et quatuor à cordes* de Schumann), trois heures avant que Mikhaïl Rudy, pianiste, Michel Portal, clarinettiste, et Gérard Caussé, *altiste*, ne se réunissent pour jouer Schumann, Schubert, Brahms et Mozart. Des artistes inspirés, généreux. Puis le public se rassemble sous une grande tente pour souper, se réchauffer d'une sangria épicée. Le Festival du Périgord noir a dix ans.

C'est à Montignac, en 1983, qu'un jeune homme de vingt-cinq *ans organisait, avec 20 000 F en* poche, ses premiers concerts. Aujourd'hui, le festival que dirige Jean-Luc Soulé est devenu l'une des manifestations phares de l'été, un petit *« Salzbourg-sur-Vézère »* selon un journaliste présent, une véritable PME à la tête d'un budget de 4 millions de francs, soutenue par à peu près toutes les institutions dont le ministère de la culture, qui fédère une trentaine de bénévoles, emploie deux permanents et une dizaines de jeunes salariés chaque été pour assurer *l'intendance, qui s'appuie sur un* réseau d'amis dont l'hospitalité transforme leurs maisons en crèches pour artistes.

Conversation en musique

Un festival dont la programmation inventive se partage en deux sessions totalisant une quarantaine de présentations publiques, auxquelles il faut ajouter des « cours de maître » donnés par les Moraguès, par Lovett le violoncelliste du Quatuor Amadeus, par Lorraine Nubar, renommé professeur de *chant à la Juilliard School de New-York* et par Dalton Baldwin, prince des accompagnateurs, une action dans le domaine de la restauration des églises de la région, l'édition d'une revue, *Reflets du Périgord.*

La première session consacrée à la musique baroque se déroule durant la deuxième quinzaine de juillet. Invités, notamment, les Arts florissants et William Christie, les Gabrieli Consort and Players, l'Ensemble London Baroque, Il *Seminario Musicale de Gérard* Lesne, Sophie Boulin, ou la troupe britannique d'Opera Restor'd pour une représentation de *Lo Speziale* de Haydn, soit quelques-uns des meilleurs interprètes du moment qui se sont sont produits dans les églises de la région et dans la cour du château de Hautefort. Musique vivante éclairée par une programmation de films projetés en plein air. Au pied de l'abbaye de Saint-Amand-de-Coly on a pu voir des films qui *n'ont pas forcément été* à l'affiche du Vox de Montignac, tel le rare *Casanova* muet tourné en 1927, par Alexandre Volkoff, *Senso* de Luchino Visconti, ou *la Ruée vers l'or* de Charlie Chaplin, accompagné en direct par le pianiste Jay Gottlieb...

La seconde session débute mi-août et propose de la musique de chambre, des récitals de piano et *des soirées de lieder*, avec une constante : chaque année, le festival se referme sur *le Voyage d'hiver*. Après les mezzos Christa Ludwig et Brigitte Fassbaender, cette année consacrera la version originale pour ténor du cycle de Schubert dont Peter Schreier et le pianiste Charles Spencer conteront la désespérante errance. Peter Schreier (qui a enregistré ces mêmes lieder de Schubert avec Sviatoslav Richter, chez Philips) voulait venir chanter à Saint-Léon-sur-Vézère. Il avait entendu parler de l'acoustique exceptionnelle de sa petite église romane, de la simplicité de ses lignes, soulignées par l'appareillage somptueux des pierres. Charles Spencer, son pianiste (et celui de Ludwig), lui avait dit la *magie de ce lieu dont Michel* Dalberto affirme qu'il est l'un des trois endroits au monde où l'on se sent le mieux pour faire de la musique.

C'est pour quatre cent cinquante personnes, souffle coupé, que la soprano Dona Brown et Michel Dalberto y ont interprété dix-huit lieder de Schumann et de Schubert. Une émotion, une communion, une perfection, puis le clarinettiste Pascal Moraguès s'est immiscé *dans cette conversation en musique*, pour le plus émouvant *Pâtre sur le rocher* qu'il nous ait été donné d'entendre. Comment décrire les entrelacs de ces trois voix ? Douze minutes de paix volées au miasmes du temps.

ALAIN LOMPECH

► **Prochains concerts : Schubert, Schumann, par le Quatuor Sine Nomine (le 19) ; *le Pèlerinage de la rose*, de Schumann, par l'Ensemble vocal d'Utrecht, Udo Reinemann (direction) (le 20) ; Schubert, Schumann, par Elisabeth Leonskaja (piano) (le 21) ; Schubert, Schumann, par le Trio Schubert de Vienne (le 22) ; *le Voyage d'hiver*, de Schubert, par Peter Schreier (ténor) et Charles Spencer (piano) (le 23). De 80 F à 200 F. Tél. : (16) 53-51-61-61. Renseignements hébergement : (16) 53-51-82-60.**

ARTS • SPECTACLES

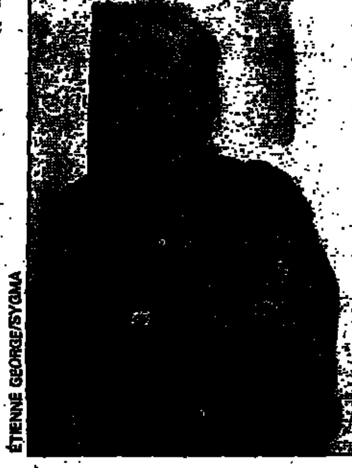
NICOLAS KLOTZ TOURNE « LA NUIT SACRÉE », DE TAHAR BEN JELLOUN

Au clair de la nuit

Une petite fille élevée comme un garçon, dont on a confisqué la féminité, c'était « l'Enfant de sable ». Vingt ans après, Ahmed devient ce qu'elle est, Zarah, pendant cette « Nuit sacrée », qui a propulsé, en 1987, l'écrivain marocain Tahar Ben Jelloun vers le prix Goncourt et le succès universel. Aujourd'hui, Nicolas Klotz met en scène ces beaux livres, réputés inadaptables. Avec beaucoup d'atouts dans son jeu et la bénédiction de l'auteur.


ÉTIENNE GEORGE/SYGMA


ÉTIENNE GEORGE/SYGMA


ÉTIENNE GEORGE/SYGMA

Miguel Bose, le Consul (ci-dessus), héros aveugle et clairvoyant. Amina (à droite), Ahmed-Zarah, homme et femme. Deux musiciens et chanteurs dans l'univers de l'écrivain Tahar Ben Jelloun (à gauche).

CASABLANCA

de notre envoyée spéciale

ON voit passer des machinistes portant des bouteilles d'eau fraîche comme des rations de survie. Ils disent qu'il règne sur le plateau une chaleur de hammam. L'équipe a investi les studios de la télévision marocaine, à Casablanca, mais, la place étant insuffisante, les couloirs, les vestibules, les bureaux, le hall ont été réquisitionnés. L'extérieur du bâtiment, construit dans les années 50, a la raideur revêche d'un quelconque hôtel de police. Dans ses abords broussailleux, une tente caïdale a été dressée ; elle sert de cantine.

Le mystère et la beauté sont à l'intérieur. Là, le décorateur Didier Naert a construit une partie des décors de *la Nuit sacrée*, de Tahar Ben Jelloun, telle que l'éclairera pour le cinéma la vision d'un jeune metteur en scène français, Nicolas Klotz, dont c'est le deuxième film. Des décors à la fois oniriques et crédibles, le paysage mental d'un Maroc sans clichés. Au sol, un patchwork de carrelages usés évoque le temps qui passe et les pas oubliés. C'est du vrai carrelage, posé par des artisans habiles, comme les chambranles sont de bois vraiment sculpté et non de polystyrène expansé. Un rocher gris émerge d'un mur bleu éteint, comme le souvenir diffus d'une grotte originelle ; cet escalier, entre Gaudi et Chirico, un peu trop haut, à peine trop étroit, mène à la chambre du Consul. Héros aveugle et clairvoyant, voyageant sans cesse autour de cette chambre, justement, où tournent dans la pénombre les océans à fleur de doigts d'un globe terrestre en braille.

Didier Naert, la moustache orgueilleuse, un peu la tête de Gauguin tendance Pont-Aven, a été à bonne école : assistant d'Alexandre Trauner (le magicien plus vrai que le vrai des Carné-Prévert) pour *l'Homme qui voulait être roi*, de John Huston, *Don Giovanni*, de Joseph Losey, ou *Subway*, de Luc Besson, il est devenu chef décorateur sur *la Nuit bengali*, premier film de Nicolas Klotz, a rejoint ensuite Jerry Shatzberg, notamment, pour *l'Ami retrouvé*. Il aime travailler à un film dès l'écriture du scénario, dont il pense que les décors font partie ; ce fut, à l'évidence, le cas ici.

La scène que Nicolas Klotz met en place avec une lenteur remarquable est un plan-séquence (il en raffole) extrêmement compliqué. Une scène-clé qui se déroule dans un bordel rustique, tenant plus de l'humble ferme (quelques volatiles picorent le sol de sable rouge) que du lupanar de luxe. Le Consul va chez les filles, cette fois-ci, et pour la première fois Zarah l'accompagne, au lieu de son énorme sœur.

La caméra-grue est placée à ras de terre. Le directeur de la photo, Carlo Varini, y est juché, sanglé comme pour l'ascension des Drus par la face nord. Il faut dire qu'elle va s'élever, cette caméra, suivre la tenancière et son adjoint, un idiot de village, monter l'escalier, effleurer les modestes odalisques étendues dans une alcôve, accueillir le Consul et Zarah à la porte, redescendre avec eux l'escalier, s'arrêter enfin au bord du lit sordide, où, un peu plus tard, Zarah, usurpant la place d'une prostituée, sera révélée au plaisir et à elle-même par le « regard » de cet homme qui ne la voit pas... Dix fois, quinze fois, on répète ; la chaleur et la patience sont immenses.

Dans la foule un prédateur aux aguets

Nicolas Klotz exhulte : *« J'aime le fatras d'un premier plan dans un nouveau décor, j'aime un plan où il y a beaucoup de monde et où tout ce que je viens de dire, il faut qu'on le voit ! Allez, on répète encore une fois ! »* Les porteurs d'eau passent, impassibles. Amina, musicienne, chanteuse, révélée au cinéma par son apparition tentante dans *le Thé au Sahara*, de Bernardo Bertolucci, est belle, timide et déterminée à la fois, dans sa petite robe bleue comme un ciel de nuit, trébuchante un peu sur ses talons rouges. Elle est Zarah après avoir été un étonnant Ahmed, le duvet blond au dessus de sa lèvre supérieure teint en noir, les seins bandés serrés, torture indispensable, ô combien ! pour lui faire un torse de garçon... A ses côtés, le Consul, Miguel Bose.

Il y a une heure, dans sa loge, devant son scénario annoté, raturé, surchargé de commentaires et d'indications, malgré ses joues mal rasées, ses pieds nus dans des mocassins épuisés et son jean loqueteux de routard distingué, il ressemblait tellement à sa mère, Lucia Bose, qu'on ne pouvait que s'en émouvoir. Maintenant, sur le plateau, il endosse son costume d'obscurité comme son père Luis Miguel Dominguin endossait autrefois son costume de lumière. Une habilleuse, en papotant, pose sur ses cornées deux lentilles d'un noir opaque, lui met sa canne entre les mains, et s'éloigne.

Le joli jeune homme (si crânement ambigu dans le triple rôle travesti de *Talons aiguilles*, de Pedro Almodovar) a disparu. A sa place, tendu et pâle, d'une totale solitude au milieu de la foule industrieuse, un prédateur aux aguets, un non-voyant assez effrayant.

Miguel Bose, prenant la succession des glorieuses cannes blanches mâles ou femelles du cinéma mondial (de l'inoubliable petite marchande de fleurs, Virginie Cherrill, dans *les Lumières de la ville* à l'obsédé flamboyant Vittorio Gassman dans *Parfum de femme*, en passant par l'archétype de la douce orpheline, Michèle Morgan, dans *la Symphonie pastorale*), a refusé « l'imitation » et a exigé d'être « pour de bon » aveuglé. Il ne quittera plus ses lentilles de la journée. *« Au début*, dit-il, *j'avais peur, j'étais perdu, et j'étais en colère. »*

Castillan absolument, Miguel Bose s'exprime avec la même virtuosité veloutée dans ses *« deux langues de berceau »*, l'espagnol et l'italien, en anglais et en français. Idole des jeunes Latines lorsqu'il « croone », scénariste à la veille de passer à la réalisation, journaliste (il a tenu une chronique d'actualité dans un hebdomadaire de Madrid), écrivant chaque jour depuis qu'il a six ans (*« une espèce de confession où je m'adressais à mes propres oreilles »*), il n'a rien de futile, de banal.

Etre fils de tels parents ? *« La conscience d'appartenir à un clan qui est comme un système solaire. Le père et la mère sont les soleils. Nous, enfants, ne sommes que des satellites avec leur propre orbite. Quand on te fait savoir ça, tu vas ton chemin, et tu échappes au pire qui serait de te comparer au soleil... »*

Des échecs ? Oh oui, il en a eu, *« et c'est beau de s'en souvenir. Si je suis ici, c'est que j'ai survécu à mes erreurs, films pas terribles, disques calamiteux »*. Le rôle du Consul ? *« Cet homme incertain et péremptoire »* le passionne, qui passe *« de l'amour à la haine, du mépris à l'humilité, de la tendresse à la cruauté en une seconde. Il est fou, dangereux, pervers. Intense et excessif. Et en plus, par hasard, il est aveugle. » « De toutes façons*, ajoute Miguel Bose, comme pour se libérer de l'emprise de cette nuit sacrément assumée, *je ne suis pas quelqu'un qui rentre par la porte d'un personnage, s'enferme dedans et perd la clé. »*

Il a déjà abordé une autre planète, un autre rôle exaltant, celui du peintre Géricault – sa vie, sa mort, pour le cheval – dans le film que lui consacre Bartabas, l'impérial écuyer du Cirque Zingaro. Le tournage vient de débuter à Aubervilliers. Est-il lui-même cavalier ? *« Vous savez, les fils de torero sont élevés à la campagne. Et à la campagne, si vous n'avez pas de cheval, vous n'êtes personne. Le jour de mes quatre ans, on m'en a donc offert un. Dès que j'ai été sur son dos, mon père lui a donné un grand coup, et il est parti au galop... »* Ce galop-là, à l'évidence, trotte encore douloureusement dans la mémoire du « fils de torero ».

Les questions d'un récit universel

« Vous vous rendez compte, dit, émerveillé, Nicolas Klotz en parlant de son interprète, *il était dans le ventre de sa mère quand elle tournait avec Bunuel* (1) *! »* Il égrène des références cinéphiliques comme d'autres leur chapelet, il a le cinéma dans l'âme, et dans le sang. Fils de monteur, élevé en partie aux États-Unis, auteur d'un premier court-métrage sur Ravi Shankar qui le jette sur la route de l'Inde, il tourne en 1988 *la Nuit bengali*. Belle et sombre histoire adaptée par Jean-Claude Carrière de Mircea Eliade, amours condamnées entre un élève ingénieur anglais et une jeune fille indienne disciple de Rabindranath Tagore.

Tourné à Calcutta, *« souffrant comme moi d'un problème d'identité »*, dit Klotz, le film, dont on vante la maîtrise, le sens esthétique, la profondeur, reçoit un succès d'estime, qui est la façon polie de dire qu'il subit un échec commercial. Ensuite, donc, c'est la sanction, la difficulté de monter une autre production.

En compagnie de sa scénariste, Elisabeth Perceval (dont le travail sur *la Nuit sacrée* est exemplaire, face au texte initial, liberté et respect mêlés), il élabore plusieurs projets : *l'Amérique*, de Kafka (pourquoi faire modeste quand on peut faire ambitieux), puis une biographie d'Heinrich Schliemann, cet archéologue allemand parlant vingt-huit langues ou dialectes anciens et qui est parti à la recherche de Troie sur les traces d'Homère...

Le voilà aujourd'hui dans un mélange assez séduisant d'anxiété et de certitude, bien qu'il *« ne veuille être abonné ni à l'Orient ni à la nuit »*, passionnément engagé dans ce *« récit universel »* de Tahar Ben Jelloun, *« qui pose de façon si belle la question sans réponse : homme ? femme ? Les deux, si possible, mais puisque ça n'est pas possible... »* A la tête d'un budget de 28 millions de francs, nullement intimidé que *la Nuit sacrée* ait été convoitée par d'illustres cinéastes avant lui – bien que Tahar Ben Jelloun n'en dise rien *(lire l'entretien page suivante)*, – tels que Peter Brook, Youssef Chahine, Bernardo Bertolucci, James Ivory, ayant d'abord pensé pour le rôle du Consul à Jacques Dutronc (mais l'ex-Van Gogh a dû déclarer forfait pour cause d'album de chansons à enregistrer), Nicolas Klotz se félicite de son casting final : *« Miguel*, dit-il, *est un acteur électrique, il a la même force et la même fragilité qu'un Monty Clift. Et Amina, dans son insécurité et son énergie de débutante, sert le double rôle d'Ahmed-Zarah de façon inespérée, en donne toute la vacillante ambiguïté ; l'erreur aurait été de choisir une comédienne androgyne. »*

L'erreur n'a pas été commise... Amina, elle, supporte tout avec une vaillance gourmande (les seins bandés par 40 °C à l'ombre, les codes du cinéma si différents de ceux de son milieu naturel, la musique). *« J'ai accepté le film pour une phrase du scénario »*, dit-elle : « Nous sommes du même rêve, comme d'autres sont d'un même pays. » *Cette phrase-là ne pouvait que me parler à moi. »* Amina, Tunisienne, est arrivée en France avec sa famille à l'âge de treize ans. Une famille musicienne : *« Ma grand-mère jouait du luth, ma mère chante. »* A-t-elle connu l'exclusion, le racisme ? S'excusant presque, elle dit que non, vraiment non, et que si on veut vraiment adopter une patrie, celle-ci vous adopte. Elle s'étonne un peu qu'on veuille souvent faire d'elle une « beurette ». *« Je n'en suis pas une, et aurais-je donc tant besoin d'étiquette ? »*

Ce dont Amina a besoin, c'est de chanter. Elle chante son rôle pour l'apprendre, elle chantait dans un groupe de reggae au lycée. *« Après, il y a eu les concours de rap au Palace, en 1983, et j'ai rappé en arabe. Puis j'ai commencé à mélanger tout ça avec des musiques eurasiennes, africaines. »* Va-t-elle voir, un soir de cafard (*« Je ne me souviens plus pourquoi... »*). *Atame*, le film d'Almodovar, en compagnie d'un accordéoniste tunisien et d'un guitariste flamenco, qu'elle en fait aussitôt une chanson, *Atame con amor y sin dolor a la vida* (« Attache moi avec amour et sans douleur à la vie »), et l'enregistre le soir même avec ses deux copains. Réorchestré, *Atame* est le titre vedette de l'album d'Amina, qui sort le 21 septembre. Sur un autre morceau, elle est accompagnée au violon par Nigel Kennedy : *« C'était aux dernières Victoires de la musique, on refusait de le laisser entrer, il était paraît-il trop mal habillé ; moi, je ne l'avais pas reconnu, mais j'ai pris sa défense... Et voilà. »*

Et voilà comment Amina arrive deuxième au concours de l'Eurovision avec une mélopée d'une sobriété époustouflante, bien loin des classiques et désolants crescendos synthétiques du genre. Et voilà comment Amina se dit être *« une femme, d'abord, une femme qui chante, qui a un enfant, un homme dans sa vie, et peut-être, qui sait, le cinéma, aussi »*.

DANIÈLE HEYMANN

(1) Lucia Bose, en 1957, tournait *Cela s'appelle l'aurore*, de Luis Bunuel.

هكذا من الأمل

CINÉMA

UN ENTRETIEN AVEC TAHAR BEN JELLOUN A PROPOS DE « LA NUIT SACRÉE »

« Une histoire qui appartient à chacun »

En poussant la porte du mythique hôtel El Minzah de Tanger, Tahar Ben Jelloun, tout vêtu de blanc, dit : « On quitte le tiers-monde. » Dans la rue, on n'a cessé de l'aborder, de l'interpeller : « Vous êtes bien l'écrivain ? » Il s'est excusé : « C'est à cause de la télévision. » Comment vit-il le rapt par le cinéma de son diptyque « l'Enfant de sable » et « la Nuit sacrée ? » Comme un coup d'Etat heureux.

« C'est la toute première fois que vous êtes approché par le cinéma ?

– Il y a un autre film, tourné cette année au Maroc par un cinéaste marocain. Voyez un peu l'injustice des systèmes : il s'agit de l'adaptation d'un roman publié en 1980 ou 1981, intitulé *la Prière de l'absent*. L'histoire d'une traversée du Maroc du nord au sud par trois personnages et un enfant. Ce cinéaste, Ahmed Belaghmi, qui a fait un très beau film il y a vingt ans, a mis cinq ans pour monter sa production. Finalement le film n'est pas terminé à cause du manque d'argent, et *la Nuit sacrée* sortira probablement avant.

– Vous avez un goût et une culture cinéphiliques, une écriture fortement imagée, cinématographique. Cela paraît étrange que le cinéma ne vienne à vous que maintenant.

– C'est vrai, quand j'ai commencé à écrire, je l'ai fait avec des images, ça ne veut pas dire que je voulais faire des films, *mais j'ai* une imagination un peu délirante et je suis heureux lorsqu'elle déraille, quand elle va dans tous les sens. Lorsque je suis entré sur le plateau de *la Nuit sacrée*, j'ai tiré mon chapeau au décorateur Didier Naert. Moi, pour décrire la chambre du consul, j'écris sur une page, il y a des montres, des rasoirs, des clés, ceci, cela. Et voilà, tout était là. Je me suis alors rendu compte de la difficulté des choses : on écrit mais on n'est pas tenu par le réel et le cinéma impose une réalité.

» De toutes façons, je ne pensais pas du tout à une possible adaptation. Vous savez, j'écris des romans depuis les années 75, avant *l'Enfant de sable*, je parvenais à vivre de ma plume, je tirais à 25 000 ou 30 000 exemplaires. Puis, tout a explosé.

– Il a tout de suite été évident que vous écririez la suite ?

– Pas du tout. Je me souviens avoir rencontré un ami dans l'édition et lui avoir dit : *« Je reviens de Nancy et on m'a demandé de raconter ce qui allait arriver à cette femme ; qu'en penses-tu ? »* Il m'a découragé : *« Tu ne vas pas faire une suite, c'est mal vu, on dira que tu veux exploiter un filon... »*

– Et la suite a eu le prix Goncourt... A combien d'exemplaires s'est vendu la Nuit sacrée ?

– J'ai des chiffres pour les deux livres. Entre librairie, poche et club : 2,2 millions d'exemplaires en langue française ; il faut ajouter les traductions étrangères, en vingt-cinq langues.

– Vous expliquez ce succès ?

– Ce problème de l'identité, concerne, je crois, tout le monde. *Si j'avais proposé une histoire réaliste*, les gens ne se seraient peut-être pas identifiés. Quand j'ai vu les acteurs, les décors, j'ai ressenti un choc, tous les écrivains doivent l'éprouver. Cela se traduit d'une manière très étrange. Depuis un an, je travaille *sur un gros roman*, je pensais avancer assez vite, mais le film m'a dérangé, bloqué. Ce n'est pas un roman adaptable au cinéma et pourtant quand j'écris je pense à ces personnages en train de naître et je me dis qu'il faut que je fasse attention.

– Vous éprouvez une sorte de méfiance ?

– C'est irrationnel, mais, oui, je *suis assez méfiant à l'égard de mon* écriture en ce moment. Comme si l'écriture était vraiment dangereuse, que les mots ne soient pas naïfs, pas innocents et que ça se traduise par un procès comme celui-là, où les personnages peuvent s'incarner. C'est comme un coup d'Etat.

– Quand vous avez « vu » vos héros, le Consul et Ahmed-Zarah, incarnés par Miguel Bose et Amina, avez-vous été surpris ? Quels traits avaient-ils lorsque vous écriviez ?

– Pas surpris, heureux, je faisais leur connaissance. Puisque je ne donne jamais de visage à mes personnages... Jamais. Cela ne m'est arrivé qu'une seule fois, en fait. Il s'agissait de *la Prière de l'absent*. Là aussi, pendant l'écriture, à un moment, je me suis trouvé en panne, c'était l'été. J'ai décidé de *prendre ma voiture, de voyager*. Je suis arrivé à Marrakech. Il faisait terriblement chaud. Je me suis couché, et j'ai fait un rêve. Mes trois personnages principaux étaient là, me regardaient. Je voyais parfaitement leurs traits, et ils m'engueulaient : *« Pourquoi nous laisses-tu ici dans cette chaleur de bête, sors nous de là, ou bien on te quitte pour de bon. »* Le lendemain matin, je me suis remis à écrire. Où allais-je les emmener ? Je n'avais pas d'idées. Pour éviter qu'ils me lâchent, je les ai alors envoyés dans des villages marocains qui n'existaient pas, des villages dont j'inventais tout, le nom, la localisation...

» Deux ans plus tard, je recevais une lettre d'un groupe de jeunes Allemands : *« Nous projetons un voyage au Maroc. Nous avons tellement aimé* la Prière de l'absent *que nous avons décidé de suivre très scrupuleusement l'itinéraire de vos personnages... »*

– Pour la Nuit sacrée, vous avez donné des indications à Nicolas Klotz, vous lui avez fait des observations ?

– Oui, des observations de détail, principalement culturelles. Nicolas voulait que la renaissance de Zarah soit la naissance de la femme avec un grand F, il nous parlait de la côte d'Adam, on glissait vers le mysticisme, j'ai eu peur. Ce qu'il voulait, c'était exhalter la féminité du personnage, et là, bien entendu, il avait parfaitement raison. Mais il n'avait pas besoin d'artifices, la féminité d'Amina me semble flagrante ! Et c'est l'idée fondamentale du film, *l'idée qui rend plus lourd* le péché de ce père coupable d'avoir empêché sa fille d'exister pendant vingt ans. Je crois qu'au cinéma cela passera bien, qu'on verra à l'écran ce qu'on a bien voulu voir dans le livre, une histoire qui appartient à *chacun*.

– Avant de devenir un fou de cinéma, vous avez beaucoup écouté les conteurs ?

– Pas les conteurs, mais ma mère, ma grand-mère et mes tantes. Ce qui est extraordinaire, c'est que trente ou quarante ans plus tard, j'ai commencé à lire *les Mille et Une Nuits*. Et j'y ai retrouvé les histoires de ma tante et de ma grand-mère, *qui me les* racontaient sans en savoir la provenance.

» Les Marocains ont un regard *surréaliste sur le monde. Un évé*nement se produit-il aujourd'hui dans cette ville ? Il en circulera aussitôt cinquante mille versions. C'est extraordinaire, les gens ajoutent, retranchent, embellissent, enlaidissent, il y a une espèce de folie du conte dans ce pays.

– Quel est votre statut, votre rôle, aujourd'hui au Maroc ? Vous sentez-vous chargé d'une certaine mission, auprès des jeunes, notamment ?

– Oui, il y a une demande très forte, pour que je parle pour les autres. Le débat le plus dur que j'ai eu avec les jeunes Marocains, c'était juste après la guerre du Golfe. J'avais dit que le très grand responsable, c'est Saddam Hussein, *parce que, s'il s'était* instauré un régime démocratique en Irak, on ne serait jamais arrivé à ce type de situation d'invasion, j'étais critiqué à l'égard de nos *sociétés*, de nos dirigeants. Tout ça a été très mal compris, il y a eu des articles très violents contre moi dans la presse.

– Cela vous a atteint ?

– Ça m'a touché, tant d'incompréhension était voulue. Pour eux, un écrivain doit être parfait, et en *même temps, toujours* de leur avis... Deux ans ont passé, les discussions que j'ai désormais avec ces mêmes intellectuels marocains prouvent que j'ai eu raison de leur résister, ils ont commencé à se rendre compte que le vrai malheur, c'est quand même la dictature...

– Comment pensez-vous que le public marocain accueillera la Nuit sacrée, **le film ?**

– Très mal. C'est quelque chose qu'il croit lui appartenir. Et qui lui renverra une image du Maroc peu complaisante. Il est intéressant qu'on puisse accepter que d'autres posent sur nous leur regard. C'est pourquoi je vais être très vigilant là-dessus, défendre l'idée que quelqu'un a osé y toucher, défendre son point de vue. Dans un esprit de liberté et de tolérance.

– Certains éléments de vos livres, forcément absents du scénario d'Elisabeth Perceval, vous manquent-ils ?

– Oui. Mais c'est quelque chose de complètement paradoxal, pour moi qui écris en français. Lorsque les personnages s'expriment, j'aimerais les entendre parler arabe... »

Propos recueillis par
DANIÈLE HEYMANN

JOHN SINGLETON TOURNE « POETIC JUSTICE »

Voyage d'amour

Que ce jeune Noir issu des bas quartiers de Los Angeles ait pu réaliser son premier film, « Boyz 'n the Hood », tenait déjà du conte de fées. Son succès commercial a fait de John Singleton un des chefs de file du nouveau cinéma afro-américain. Voici son deuxième film tourné à l'heure des émeutes en Californie.

SAN-FRANCISCO
correspondance

JOHN SINGLETON, vingt-quatre ans, nommé aux Oscars du scénario et de la mise en scène pour son premier film, *Boyz 'n The Hood*, se gare devant le portail d'un hôtel de San-Francisco au volant de sa nouvelle voiture, une Nissan *Pathfinder quatre roues motrices. Le* succès a donc changé celui qui avait débuté en racontant son quartier de South Central, le plus pauvre et l'un des plus violents de Los Angeles ? *« Disons que les soucis que je connais aujourd'hui sont bien moins significatifs que ceux que je vivais avant* Boyz », dit-il en souriant.

Le succès l'ayant *« calmé »*, Singleton aspirait à réaliser très vite un film *« très différent. Une histoire d'amour. Lyrique »*. Avec pour vedette la chanteuse Janet Jackson (sœur de M. Dangerous), *Poetic Justice* sera une sorte de *road movie* tourné entre Los Angeles, Oakland, San-Mateo et Monterey. Confortée par le score financier de *Boyz*, la Columbia accorde à Singleton un budget deux fois supérieur.

Poetic Justice a pour personnages centraux une coiffeuse, Justice (Janet Jackson), et Lucky, un jeune employé des postes (Tupac Shakur). Après la mort accidentelle de son fiancé, elle, recluse, trouve refuge dans la poésie. Lui s'efforce d'échapper à la délinquance mais fait preuve de peu d'ambition. Au cours d'une randonnée de Los Angeles à Oakland avec deux de leurs amis (Joe Terry, Regina King), ils découvriront des univers dont ils n'auraient jamais soupçonné l'existence.

Le restaurant créole à Oakland ne paie pas de mine ; c'est pourtant une de ces merveilles dont on se communique le nom sous le sceau du secret. Singleton en a de toute évidence fait sa cantine, le patron l'accueille avec l'enthousiasme bourru qu'on réserve aux habitués et l'installe à une table discrètement à l'écart. *« Je pars généralement d'un titre, puis j'écris une histoire autour*, dit John Singleton. *J'ai toujours pensé qu'un titre devait être le révélateur du film.* Jaws (les Dents de la mer), *on comprend très vite.* Taxi Driver, *ça raconte... un chauffeur de taxi. Eh bien,* Poetic Justice, *c'est l'histoire d'une jeune femme nommée Justice qui écrit des poèmes. Je sais, c'est une règle idiote, mais elle me convient. Depuis le soulèvement de Los Angeles et cette série de décisions imbéciles prises récemment par la Cour suprême qui met en évidence les aberrations du système judiciaire américain, le titre a évidemment pris une autre signification. A la question « Qui est Justice ? » se superpose cette autre : C'est quoi, la justice ? »*

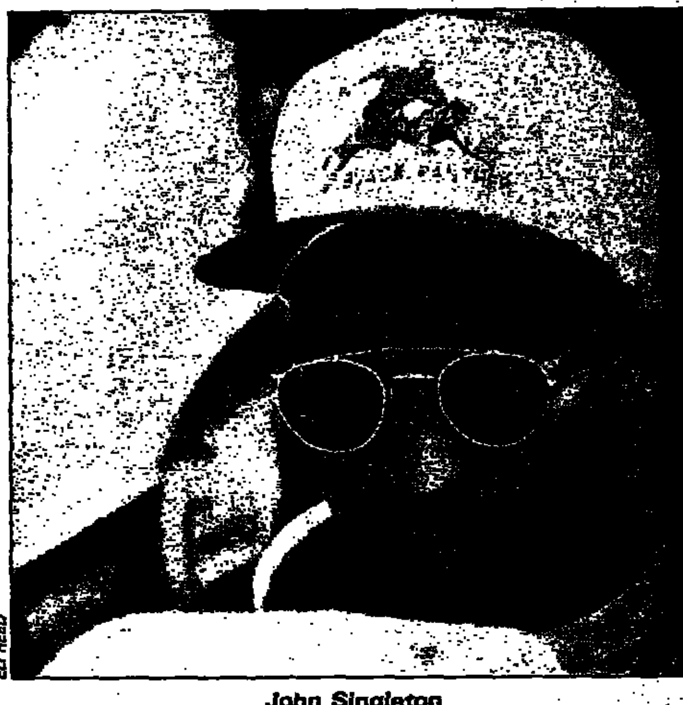
Le 29 avril 1992, quinze jours après le début du tournage, un jury de Simi-Valley, en Californie, acquitte les quatre officiers de police (blancs) accusés d'avoir passé à tabac un civil (noir) nommé Rodney King – la vidéo-témoin, tournée par un amateur, a fait le tour du monde.

Cet après-midi-là, Singleton et son équipe tournaient à Simi-Valley. C'est *dans sa voiture, sur son* téléviseur portable, que Singleton apprend la nouvelle. Choqué, furieux, il fonce, film ou pas, vers le palais de justice de Simi-Valley. Une foule de protestataires s'y est déjà rassemblée, les médias arrivent en trombe.

« Sachant que plus on en dit, plus on donne des armes contre soi, j'ai répondu de manière très succincte aux questions des journalistes, écrira plus tard John Singleton dans une tribune libre de *Première Magazine*. *J'ai dit simplement que, avec ce verdict, le jury avait allumé la mèche d'une bombe dont les éclats frapperaient plus d'un innocent. »*

Moins de trois heures plus tard, Los Angeles explose. Singleton finit par regagner son plateau – *« ça a été très dur de se remettre au travail »* – mais, bouleversant son planning des jours suivants, il ira filmer la ville en ébullition, images qu'il inclura dans le montage final de *Poetic Justice*. *« Ça ne modifie pas la nature même du scénario*, précise-t-il, *cela souligne simplement que mes personnages ne vivent pas loin de ces événements. Mais une grande partie des scènes – les face-à-face avec les flics, par exemple – étaient déjà dans le script. »*

La bretelle d'autoroute au nord de San-Mateo est condamnée. Encore des travaux, se disent les automobilistes. Non, une aire de parking a été transformée en plateau de cinéma. Il est 7 heures du matin. Béret, lunettes noires, Nike et tee-shirt au blason de South Central, John Singleton *fait avec son équipe le plan* de la journée. En bordure du parking, une camionnette toute neuve, prêtée par l'administration des postes, que le chef décorateur s'efforce avec une bombe de parer d'une crasse « naturelle ». Fait rare dans la production hollywoodienne, plus de la moitié des postes-clés – du chef électro au chef machino, en passant par la création des costumes – sont tenus par des Afro-Américains. En revanche, le directeur de la photographie, Peter Collister, est un Blanc. *« Spike Lee a assez engueulé John pour qu'il engage un chef op' noir*, dit Collister en riant. *Mais John, avec qui j'avais tourné la vidéo de Michael Jackson,* Remember the time, *a tenu bon. »*


ELI REED

John Singleton

L'atmosphère est celle d'une cour de récréation, où les jeux sont ce qu'il y a de plus sérieux au monde. Les gardes du corps de Janet Jackson se font presque invisibles, autant – et c'est une prouesse – que celui de John Singleton, un géant de 2 mètres et 120 kilos, surnommé « Shorty ». Même Janet Jackson, effroyablement timide, se mêle à l'équipe avec bonne humeur. Pour les besoins du film, Janet Jackson a opéré un changement d'aspect radical : *cheveux nattés en dread locks* proprettes, presque sans maquillage, 5 kilos de trop, elle n'est plus la glamoureuse rock-star au faramineux contrat, mais une de ces filles, plutôt jolies, comme on en croise souvent dans les rues de Los Angeles. Bien entendu, l'embargo a été mis sur ses photos de Jackson jusqu'à la sortie du film, en juin 1993.

On tourne. Claquant la portière de la camionnette côté passager, Janet, en colère, se précipite vers l'arrière, en tire rudement sa copine Regina King à moitié saoule et, s'avançant vers la caméra, l'engueule en des termes que, notoirement *pudique*, elle n'oserait jamais employer dans la vie. L'autre proteste, vomit, fond en larmes. La prenant tendrement par les épaules, Jackson l'entraîne hors champ ; à l'arrière-plan, leurs deux compagnons de voyage, Tupac Shakur et le comique Joe Terry, commencent à se disputer. Singleton travaille très vite. Au crépuscule, la séquence, près de quatre minutes, est en boîte. Dix-neuf plans en une journée – presque un record.

Membre du groupe hip-hop Digital Underground, mais venant de sortir son premier album solo, *Apocalypse Now*, Tupac Shakur a fait ses débuts au cinéma dans *Juice* (inédit en France), le premier film d'Ernest Dickerson, chef opérateur fétiche de Spike Lee. Tupac est son vrai nom, d'un *résistant* péruvien trahi par les Espagnols lors de la conquête de l'Amérique du Sud, dont sa mère, une activiste des Black Panthers, découvrit l'histoire alors que, enceinte, elle faisait, une fois de plus, un séjour en prison.

Au milieu des zèbres sauvages

Dans Juice, Tupac Shakur *incarne* Bishop, l'adolescent en colère, le voyou armé. Bishop-la-rage. *« Je l'avais pioché dans les recoins les plus sombres de ma personnalité. Lucky, mon personnage dans* Poetic Justice, *a une ligne de conduite plus positive. Il s'est donné un rythme – travailler, prendre soin de sa fille, travailler encore pour s'en sortir – et rien ne l'en détournera. »*

Sur la colline qui domine l'aire de parking, au pied de la gigantesque statue d'un prélat espagnol, bras tendu vers la mer, Tupac Shakur et Joe Terry poursuivent leur discussion (c'est le prolongement de la scène d'hier). Janet Jackson et Regina King arrivent bras dessus bras *dessous* et taquinent *gentiment* leurs deux compagnons, qui prennent assez mal la chose. Tupac part dans un *skat* verbal, les filles enchaînent sans mollir.

Là encore, une connaissance profonde du monde de la musique sert Singleton. *« Sur Boyz, je restais collé au scénario*, dit-il. *Ici, j'accorde plus de liberté à mes comédiens. »* S'il leur laisse apparemment la bride sur le cou, en fait, il gère leurs improvisations avec précision. *« Janet Jackson n'est pas la plus malhabile dans ce domaine »*, poursuit-il. Quelques jours plus tôt, il tournait près de Cambria une scène surréaliste où, dans une plaine, Janet Jackson devait *marcher, au ralenti, au milieu* d'un troupeau de zèbres sauvages. L'un d'entre eux s'approchant dangereusement de la comédienne, celle-ci, sans hésiter, lui balança un grand coup de poing sur les naseaux. Médusé, le zèbre freina des quatre sabots. Sans perdre le rythme ni son emprise sur le personnage, Jackson poursuivit son chemin. *« Vous lui confiez une réplique, elle s'en empare, elle en fait autre chose, elle y apporte... tout le reste. Elle n'arrête pas de m'épater. »*

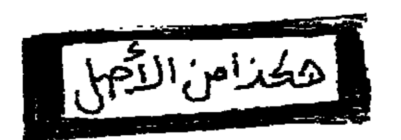
« C'est de moi que vous parlez ? », lance à distance Janet Jackson. Se refusant à toute interview pendant le tournage, elle se joint cependant à la conversation. Singleton a-t-il eu du mal à la convaincre d'incarner Justice ? *« Non. Il m'a prêté le scénario, je l'ai lu, je l'ai aimé. »* Jackson, qui dès ses débuts fut à la fois chanteuse et comédienne, s'était, après une expérience désagréable sur le feuilleton *Fame*, consacrée à la chanson avec le succès que l'on sait. Mais la comédie lui manquait, le scénario de Singleton venait donc à point. *« Au départ, je croyais qu'il voulait simplement l'avis d'une copine. Après, j'ai commencé à avoir des doutes... »*

Singleton pratique avec Jackson une politique des petits pas. Il lui offre d'abord un recueil de poèmes de Maya Angelou – ce seront plus tard ceux qu'écrira Justice, et la poétesse *elle-même figurera dans* le film. Ensuite, il l'exhorte à louer la vidéo d'un film avec Sophia Loren : *la Ciociara*, de Vittorio De Sica. Vois, lui dit-il, comme sans maquillage et l'air hagard la Loren est encore plus belle, comme l'absence de glamour révèle son vrai talent d'actrice. Ainsi naîtra Justice. *« Cette fille qui ne s'accorde aucune importance et qui ne sourit pas beaucoup... »*

« Poetic Justice *est un film centripète*, dira Singleton le lendemain matin. *Mon prochain sera plus ouvert sur ce qui se passe autour de nous. Ici, maintenant. Plus dur, plus dynamique, plus polémique – un cousin de* Do the Right Thing, *de Spike Lee. Je ne suis pas en mesure de le faire aujourd'hui, après tout je n'ai encore fait qu'un seul film, j'espère que* Poetic Justice *rencontrera le même succès face à une production de plus en plus pasteurisée. Si je réussis, ça peut permettre à d'autres voix, émettant un autre son, de se faire entendre. Des voix alternatives. Je ne suis pas un activiste politique, c'est au travers des films que je m'exprime. Mais avant de pouvoir le faire pleinement, il me faut m'affirmer en tant que cinéaste. »*

N'y avait-il pas réussi avec *Boyz 'n the Hood ? « Oh... Boyz, c'était facile, il est venu comme ça.* Poetic Justice, *je le mets vraiment en scène. »*

HENRI BÉHAR



LA SÉLECTION DE LA SEMAINE

Cinéma

Films nouveaux

Eunuque impérial, de Tian Zhuangzhuang, avec Jian Wen, Liu Xiaoqing, Zhu Yu, Tian Xiaojun, Hsu Fan, Lin Wei. Chinois (1 h 59).

VO : 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83).

La Nuit déchirée, de Mick Garris, avec Brian Krause, Madchen Amick, Alice Krige, Jim Haynie, Cindy Pickett, Ron Perlman. Américain (1 h 30).

VO : Forum Horizon, handicapés, 1er (45-08-57-57) ; U. G. C. Danton, dolby, 6e (42-25-10-30) ; Marignan-Concorde, dolby, 8e (43-59-92-82) ; U. G. C. Biarritz, dolby, 8e (45-62-20-40) ; U. G. C. Maillot, 17e (40-68-00-16).

VF : Rex, dolby, 2e (42-36-83-93) ; Pathé Français, dolby, 9e (47-70-33-88) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67) ; U. G. C. Lyon Bastille, dolby, 12e (43-43-01-59) ; Gaumont Gobelins (ex Fauvette), handicapés, dolby, 13e (47-07-55-88) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (36-65-75-14) ; Montparnasse, dolby, 14e (43-20-12-06) ; U.G.C. Convention, dolby, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Wepler II, handicapés, dolby, 18e (45-22-47-94).

Un parapluie pour trois, de Felipe Vega, avec Juanjo Puigcorbé, Eulalia Ramon, Iciar Bollain, Jean-François Stévenin, German Cobos, Francis Lorenzo. Espagnol (1 h 30).

VO : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Ciné Beaubourg, handicapés, 3e (42-71-52-36) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Gaumont Gobelins (ex-Fauvette), 13e (47-07-55-88) ; Gaumont Alésia, 14e (36-65-75-14) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

Un vampire au paradis, de Abdelkrim Bahloul, avec Bruno Cremer, Brigitte Fossey, Farid Chopel, Laure Marsac, Hélène Surgère, Abdel Kechiche. Français (1 h 30).

Gaumont Les Halles, handicapés, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Gaumont Gobelins (ex-Fauvette), 13e (47-07-55-88) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (36-65-75-14) ; Pathé Wepler II, 18e (45-22-47-94).

Reprises

Blood simple, de Joel Coen, avec John Gets, Frances McDormand, Dan Hedaya, M. Emmet Walsh. Américain, 1984 (1 h 50).

VO : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Racine Odéon, 6e (43-26-19-68) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40). VF : Gaumont Alésia, 14e (36-65-75-14).

Festivals

Paris

Cinémathèque française. Le cinéma américain regarde ses Indiens (jusqu'au 15 septembre) : des dizaines de westerns (tour à tour « fondateurs », « épiques », « existentialistes ») pour une mythologie complexe et douloureuse. Les productions récentes sont là aussi (*le Soldat bleu, Jeremiah Johnson, Little Big Man, Danse avec les loups*). Tous les grands classiques, et une trentaine de courts-métrages. De *la Lance brisée* à *la Prisonnière du désert*, et du *Dernier des Mohicans* (dans la version de Maurice Tourneur, 1921) à *Buffalo Bill et les indiens*, la Cinémathèque rouvre le livre (et les plaies) de la légende américaine. Tél. : (1) 47-04-24-24 (répondeur).

Les cinémas de Picasso (jusqu'au 14 septembre) : six films consacrés à Pablo Picasso, dont *le Mystère Picasso* de Henri-Georges Clouzot, prix spécial du jury à Cannes en 1956. Tél. : (1) 42-71-63-15.

Un été au cinéma (jusqu'au 29 août) : le dernier cycle de la salle André-Malraux, à Bondy, intitulé « Musique et racisme », à partir du 22 août. L'occasion de redécouvrir des films de Spike Lee, François Truffaut ou Ritwik Ghatak. Salle André-Malraux, Bondy. Tél. : 48-49-48-11.

Vidéothèque de Paris. Portraits de Paris (jusqu'au 29 septembre) : la vidéothèque offre tout l'été une grande lecture de Paris par pellicule et vidéos interposées, articulée autour de thèmes proposés en rotation (un thème par jour en six à huit films, à partir de 14 h 30). Films, courts-métrages et documentaires ont tous été réunis pour célébrer la capitale. Le 19, « Les Etrangers filment Paris » (*le Lutteur et le clown* de Boris Barnet, *les Fossiles* de Kobayashi le 20, « Vie économique et sociale » (*les Enfants gâtés, la Banquière, l'Affaire Stavisky*...), puis, le 21, « Culture » (*Paradis perdu, Falbalas, Autour de minuit*...). Le 22, « Courrier du cœur » (*les Bonnes femmes, Diva, Hôtel du Nord*...), et « Histoire » le 23 (*Monsieur Klein, Paris brûle t-il ?, l'Armée des ombres*...). Pour terminer : « Cartes Postales » le 25 (*les Dites Cariatides, Boudu sauvé des eaux, les Tricheurs*...), et « Histoire » le 26 (*Madame Sans-Gêne, la Vie est à nous, Mourir à trente ans*...). En plus de cette programmation, la vidéothèque propose une nuit du court-métrage sur le parvis de l'église Saint-Eustache le 20 août à 22 h 30. A voir – entre autres – les premières œuvres de Jean Dréville, Claude Lelouch, Christian Vincent. Tél. : (1) 44-76-62-00, et pour la nuit du court-métrage, tél. : (1) 40-28-93-28.

Régions

Douarnenez. Le peuple irlandais (du 23 au 30 août) : depuis 1978, Douarnenez rend hommage à un peuple et à son cinéma. Cette année, le Festival s'ouvre au peuple irlandais, qui lui apporte le meilleur de sa production en trois thèmes : « L'histoire de l'Irlande dans le cinéma » (des films d'archives aux œuvres de John Ford), « L'image de l'Irlande au cinéma » (réalisations récentes et grandes productions à capitaux étrangers), et « La Réalité irlandaise et le cinéma » (les productions des chaînes TV, et les vidéos des « workshops » de Galway et Belfast). Le festival est assorti de plusieurs débats, conférences et rencontres (en présence des réalisateurs). Tél. : 98-92-09-21.

Langeac. Festival de poésie du Haut-Allier (jusqu'au 29 août) : la section cinéma du Festival de Langeac propose des films soviétiques muets, dont *le Journal de Gloumov*, d'Eisenstein, *la Demoiselle et le voyou*, de Maïakowski et Slavinski, et *la Nouvelle Babylone*, de Grigory M. Kozinstev et Léonid Z. Trauberg. Tél. : 71-77-14-19.

Théâtre

Aurillac. Festival européen de théâtre de rue (du 26 au 29 août) : les créations 1992 de neuf compagnies françaises, dont Generik Vapeur (*la Petite Reine, les Champêtres*), Ilotopie (*l'Autobus*), Transe Express (*l'Homme catapulté*), Agence tartare (*Visite de prison*), la Compagnie foraine (*le Commis Lear*, déjà présenté à Erquy), le Puhu (*la Vengeance des semis*), Archaos (*le Droit de voler, le Camion trapèze*), Ateliers du spectacle (*le DKpité récalcitrant*), et un hommage aux Amériques avec le Survival Research Laboratories (ou S. R. L., de San Francisco) et le Teatro del Silencio de Santiago-du-Chili (*Malasangre, o las mil y una noche del poeta*). De six à sept spectacles par jour, de mercredi à samedi. Tél. : 71-64-34-32 et 71-64-64-24.

Bussang (jusqu'au 30 août) : *Amphitryon*, de Molière, avec Olivier Py, Elizabeth Mazev et Danièle Schinsky. Théâtre de Bussang, 88450 Bussang. Tél. : 29-61-50-48.

Pierrefonds. Festival de Pierrefonds (jusqu'au 5 septembre) : *In Concert*, par Semola Teatre, de Barcelone, mise en scène de Joan Gran, les 22 et 23 août. Cour d'honneur du château de Pierrefonds. Tél. : (16) 44-42-80-00.

Danse

Étranger

Vienne. Sommer Tanz Wochen Wien' 92 (jusqu'au 23 août) : Troisième phase des séminaires de ce beau Festival autrichien très complet. Exploration de toutes les techniques de la danse avec Jean-Yves Ginoux (contemporain), Ismael Ivo (moderne), Doug Elkins (composition, expérimental), Raza Hammadi (jazz), Carlotta Ikeda (composition, Danse Butoh) et Jean-Christophe Boclé (baroque). Tél. : (19) 43-93-55-58 et 43-93-16-54.

Musique

Classique

Paris

Festival estival : le 19, Bach, par Florence Malgoire (violon) et Clément Rosset (clavecin) ; le 26, récital Falla, Debussy, Milhaud, Ginastera, Barber, par Marie-Catherine Girod (piano). Renseignements et location, tél. : 48-04-98-01.

Festival de l'Orangerie de Sceaux, le 23, Haydn, Brahms, par le Trio Fontenay ; le 29, récital Brahms, Martinu, Bartok, Janacek, par Marc Coppey (violoncelle) et Philippe Cassard (piano). Renseignements et location, tél. : 46-60-07-79.

Régions

Festival de La Chaise-Dieu : le 25 août, *Jésus au Saint Sépulcre*, de Perti, par l'Orchestre de la chapelle musicale de Saint-Pierre de Bologne, Sergio Vartolo (direction et mise en scène) ; le 26, *Concertos pour clavecins*, de Bach, par The Academy of Ancient Music, Christopher Hogwood (direction) ; le 27, *Messe en si*, de Bach, par les Gabrieli Consort. Renseignements et location, tél. : 71-00-01-16.

Festival du Périgord noir : jusqu'au 24 août, carte blanche à Michel Dalberto (piano), « Schubert, Schumann, l'éloge de la folie », avec le Quintette à vents Moraguès, Gérard Caussé, Michel Portal, Marc Coppey, le Quatuor Sine Nomine, l'Ensemble vocal d'Utrecht, Elisabeth Leonskaja, le Trio de Vienne, Peter Schreier, etc. Renseignements et location, tél. : 53-51-61-61.

Eté musical de Pontivy, le 25, récital Bach et Leclair, par Jean-Pierre Rampal (flûte) et D. Roi (clavecin) ; le 28, récital Beethoven, Czerny, Chopin, Dukas, par François-René Duchable et Jean-Jacques Justaffre (cor). Renseignements et location, tél. : 97-25-00-33.

Festival de quatuors à cordes en Lubéron : les 27, 29 et 30 août, Mozart, Schubert, par le Quatuor Petersen. Renseignements et location, tél. : 90-75-89-60.

Festival de La Roque d'Anthéron : le 20, Mozart, Schubert, Mendelssohn, Beethoven, par Volker Biesenbender (violon) et Andreas Staier (piano forte) et récital Beethoven, Schumann, Chopin, Liszt, par Gyorgy Sebok (piano) ; le 21, intégrale des sonates pour piano et violoncelle de Beethoven, par Malcolm Bilson (piano forte) et Anner Bijlsma (violoncelle) et récital Mozart, Schubert, Debussy, par Richard Goode (piano) ; le 22, concert des ensembles en résidence et récital Bach, Schumann, Chopin, Ives et Tchaïkovski, par Shura Cherkassky (piano) ; le 23, *les Péchés de vieillesse*, de Rossini, par le Chorus Musicus de Cologne, Christophe Spering (direction) et récital Scarlatti, Soler, Ravel, Schumann, par Christian Zacharias (piano). Renseignements et location, tél. : 42-50-51-15 et 51-16.



« La mer et les jours », ou cinq siècles d'arts et de cultures maritimes dans les Côtes-d'Armor. Peinture, cinéma, photos (ci-contre : les premiers pas du tourisme à Saint-Quay-Portrieux, au tout début du siècle), cartes et maquettes. Quand la pêche à la morue, les vacances en famille, les sociétés maritimes entrent dans une forteresse du XIe siècle pour y récapituler leur histoire. Château de la Roche-Jagu, Ploezal. Jusqu'au 1er novembre. Tél. : 96-95-62-35.

D.R.

Jazz

Cluny (du 22 au 29 août) : Ylen quartet et Trio A Boum le 23, Yves Robert et Deschepper le 28, Didier Levallet Tentet le 29, et les fameux ateliers de Simon Goubert, Manuel Rocheman, Dominique Montain, Didier Levallet, Vincent Courtois et J.-F. Canape, avec conférences et écoutes. Tél. : 85-59-10-96.

Jazz à Mulhouse (du 28 août au 5 septembre) : Cultivated Swab Jazzband, Greetje Bijma, Portal, Humair, Kuhn et Jenny-Clark le 28. Sclavis, création indigène, le 29, Uranus Bruyant, Zagayak, Milan Svoboda et Contraband le 30. Le 31, Howard Riley solo, Barney Willen, « le Grand cirque ». Le 1er septembre, Marc Perrone, London Jazz Composers Orchestra. Le 2, Texier, Aldo Romano, Sunny Murray et David Murray Quartet, et Glenn Ferris. Le 3, Gérard Marais, Pino Minafra. Le 4, T'Nonet (Fred Van Hoove), A. M. I. S. quartett, la compagnie d'Eustache Jean-François Bovard, l'Italian instabile orchestra et David Murray Quartet. Enfin, le 5, Marc Perrone et Patchwork music (Remi Boss et Schoolboy). Tél. : 89-45-63-95.

Uzeste Musical (jusqu'au 23 août) : le 21, Simon Goubert et Bernard Lubat. Le 22, Polyrythmique Choral Rag Unit et Jazz Afternoon, Philippe Lacarrière quartet, « Solo-duo » (Alain Jean-Marie et Bernard Lubat), « Prise de bec » (Daunik Lazro, Jean-Marc Padovani, François Corneloup), « Universalis vocalis » (cantate pour deux cents voix), « Accordéon swing bal musette » et « les Nuits blanches de l'ESTRAM ». Le 23, « Dual duet unit » (Michel Portal, Bernard Lubat) et « L'en chantier des deux rives », Final 92 (un show-bal gascon avec jazz, rap, gwoka, musette) jusqu'à l'aube. Tél. : 56-52-61-40.

Rock

Mulhouse. Bêtes de scène (jusqu'au 27 août) : Erostrate le 20, Rock Zoll night (quatre groupes locaux) le 21, Double Nelson le 22, avec Nothem et Love and Pain, et le 26 B. Boys Supreme. Le 27, Dirty district, avec Gotcha et Napo'n'co. Tél. : 89-59-84-51.

Chansons

Musiques du monde

Paris. Le Paris des années 20 (jusqu'au 30 août) : Marie-Hélène Féry, accompagnée par un piano, chante Yvette Guilbert, Fréhel, Damia et Marie Dubas. Théâtre du tambour royal. Tél. : (1) 48-06-72-34.

Parthenay. Festival de musiques traditionnelles et métissées (du 20 au 29 août) : un festival éclaté sur plusieurs sites. Le 20, Philippe Bruneau (accordéon diatonique) ; le 21, le duo d'accordéon Guerbigny/Jaguenau, suivi du Malgache inventif Justin Vali ; le 22, Drigall et Ramasse Bourie (violon-bidon, capsules, radiophone à pédales) et le trio malien de Soukara Koite (kora, voix, balafon). Maurice Moncauzet le 26, Racoord Duo Wing le 27, Valentin Clastrier le 28, et grand bal de clôture le 29. Tél. : 49-75-67-61.

Festival en Othe et en Armance (jusqu'au 20 septembre) : Léo Ferré le 27 à Saint-Florentin, Anna Prucnall chante Brecht le 30 août aux Trois-Maisons, et Karim Kacel à Bouilly le 15 septembre. Tél. : 25-42-12-64.

Saint-Nazaire. Fêtes de la mer (les 21, 22 et 23 août) : Trois jours dédiés aux Caraïbes, avec notamment Linton Kwesi Johnson (le 21), les sept musiciens dominicains de Francisco Ulloa (deux concerts le 22), le « compas » haïtien de Boukman Eksperyans (les 22 et 23) et les Jamaïcains de Fab Five (les 22 et 23). Tél. : 40-53-03-75. Minitel 3615 SAINT-NAZAIRE.

Arts

Paris-Ile de France

Centre Georges-Pompidou. « Manifeste » (jusqu'au 28 septembre) : à tous les étages du centre, un grand déploiement des collections d'art contemporain, d'architecture, de design. Tél. : (1) 44-78-12-33.

Musée d'art moderne. Brice Marden, Opalka, Michel Verjux, Hommage à André Cadère (jusqu'au 4 octobre) : Pour l'été, une tétralogie d'artistes d'âge, de souche et de sources diverses. Tél. : (1) 47-23-61-27.

Fondation Cartier. A visage découvert (jusqu'au 4 octobre) : de la grimace, du cri, du masque et du silence, en une très belle exposition qui rapproche les arts premiers et la peinture d'aujourd'hui. Tél. : (1) 39-56-46-46.

Parc de Bagatelle. Henry Moore (jusqu'au 3 octobre) : sur le gazon, entre les arbres et les massifs de roses, les œuvres monumentales du sculpteur anglais sont comme chez elles. Tél. : (1) 40-67-97-00.

Bibliothèque nationale, galeries Mansart et Mazarine. « De Bonnard à Baselitz, chefs-d'œuvre de l'estampe du vingtième siècle » (jusqu'au 13 septembre) : trois mille artistes du vingtième siècle dont les œuvres – au nombre de 40 000 – sont entrées dans les collections de 1978 à 1988. Tél. : (1) 47-03-81-26.

Couvent des cordeliers. Zadkine (jusqu'au 27 septembre) : bois et pierres bien choisis, et gouaches des années 20, d'un cubiste soucieux de classicisme. Tél. : 43-29-45-73.

Régions

Aix-en-Provence. Cremonini (jusqu'au 26 août) : il traite de la lumière, de la chaleur de l'été sur les terrasses, des intérieurs ouverts sur la mer, de l'animalité du corps. Salle d'exposition, 21 bis, cours Mirabeau, 13100 Aix-en-Provence.

Antibes. Chillida (jusqu'au 21 septembre) : du grand sculpteur espagnol d'aujourd'hui, l'œuvre sur papier et les sculptures en terre. Où Chillida peut être monumental et impressionner. Musée Picasso. Tél. : 93-34-71-07.

Arles. Jasper Johns (jusqu'au 30 septembre) : gravures depuis 1960. Une bonne façon d'approcher les recherches polymorphes du peintre américain. Fondation Vincent-Van-Gogh. Tél. : 90-49-94-04.

Bordeaux. Lawrence Weiner (jusqu'au 6 septembre) : c'est l'une des figures majeures, dures et pures, de l'art conceptuel. Grande nef du CAPC, Musée d'art contemporain. Tél. : 56-44-16-35. Et aussi à Calais, en extérieur, sur le phare de la jetée ouest du port, jusqu'au 30 août. Tél. : 21-36-67-14.

Cajarc. Pierre Soulages (jusqu'au 15 novembre) : du noir à la lumière, onze polyptyques, dont quelques-uns très récents. Maison des arts Georges-Pompidou. Tél. : 65-40-71-50.

Calais et Dunkerque. « De Matisse à aujourd'hui » (jusqu'au 14 septembre) : Matisse, Maillol, Laurens, Dodeigne, Flanagan... Les musées du Nord-Pas-de-Calais sont plus riches qu'on le croit en sculptures du vingtième siècle. Pour preuve, l'exposition que se partagent le Musée de Calais (sculptures jusqu'à l'après-guerre) et le Musée de Dunkerque (sculpture contemporaine). Musée des beaux-arts de Calais. Tél. : 21-46-62-00. Musée des beaux-arts de Dunkerque. Tél. : 28-66-21-57.

Calais. Lucas L'Hermitte (jusqu'au 30 août) : partant du noir, il fait vibrer des surfaces grises. Galerie de l'Ancienne-Poste. Tél. : 21-36-67-14.

Chartres. « L'art des Incas » (jusqu'au 5 octobre) : Architecture, céramiques, armes, vêtements, figures votives... Les pièces proviennent des musées de Cuzco, qui était, avant l'arrivée de Pizarro, le siège du pouvoir politique et religieux des Incas. Musée des beaux-arts. Tél. : 37-36-41-39.

Cluny. Daniel Buren (jusqu'au 13 septembre) : dans cette nouvelle prestation *in situ*, Buren fait passer une lumière toute monacale au travers de ses toiles rayées. Aux écuries de Saint-Hugues.

Evreux. Robert Jacobsen (jusqu'au 30 août) : rétrospective d'un sculpteur danois qui opère dans la veine du constructivisme. Et qui peut être considéré comme un des classiques du vingtième siècle. Musée d'Evreux. Tél. : 32-31-52-29.

Fécamp. Dubuffet, l'œuvre gravé (jusqu'au 20 septembre) : quand l'artiste explore les techniques lithographiques, ce qui lui est arrivé épisodiquement, c'est souvent un festin. Palais Bénédictine. Tél. : 35-28-00-06.

Marseille. Jean-Michel Basquiat, une rétrospective (jusqu'au 21 septembre) : la trajectoire fulgurante d'un jeune peintre new-yorkais, qui était terriblement doué. Musée Cantini. Tél. : 91-54-77-75.

Marseille. Byeri Fang, sculptures d'ancêtres en Afrique (jusqu'au 6 septembre) : une série de *Byeri*, statuettes reliquaires, comptant parmi les manifestations les plus impressionnantes de l'art africain. Vieille-Charité. Tél. : 91-56-28-38.

Meymac. Jésus Rafael Soto (jusqu'au 27 septembre) : rétrospective d'un artiste cinétique, qui opère volontiers dans le contexte des grandes métropoles, comme Caracas. Centre d'art contemporain, abbaye Saint-André. Tél. : 55-95-23-30.

Nantes. Jean-François Lacalmontie (jusqu'au 31 août) : de vagues objets à la trace et beaucoup de blanc. Pourtant ce n'est pas rien. Musée des beaux-arts. Tél. : 40-41-65-65.

Nice, Ingres, « dessins pour l'Age d'or » (jusqu'au 18 octobre) : en quatre-vingts feuilles, la préparation d'une grande peinture murale commandée par le duc de Luynes en 1839, pour le château de Dampierre. Musée des beaux-arts Jules-Chéret. Tél. : 93-44-50-72.

Ornans. Balthus dans la maison de Courbet (jusqu'au 6 septembre) : c'est tout simplement la première exposition de Balthus en France depuis la rétrospective du Centre Pompidou il y a dix ans. L'accent est mis sur les œuvres des années 50. Musée départemental du Doubs. Tél. : 81-62-23-30.

Rochechouart. Tony Cragg (jusqu'au 27 septembre) : un des plus surprenants sculpteurs anglais de la génération des années quatre-vingt. Tél. : 55-03-77-77. Egalement en Bretagne, à Bignan. Domaine de Kerguéhennec. Tél. : 97-60-57-78.

Saint-Etienne. Alain Kirili (jusqu'au 14 septembre) : fer, marbre et terre cuite, une sculpture axée sur le contrôle des matériaux, où les œuvres récentes côtoient des pièces plus anciennes. Musée d'art moderne. Tél. : 77-93-59-58.

Saint-Paul-de-Vence, Fondation Maeght. « L'Art en mouvement » (jusqu'au 15 octobre) : espace, temps, lumière, mouvement... Une exposition historique, de Degas à Tinguely, en passant par les futuristes et tous ceux qui ont voulu que ça bouge. Tél. : 93-32-81-63.

Saint-Tropez. Signac à Saint-Tropez (jusqu'au 6 octobre) : en mai 1892, Paul Signac, fatigué de Paris, débarque à Saint-Tropez, il y restera jusqu'en 1913. Musée de l'Annonciade. Tél. : 94-97-04-01.

Sens. Jean-Pierre Pincemin (jusqu'au 6 septembre) : le peintre austère des années 70 s'est laissé tenter par une sorte de figuration débridée, et par la sculpture. Palais synodal. Tél. : 86-46-46-29.

Sète. Robert Combas (jusqu'au 30 septembre) : le plus illustre des représentants de la figuration libre expose au Musée Paul-Valéry des peintures depuis 1977, et dans un entrepôt (quai Aspirant-Herber), son interprétation de Brassens. Musée Paul-Valéry. Tél. : 67-46-20-98.

Sète. Jean Le Gac (jusqu'au 31 août) : Le Gac poursuit sa *Sieste*, mais *dans le Midi*, où il ne dort que d'un œil. A preuve ses nouveaux montages de photographies, de pastels et de textes, dont une frise de 18 mètres de long. Espace Fortant de France. Tél. : 67-60-52-34.

Sijean. Jacques Villon (jusqu'au 30 septembre) : dans l'un des plus beaux lieux de la région, une cave viticole admirablement aménagée, un hommage à Jacques Villon, marginal du cubisme, peintre délicat et frère de Duchamp. Au rez-de-chaussée, au même moment, les minimalistes Richard Long et Walter de Maria. Lieu d'art contemporain, Hameau du Lac. Tél. : 68-48-83-62.

Valence. Etienne Martin, un sculpteur, une ville (jusqu'au 6 septembre) : la ville de Valence offre ses rues, ses places, ses parcs et ses espaces culturels à l'œuvre d'Etienne Martin, qui est né tout près, à Loriol, et dont la maison de l'enfance compte tant dans la mythologie personnelle du sculpteur des *Demeures*. Musée des Beaux-Arts. Tél. : 75-79-20-80. Centre de recherche et d'action culturelle (CRAC). Tél. : 75-43-42-33. Médiathèque. Tél. : 75-79-23-70. Salle des Clercs. Tél. : 75-79-20-80.

ÉCONOMIE

Le gouvernement veut enrayer la chute de la Bourse de Tokyo

Un premier secours insuffisant

Le « plan » de sauvetage des banques japonaises annoncé *dans la précipitation* à Tokyo mardi 18 août par le ministre des finances, M. Tsutomu Hata, va-t-il permettre de stopper la terrible spirale *déflationniste dans laquelle* la Bourse de Tokyo, le marché immobilier et, au-delà l'économie de l'archipel nippon est engagée ?

La présentation de ce « paquet » de mesures confirme certes la prise de conscience *par le « MoF » (le ministère* des finances) des menaces qui pèsent aujourd'hui sur l'économie japonaise. Depuis 1989, les autorités monétaires ont engagé une *politique visant* à dégonfler la bulle spéculative née de l'argent facile de la fin *des années 80. Avec efficacité.* La Bourse a chuté de plus de 63 % depuis son plus haut niveau de décembre 1989. Aujourd'hui, les « apprentis sorciers » de *la Banque du* Japon et du « MoF » semblent avoir perdu le contrôle de *l'ensemble. La crise financière* menace de plonger l'archipel dans une véritable récession. Dotées de portefeuilles surchargés de « prêts non performants » et de fonds propres allégés au rythme de l'effondrement du marché *boursier, les banques sont* naturellement l'un des maillons faibles du système. Dans la *plus pure tradition japonaise* – où se mélangent mécanismes de marché et interventionnisme étatique – Tokyo a donc arrêté quelques décisions devant aider les *établissements de* crédit à surmonter les difficultés de la période.

Ces mesures restent cependant très floues. Il en va ainsi de la promesse du « MoF » d'organiser le *rachat* par l'Etat de garanties foncières aux banques en difficulté. Elles apparaissent aussi, pour la plupart, comme des aides à la *manipulation des bilans plutôt* que comme de véritables solutions aux problèmes du moment.

C'est qu'aujourd'hui la crise n'est plus seulement celle de la finance mais bien celle de l'économie dans son ensemble. La *chute de la Bourse et de* l'immobilier a conduit à un net ralentissement de l'activité. A l'instar de Sony – qui a annoncé mercredi une chute de 52 % *de ses bénéfices au* deuxième trimestre, – les entreprises japonaises souffrent. Elles enregistrent une baisse de leurs profits. Elles *réduisent fortement leurs* investissements. Seule une stimulation générale de l'économie, *réclamée depuis* plusieurs mois déjà par les *partenaires du Japon,* permettrait de stopper la spirale infernale. Elle est attendue pour la fin du mois. Enfin.

ERIK IZRAELEWICZ

Un plan d'urgence pour sauver la finance japonaise

Enfin conscient des risques que fait peser la chute continue de la Bourse de Tokyo depuis le début de l'année, le gouvernement japonais a annoncé mardi 18 août, par la voix de son ministre *des finances*, M. Tsutomu Hata, une série de mesures visant à soutenir les *banques et les marchés financiers*. L'indice Nikkei a rebondi mercredi 19 août, gagnant 2,4 % *(lire page 14).*

Depuis près de deux ans et demi, les autorités japonaises ont eu, en matière financière, un seul objectif : faire revenir la valeur des actifs immobiliers et boursiers vers des niveaux *« raisonnables »*. Une démarche nécessaire et courageuse, *mais la mécanique s'est emballée*, la « bulle » financière n'en finit plus de se réduire. *L'immobilier* a baissé de 30 % à 50 % dans les grandes villes et la Bourse de Tokyo a perdu 63 % depuis décembre 1989 et 38 % depuis le début *de l'année*. Et au fur et à mesure de cette dégringolade, les risques pour le système financier ne cessent d'augmenter.

D'ores et déjà, bon nombre de *banques japonaises sont dans une* situation difficile *(le Monde* du *13* août). Elles ont vu leurs plus-values latentes, une partie de leurs *fonds propres, partir en fumée.* Dans le même temps, elles doivent augmenter *dans des proportions* considérables leurs provisions pour créances douteuses. *Du coup*, les établissements bancaires limitent leurs engagements et ne font qu'amplifier le ralentissement de l'activité. Plus étonnant, le tissu traditionnel du capitalisme, fait de participations croisées, est affecté. Plus fragiles, les groupes n'hésitent plus aujourd'hui à vendre des participations.

Des recettes pour gagner du temps

Après le nouveau plongeon de plus de 4 % mardi 18 août du Kabuto-cho, M. Tsutomu Hata a annoncé une série de mesures d'urgence pour *« assurer la stabilité du système financier »*. Manifestement, le ministre des finances a cherché l'effet d'annonce pour restaurer un peu de confiance en convoquant d'urgence *mardi* une conférence de presse.

Il a annoncé en tout cinq mesures, qui ressemblent d'ailleurs plus à des recettes pour gagner du temps. Il est tout d'abord demandé aux institutions financières de ne *pas céder à la tentation de vendre* leurs titres boursiers avant la *clôture de leurs comptes semestriels*, le 30 septembre. En clair, de ne pas faire apparaître les pertes dans les comptes à la vente des titres. Pour aider les établissements, le ministère les autorise à se *montrer peu généreux* sur le paiement des dividendes et à ne pas dévoiler *le* montant de leurs moins-values boursières.

En revanche, M. Hata demande aux banques de *prêter davantage* aux entreprises afin de favoriser la *reprise de la croissance*. Pour *cela*, il les encourage à renforcer leur capital en émettant des emprunts perpétuels ou à titriser certaines de leurs créances afin de répondre aux exigences prudentielles internationales (le ratio Cooke).

Enfin, le ministre des finances donne des pistes pour tenter de résoudre le problème des créances douteuses. Il recommande à nouveau aux banques de tenter de les faire disparaître de leur bilan en les titrisant pour pouvoir les négocier. Enfin, comme annoncé le 12 août, le gouvernement va les *aider à céder leurs hypothèques* foncières déposées par leurs mauvais clients débiteurs en en rachetant une partie.

Le moins que l'on puisse dire, *c'est que ces mesures passent* allègrement au-dessus des règles de transparence des comptes et de vérité des marchés. Seront-elles efficaces pour autant ?

« Je suis certain que le marché boursier va retrouver le bon chemin si nous parvenons à dissiper la morosité et je crois que le « timing » de ces mesures est parfait », a affirmé M. Hata. Le chef du gouvernement, M. Kiichi Miyazawa, lui a emboîté le pas en se disant convaincu mardi soir de *« l'opportunité de ce plan et de sa capacité à dissiper les craintes »*. *« Conjugué au plan de soutien de l'économie prévu pour la fin août, il permettra d'assurer la reprise de l'activité et aura des effets stimulant pour la Bourse »*, a-t-il ajouté.

On ne peut pas dire que mercredi 19 août la Bourse de Tokyo semblait particulièrement convaincue. Elle a certes regagné 2,4 % mais apparemment sans trop de conviction.

ERIC LESER

Selon les prévisions du ministère de l'économie

L'Allemagne devrait connaître une croissance de 3 % par an jusqu'en 1996

L'Allemagne devrait connaître une croissance économique annuelle moyenne de 3 % par an en termes réels jusqu'en 1996, selon les prévi*sions du ministère* allemand de l'économie publiées mardi 18 août. Pour la seule ex-RDA, le ministère de l'économie s'attend à une croissance moyenne d'environ 9 % par an, avec des dépassements *« les bonnes années »*.

Cette croissance devrait s'appuyer sur une hausse de 6,5 % par an de la demande intérieure et sur une forte augmentation de l'excédent commercial, que les prévisionnistes de Bonn s'attendent à voir passer de 0,5 % du PNB (produit national brut) en 1991 à 1,5 % en 1996. Une seule condition pour que ces pronostics se réalisent : que les investissements privés augmentent plus rapidement que la production.

En dépit de la vive croissance attendue, les experts excluent une *diminution du chômage*, qui touchait en juillet 6 % de la population active dans la partie ouest de l'Allemagne, et 14,6 % dans la partie est : productivité et population active connaîtront en effet une forte hausse. – *(AFP.)*

Dans son rapport mensuel

La Bundesbank justifie le durcissement du crédit

La banque centrale allemande devait *« réagir au développement exagéré de la masse monétaire et raidir à nouveau sa politique monétaire »*, souligne la Bundesbank dans son rapport mensuel paru mardi 18 août. Justifiant ainsi la décision prise le 16 juillet de *porter* le taux de l'escompte, l'un des deux *principaux* taux directeurs, à 8,75 %, les spécialistes de l'institut d'émission allemand estiment qu'*« un nouvel attentisme aurait eu des conséquences négatives au-delà de l'année en cours »* et ajoutent que la crédibilité de la politique monétaire allemande aurait pu être mise en cause. En effet, selon la « Buba », la croissance de la masse monétaire et des prix demeure trop élevée.

EN BREF

□ **Siemens Nixdorf Informationssystem (SNI) envisage de supprimer 6 000 emplois supplémentaires.** – Siemens Nixdorf Informationssystem, le groupe informatique allemand *né il y a deux ans de la* fusion de Nixdorf avec les activités informatiques de Siemens, envisage de supprimer 6 000 emplois de plus qu'il ne le prévoyait. Au printemps, SNI avait annoncé un plan de restructuration prévoyant la suppression de 3 000 emplois d'ici à la fin de l'année. Le nouveau *plan serait étalé* jusqu'en 1994-1995 (exercice clos au 30 septembre). – *(AFP.)*

□ **IBM et Sears forment une société commune de transmission de données.** – *Les firmes américaines* d'informatique IBM et Sears ont annoncé, mardi 18 août, la création d'une société commune pour la transmission informatique de données. Baptisée Atlantis, cette nouvelle société offrira des services téléphoniques et de transmission d'informations dans 550 villes de 92 *pays. Ces services combineront* les possibilités offertes par l'actuelle filiale d'IBM, Information Network, avec un service similaire de Sears. – *(AFP.)*

□ **Selectron reprendra en octobre les activités « cartes électroniques » d'IBM à Bordeaux.** – IBM et la *société américaine* Selectron viennent de conclure les négociations entamées en février sur le transfert des activités « cartes électroniques » d'IBM à Selectron. Aux termes de cet accord, IBM France cédera en octobre ses moyens de *production de cartes (site immobilier* et équipements industriels de Canéjan, près de Bordeaux), Selectron reprenant, dans un premier temps, 250 salariés bordelais d'IBM. Aux Etats-Unis, IBM cédera également à Selectron une *unité de production*. Parallèlement, IBM s'engage à acheter à Selectron des cartes électroniques produites dans ces deux usines et prendra une participation de 10 % dans le capital de la filiale française de la société.

INDICATEURS

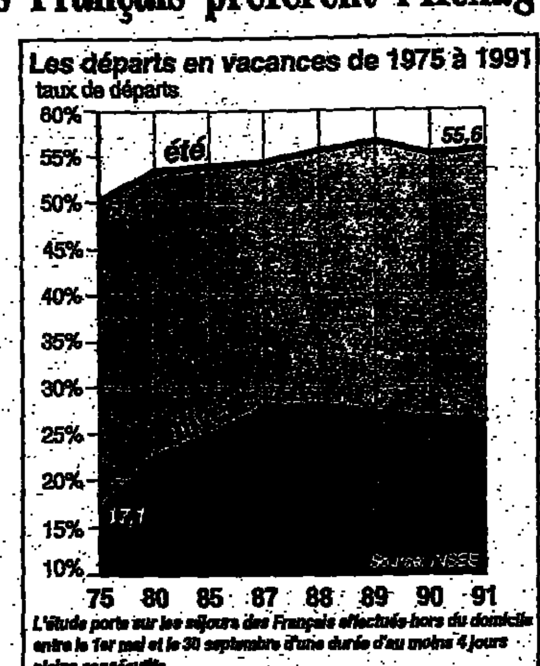
ÉTATS-UNIS

• *Demandes de permis de construire : + 3,7 %.* – Les demandes de permis de construire ont augmenté de 3,7 % en juillet par rapport à juin. Cette progression est la première depuis cinq mois. En juin les demandes avaient reculé de 2,1 % par rapport à mai. Les mises en chantier ont quant à elles baissé de *2,8 % en juillet après avoir déjà reculé de 3,8 % en juin.* Selon les experts, ces baisses successives s'expliquent par le beau temps du début de l'année qui a permis des mises en chantier plus précoces qu'à l'habitude. Par rapport à juillet 1991, celles-ci sont en hausse de 21 %.

GRANDE-BRETAGNE

• **Emploi : le chômage longue durée au plus haut depuis 1988.** – Le nombre de personnes au chômage depuis plus d'un an en Grande-Bretagne a progressé de 64 000 *au cours du trimestre* terminé en juillet par rapport aux trois mois précédents, passant pour *la première fois depuis* 1988 *au-dessus* de 900 000, a annoncé le ministère de l'emploi. Les plus touchés sont les dix-huit-vingt-quatre ans (184 700) : au cours de la période, 16 000 jeunes supplémentaires ont été recensés comme chômeurs de longue durée. Parmi les plus de vingt-cinq ans, la *progression est de 48 000. Au total, la Grande-Bretagne compte* 2,75 millions de demandeurs d'emplois – le chiffre le plus élevé depuis cinq ans, – ce qui porte le taux de chômage à 9,7 % de la population active contre 8,4 % en juillet 1991.

Les Français préfèrent l'Hexagone



L'étude porte sur les séjours des Français effectués hors du domicile entre le 1er mai et le 30 septembre d'une durée d'au moins 4 jours pleins consécutifs.

Plus d'un Français sur deux (55,6 % d'entre eux) a pris des vacances au cours de l'été 1991, soit un peu plus que l'année précédente, note une étude de l'INSEE (1). Toutefois 1989 reste, avec 56,5 %, la meilleure année. La tendance à des séjours plus brefs et plus fréquents se confirme. Un séjour dure en moyenne seize jours, et 14,4 % des Français ont effectué au moins deux séjours. Le nombre moyen de jours par personne partie durant l'été a légèrement diminué (22,6 jours en 1991 contre 23,3 l'année précédente). Sur l'ensemble de l'année près de 60 % de la population française sont partis en vacances en 1991. Les départs en hiver ont poursuivi en 1991 (26,3 %) le recul amorcé en 1989.

Les Français préfèrent l'Hexagone. Alors que les Allemands, les Néerlandais ou encore les Belges passent plus de la moitié de leur séjour d'été à l'étranger, seulement 12,1 % des Français partis durant la période d'été 1991 ont passé les frontières. Le taux de départ à l'étranger enregistre une nouvelle baisse de 0,7 point par rapport à l'été 1990 et retrouve son niveau de 1986. La péninsule ibérique et l'Italie ont été la destination de 42 % des séjours d'été à l'étranger contre 45 % en 1990. En revanche, la part des séjours lointains, particulièrement en Asie et Océanie, a fait un bond en passant de 7,3 % en 1990 à 12 % en 1991.

Les habitants de la banlieue parisienne sont partis plus nombreux (76,7 %) en 1991 que l'été précédent (72,7 %). D'une manière générale, l'augmentation du nombre de départs en vacances concerne surtout les ménages dont le revenu annuel est supérieur à 180 000 francs par an. Ainsi, le taux de départ des Français dont le revenu annuel dépasse 300 000 francs est passé de 90,5 % à 91,7 % entre 1990 et 1991. Il stagne autour de 27,5 % pour les ménages dont le revenu est inférieur à 60 000 francs par an.

La part des exploitants et salariés agricoles (27,1 %), des ouvriers non qualifiés (36,5 %), des retraités (39,4 %) à partir en vacances d'été est moins importante que celle des cadres supérieurs et professions libérales (84,6 %), des cadres moyens (77,3 %), des employés (63,4 %), des ouvriers qualifiés et contremaîtres (55,3 %) ainsi que des patrons de l'industrie et commerce (51,7 %). Pour 41 % des Français, les vacances sont synonymes de repos et le tourisme culturel n'est pas très prisé, note l'office national de la statistique. La mer arrive en tête des destinations et représente 45 % des séjours en France.

(1) « Les Vacances de l'été 1991 », *INSEE Première*, nº 219, août 1992.

Le Monde

SÉLECTION IMMOBILIÈRE

appartements ventes

1er arrdt

RUE ST-HONORÉ. LOUVRE STUDETTE en parfait état. Kitchenette aménagée. Douche. Prix 395 000 F. CASSIL 45-66-01-00

3e arrdt

ARTS-ET-MÉTIERS. Imm. XVIIe. Escalier classé. Bon état. STUDIO 230 000 F 2 PIÈCES 430 000 F 4 PCES EN DUPLEX 2 100 000 F Tél. : 48-04-84-48

SQUARE DU TEMPLE HOTEL PARTICULIER XVIIe 2/3 PCES 63 m². Poutres. CARACTÈRE. SOLEIL 1 300 000 F. 48-04-85-85

4e arrdt

Exceptionnel Ile-St-Louis, imm. 17e. Vue Seine, plein soleil. 3/4 P., tt cft, 146 m². 43-35-18-36

MARAIS/SAINT-PAUL STUDIO, cuis., s. de bns, wc. POUTRES. CHARME. 3e étage. 445 000 F. Tél. : 48-04-35-35

5e arrdt

A 150 m PANTHÉON

Luxueux 5 P. Très rare. Jeudi 14/18 h. 2, r. P.-Curie

JARDIN DES PLANTES. Stand. 1985, appt 33 m² s/jard., terrasse 36 m², dern. étage, Sud. Cuisine et wc sép. 1 280 000 F. Part. T. 45-35-84-01

11e arrdt

LUXUEUX 99 m²

3/4 P. Salle de bains avec jacuzzi + chbre de service. 2 300 000 F. IMMO MARCADET 42-51-51-51

14e arrdt

ALÉSIA. Imm. anc. 3e ét. Sud. 4 P. 85 m² à rafraîchir. Bon plan. Chges minimes. 43-35-18-36

Montparn. p.d.t. anc. 5 P. 106 m² Montparn. p.d.t. à rénover 72 m² E.-Quinet récent 3/4 P. 120 m² E.-Quinet coquet duplex 50 m² Gaîté Stand. 22 m². 43-35-18-36

15e arrdt

MÉTRO CONVENTION URGENT. Séjour + 4 chbres. A rafraîchir. GRAND BALCON sur rue calme. 1 550 000 F. 48-04-84-48

Rue calme. Mo CONVENTION

94 m² 1 596 996 F

5 P. Cuis., s. de bns. Balcon. Petits travaux. CASSIL 45-66-43-43

16e arrdt

Proche Étoile, immeuble grand luxe, idéal habitation ou pied-à-terre. Entrée + living + kitchenette + salle de bains. 46-22-03-80 - 43-59-69-04

20e arrdt

CAMPAGNE A PARIS Mo PORTE DE BAGNOLET STUDIO. Entrée, cuis., 4e ét. s/rue. Travaux. 230 000 F. 48-04-85-85

92 Hauts-de-Seine

BOULOGNE. Belle Feuille 1982, dernier ét. très except. duplex 236 m² + terrasse plain-pied 85 m². Box, parf. état. 45-77-96-85

NEUILLY-ST-JAMES Appartement exceptionnel. Vue bois et lac : env. 180 m². Salon, bureau 70 m² + s. à m., 2 chbres, 2 s.d.bns, dressing. Box double + studio service. 46-22-03-80/43-59-88-04

Province

DEAUVILLE Dans immeuble résidentiel, part. vd beau STUDIO, proche Hôtel Royal, 150 m plage. 27 m² habit., 19 m² jard. privé. Park., cave, tt cft. État impecc. 43-59-69-74, matin.

SAINT-TROPEZ. Part. vend appart. IMMEUBLE RÉSIDENTIEL 45 m². Vue sur tout LE GOLFE. 1 600 000 F. Tél. hres repas (16) 94-73-42-36

appartements achats

CABINET KESSLER

78, Champs-Élysées, 8e. Recherche de toute urgence beaux apparts de standing.

Éval. gratuite sur demande 46-22-03-80 - 43-59-68-04

EMBASSY SERVICE

rech. pour CLIENTS ÉTRANGERS APPARTS DE HAUT DE GAMME PARIS - RÉSIDENTIEL et BUREAUX

(1) 45-62-16-40

terrains

A VENDRE Proximité pont de Tancarville TERRAIN CLOS 7 000 m² + maison éventuellement à rénover, avec garage. Hangar à bois. Verger et jardin. TÉL. 48-33-73-92. Poste 223 PRIX : 400 000 F.

locations non meublées offres

Paris

7e. ÉCOLE MILITAIRE BEAU STUDIO SUR RUE. Calme. Clair. Bel immeuble. 3 500 F. CASSIL Tél. : 45-66-01-00

7e. MÉTRO DUROC SUPERBE 2/3 P. balcon, cuis. équipée. LUXUEUX AMÉNAGEMENTS. 9 700 F. CASSIL 45-66-01-00

locations non meublées demandes

Paris

EMBASSY SERVICE

recherche APPARTS DE GRANDE CLASSE VIDES ou MEUBLÉS et BUREAUX

(1) 45-62-30-00

locations meublées offres

Paris

PROPOSE A ÉTUDIANTE sérieuse (néta) chbre meublée, chez propriétaire, du lundi au vendredi. Cuis., s. d. bns. Tél.(16/1) 43-37-19-23

MONTROUGE 5' Pte ORLÉANS. MAISON indépend. Parfait état + jard. privatif. A VOIR. 950 000 F. 43-35-52-82

maisons individuelles

A VENDRE dans le Val-d'Oise (95) belle maison individuelle dans impasse résidence. 6 pièces, poutres en chêne, lambris, cuisine rustique aménagée, cheminée Pierre Roux de Provence avec insert. Sous-sol total, terrain clos 500 m². Prix : 1 450 000 F Frais de notaire réduits. Tél. 34-72-32-84, apr. 20 h.

VIEUX ST-LEU-LA-FORET Mais. 200 m², classe, très rare, frais réduits. Site except. PAP. 34-12-03-88

pavillons

MAROLLES-EN-BRIE

VAL-DE-MARNE Villa 7 PIÈCES sur 900 m² terrain. Rez-d.-ch. : séjour dble cathédrale, cheminée, 2 chambres, salle de bains, cuis. équipée, wc, buanderie. 1er ét. : 2 chbres, s. de bns, dressing. Garage 2 voitures, terrasse 200 m². Quartier résidentiel, proche commerces, écoles, lycée, équipements sportifs, golf, tennis, centre équestre. Prix : 1 600 000 F. Après 19 h : 45-99-12-78

T. BEAU PAVIL. ST-QUENTIN (02) OCCASION A SAISIR 294 m² bâti/1 600 m². Cause déménagement enfant hospitalisé. 1 500 000 F. T. (16) 23-67-28-97

MAISON RÉNOVÉE 40 km d'Albi, 40 km de Rodez, 50 km de Millau, bord du Tarn BROUSSE-LE-CHATEAU pierre de pays, toit en lauzes, 2 logs. tout conf., cheminée, 2 terrasses, 2 caves, jard. bord riv., entièrement meublé. PRIX 500 000 F à débattre Téléphone région parisienne : 48-60-71-45 Téléph. sur place juillet-août (16) 65-99-46-37

villas

« RARISSIME » Ouest Varois, villa pieds dans l'eau, 200 m², magnifique plage sable. Px 6 000 000. T. 93-39-92-46

propriétés

BELLE DEMEURE 17e

près CAHORS, pierres sur voûte, 4 gdes pces, terrasse, gd terr. 820 000 F - 53-71-43-21.

URGENT. 17 Saintes-Cognac A vdre prop. 2 000 m², terrain clôt. Interph. Mais. 150 m², 3 chb., séj., chem., cuis. amér., dépd. 600 000 F. T. 86-67-28-15 ou 06-56

CHAUMES-EN-BRIE

SEINE-ET-MARNE (77) 30 minutes de Paris par N 4 Ancien moulin, 230 m² habitables Piscine chauffée, pool house, sur parc paysagé clos, env. 5 000 m², en bordure de rivière. Portail électrique. Serre. Chenil. Nombreuses prestations. 5 000 000 francs. Tél. : (1) 60-02-35-54 ou (1) 45-69-74-92.

LES LOCATIONS DES INSTITUTIONNELS

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
PARIS		
2e ARRONDISSEMENT		
2 PIÈCES 62 m², 1er étage	5, rue Volney GCI – 40-16-28-71 Frais d'actes	6 500 + 1 052 325
5e ARRONDISSEMENT		
STUDIO 35 m², 1er étage	11, rue Tournefort GCI – 40-16-28-71 Frais d'actes	5 950 + 448 308
7e ARRONDISSEMENT		
3 PIÈCES 73 m², 3e étage Parking	80-82, rue Saint-Dominique SAGGEL-VENDOME 47-42-44-44 Frais de commission	10 450 + 1 414 7 524
10e ARRONDISSEMENT		
3 PIÈCES 59 m², 2e étage Parking	68, quai de Jemmapes SAGGEL-VENDOME 42-66-61-05 Frais de commission	5 500 + 698 3 960
12e ARRONDISSEMENT		
3 PIÈCES 71 m², 3e étage Parking, balcon	15, r. des Colonnes-du-Trône LOC INTER – 47-45-15-84 Frais de commission	5 723 + 1 145 4 410
15e ARRONDISSEMENT		
3 PIÈCES 67 m², 6e étage	5, rue Edmond-Roger SAGGEL-VENDOME 47-42-44-44 Frais de commission	6 700 + 1 159 4 824
16e ARRONDISSEMENT		
3/4 PIÈCES 127 m², 5e étage	67-69, av. Victor-Hugo SAGGEL VENDOME – 47-42-44-44 Frais de commission	18 500 + 2 113 13 320
17e ARRONDISSEMENT		
4 PIÈCES dt 3 chambres 136 m², 5e étage	9, rue des Dardanelles GCI – 40-16-28-71 Frais d'actes	17 000 + 2 208 640
2 PIÈCES 50 m², 2e étage Cave, ascenseur	5, rue Jadin GAIA – 45-62-56-98 Sans frais de commission	6 200 + 800
78 YVELINES		
2 PIÈCES 49 m², 1er étage Parking	SAINT-GERMAIN-EN-LAYE 14-18, rue du Dr-Timsit LOC INTER – 47-45-16-09 Frais de commission	3 725 + 846 2 970
2 PIÈCES 50 m², 4e étage Parking, balcon	VIROFLAY 2, rue Joseph-Bertrand CIGIMO – 48-00-89-89 Honoraires de location	3 755 + 700 2 959
92 HAUTS-DE-SEINE		
3 PIÈCES 68 m², 2e étage Parking, terrasse	BOULOGNE 24, rue des Abondances LOC-INTER – 47-45-16-09 Frais de commission	7 028 + 755 5 382
4 PIÈCES 159 m² (Chbre serv. 12 m²) 2e étage, box	NEUILLY-SUR-SEINE 74, rue de Chezy GCI – 40-16-28-71 Frais d'actes	19 900 + 3 358 800
STUDIO 35 m², RC Parking	GARCHES 70, rue Docteur-Debat CIGIMO – 48-00-89-89 Honoraires de location	3 500 + 250 2 790
3 PIÈCES 75 m², 1er étage Poss. parking, balcon	GARCHES 6, rue du Regard CIGIMO – 48-00-89-89 Honoraires de location	5 630 + 700 4 323
4 PIÈCES 95 m², 3e étage Parking, balcon	GARCHES 13, rue des Suisses CIGIMO – 48-00-89-89 Honoraires de location	7 240 + 740 5 483
4 PIÈCES 95 m², 1er étage Parking	SÈVRES 11, av. de la Division-Leclerc SAGGEL-VENDOME – 46-08-80-36 Frais de commission	7 628 + 1 432 5 492
4 PIÈCES 100 m², 2e étage Parking	ASNIÈRES Imm. neuf 38-46, rue de l'Alma SAGGEL VENDOME – 47-78-15-85 Frais de commission	6 100 + 745 4 392
3 PIÈCES 76 m², 3e étage Parking	ASNIÈRES Imm. neuf 38-46, rue de l'Alma SAGGEL VENDOME – 47-78-15-85 Frais de commission	6 100 + 760 4 392
4 PIÈCES 93 m², 4e étage Parking	PUTEAUX 19, rue Volta SAGGEL VENDOME – 47-78-15-85 Frais de commission	7 600 + 966 5 472
94 VAL-DE-MARNE		
3 PIÈCES 71 m², 1er étage Parking, balcon	VINCENNES 88, rue Defrance LOC INTER – 47-45-15-84 Frais de commission	5 150 + 670 3 978

CETTE PAGE A ÉTÉ RÉALISÉE AVEC LA PARTICIPATION DE

هكذا من الإهمال

ÉCONOMIE

TRANSPORTS

Relance de la contestation dans la Drôme

Un rapport met en garde contre le passage du TGV près du site nucléaire de Tricastin

C'est le 8 octobre que devrait commencer l'enquête préalable à la déclaration d'utilité publique nécessaire pour lancer le chantier du futur TGV Méditerranée. Dans la Drôme, où le tracé ouest suscite une forte opposition, les douze maires des communes traversées viennent de prendre connaissance d'un document émanant d'un responsable du ministère de l'environnement, M. Henri Legrand. Celui-ci met en garde contre les risques que comporterait le passage du TGV à proximité du site nucléaire de Tricastin.

LYON

de notre bureau régional

La lettre de M. Henri Legrand, délégué aux risques majeurs, adressée le 30 avril au ministère des transports, souligne les dangers qu'il y aurait à faire circuler le TGV, comme le prévoit le tracé ouest, à proximité du grand site nucléaire civil de Tricastin à Pierrelatte. Le courrier du délégué aux risques majeurs est formel : dans les douze scénarios d'accidents potentiels dus au relâchement de gaz toxiques sur le site, *« six sont à l'origine de zones d'effets irréversibles pour la santé humaine ; (zones) qui coupent le tracé proposé pour le futur TGV »*.

Et la conclusion – reprise le 17 juillet dans un courrier du ministre de l'environnement, Mme Ségolène Royal, au ministre des transports – est tout aussi nette : *« Le plus logique serait de trouver, pour le TGV, un tracé alternatif évitant largement la zone du Tricastin. »*

Pour en arriver à un diagnostic aussi sévère, M. Henri Legrand a analysé une étude réalisée à la demande de la SNCF par le cabinet Sentor. Cette étude, qui n'a pas été rendue publique *« en raison du classement secret-défense de certaines activités du site »*, avait pour but de prévoir les conséquences de différents types d'accidents lors du passage du TGV à proximité de Tricastin.

Si les cas – hautement improbables – de déraillement du train ou de rupture du canal de Donzère-Mondragon ne paraissent pas avoir d'incidences majeures sur le site nucléaire, il n'en va pas de même en cas de fuite de gaz toxiques émanant de Tricastin : *« Il en ressort que, si le danger est négligeable dans le cas d'un TGV traversant le site à 300 kilomètres/heure et faible à 30 kilomètres/heure, il n'en va pas de même dans le cas d'un TGV immobilisé sous le vent du rejet. Les seuils de type « malaise », « danger », « fatal », sont atteints dans tous les cas si la ventilation des rames est en marche et, dans certains cas, lorsque la ventilation est coupée. »*

Certes, M. Legrand relève que, selon la SNCF, la simultanéité de tels accidents est hautement improbable, mais il s'étonne que la société nationale, dans toute l'étude, n'envisage jamais la défaillance humaine.

Si, au ministère de l'environnement, on confirme bien la teneur de ce courrier – *« c'est notre rôle de relever les dangers d'installer un équipement à proximité d'un établissement visé par la directive Seveso »* –, on ne dissimule guère à la SNCF l'agacement devant les rebondissements de ce dossier controversé : *« On est paralysé par le bras de fer sur les normes de sécurité entre l'industrie et l'environnement »*, confie un responsable de la ligne nouvelle.

ROBERT MARMOZ

INDUSTRIE

Les difficultés de l'informatique américaine

Wang demande la protection de la loi sur les faillites

L'annonce était attendue. Elle n'en demeure pas moins symbolique pour l'ensemble de l'informatique américaine. Le fabricant d'ordinateurs Wang a demandé mardi 18 août la protection de la loi sur les faillites du fait d'importantes difficultés financières (*le Monde* du 19 août). De très sévères mesures de restructuration vont être mises en place. La direction de Wang a d'ores et déjà prévu de supprimer cinq mille emplois sur les treize mille que compte actuellement le groupe.

Endettée au-delà du supportable, incapable d'enrayer des pertes devenues chroniques, Wang s'est résigné à faire jouer le « chapitre 11 » de la loi américaine sur les faillites pour échapper à ses créanciers.

« Au cours des trois dernières années, dans un contexte de récession et de bouleversement total de notre industrie, nous nous sommes battus pour sauver Wang de la faillite. Nous avons été à deux doigts d'y parvenir. Nous avons simplement manqué de temps », constatait, mardi 18 août, M. Richard Miller, son président. Numéro treize mondial en 1985, la société fondée en 1951 par le docteur An Wang, un jeune immigré chinois de vingt-neuf ans, a disparu des « Top Twenty » de manière extrêmement brutale. Faute d'avoir pris le pouls d'un marché en complète révolution plébiscitant les micro-ordinateurs et les systèmes ouverts, quand la gamme Wang était centrée sur les mini-ordinateurs et les systèmes propriétaires. Faute d'avoir sorti des produits relais innovants.

Wang, qui vient d'annoncer 116,3 millions de dollars (soit plus de 580 millions de francs) de perte sur le seul deuxième trimestre 1992 pour un chiffre d'affaires à peine trois fois supérieur, entend recentrer désormais son activité sur les services et les logiciels. La firme de Lowell a annoncé qu'elle continuerait à produire ses mini-ordinateurs et à distribuer les ordinateurs d'IBM. Au début de la semaine, des sources internes à IBM avaient toutefois laissé entendre, aux Etats-Unis, que le géant d'Armonk pourrait revenir sur cet accord (et notamment sur la prise en charge de 75 millions de dollars de dettes contractées par Wang), estimant que Wang n'a pas pleinement rempli ses objectifs commerciaux.

CAROLINE MONNOT

A l'initiative du ministère de la recherche

Un projet de décret redéfinit les missions du CEA

Le Commissariat à l'énergie atomique (CEA) est à nouveau en effervescence. Un projet de décret émanant du ministère de la recherche redéfinit ses missions en plaidant pour le recentrage sur le nucléaire au détriment de la diversification et en réduisant ses compétences en matière de recherche fondamentale.

L'affaire est, assure-t-on, sans relation avec le dossier Thomson-CEA Industrie. A l'image pourtant du projet de regroupement de l'électronique civile de Thomson avec le nucléaire du CEA, le décret concocté au début de l'été par les services de M. Hubert Curien a été l'occasion de diverses passes d'armes au sein du gouvernement. Sur un mode, il est vrai, plus discret, cette fois.

La première mouture de ce décret, ébauché début juillet, prévoyait de transformer le Commissariat à l'énergie atomique, administration *sui generis*, en un établissement public à caractère industriel et commercial (EPIC). Ce statut, dans l'esprit de ses promoteurs, visait à donner un nouveau dynamisme à un CEA se vivant comme une place forte et une institution. Devenu EPIC, le Commissariat à l'énergie atomique disposerait par ailleurs d'une nouvelle structure de direction. A l'administrateur général, qui tient les commandes de l'organisme, se substituerait un « exécutif » plus courant, comprenant un président et un directeur général.

Dès lors, l'actuel administrateur général du CEA, M. Philippe Rouvillois, renouvelé au début de l'été avec la molle approbation du ministère de la recherche, deviendrait *ipso facto* président du conseil d'administration. La direction effective du CEA serait attribuée à un directeur général ayant davantage les faveurs des services de M. Curien (le nom de M. Claude Mandil a été évoqué à plusieurs reprises, mais n'est plus d'actualité) et appartenant au corps des Mines. Ce premier jet aurait provoqué, semble-t-il, une certaine irritation dans les services du ministère de l'industrie, favorable au renouvellement de M. Rouvillois.

Des réunions interministérielles qui se sont tenues courant juillet est sorti un deuxième jet, modifiant cette fois l'article 2 des statuts du CEA qui définit ses missions de recherche. Les compétences du Commissariat à l'énergie atomique en matière de recherche fondamentale sont considérablement réduites. Et ses attributions en recherche appliquée canalisées sur le nucléaire. Cette version, qui cause une certaine ébullition parmi le personnel du CEA, est un compromis. Mais cette mouture ne sera pas forcément la dernière.

C. M.

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS, 19 août ⬇

Toujours le recul

En dépit de la reprise de la Bourse de Tokyo, le marché des actions à Paris était toujours orienté à la baisse mercredi 19 août dans des volumes de transactions toujours très faibles. En recul de 0,67 % à l'ouverture, l'indice CAC 40 abandonnait 0,69 % en milieu de journée à 1 724,98 points. Le CAC 40 se rapproche à nouveau du niveau « psychologique » des 1 710 points. Franchir ce seuil pourrait, selon certains analystes, accélérer pour des raisons techniques le recul des valeurs.

En attendant, les investisseurs restent préoccupés par l'évolution des taux d'intérêt. Ils attendent avec appréhension la réunion, jeudi 20 août, de la Bundesbank et craignent une hausse du taux Lombard, même si mercredi, lors d'une prise en pension, les taux d'intérêt allemands sont restés stables à 9,70 %. A Paris, le loyer de l'argent au jour le jour était également inchangé autour de 10 %.

Les incertitudes politiques affectent également le marché. Wall Street continue à piétiner alors que les chances de réélection du président George Bush sont fragiles et Paris reste sous l'influence des sondages.

Du côté des valeurs et parmi les titres en baisse sensible on remarque plus particulièrement EuroDisney, qui perd 8,9 % après la parution d'une étude défavorable de Morgan Stanley. La GAN est en repli de 6 %, Majorette cède 4,6 % et Cap Gemini Sogeti 3 %. En revanche, hausse de 3 % de La Rochette et de 1,7 % de Imétal.

NEW-YORK, 18 août =

Petite séance

La Bourse de New-York a été influencée par la déprime qui s'était emparée quelques heures auparavant des autres places financières, mais a néanmoins réussi à terminer la journée sur une note légèrement positive.

L'indice Dow Jones a clôturé à 3 329,48, en hausse de 4,59 points (+ 0,14 %). L'activité a été modérée avec quelque 169 millions d'actions échangées.

A l'ouverture, le marché cédait du terrain avant de reprendre quelques points grâce à une nette baisse des taux d'intérêt à long terme.

Le département du commerce a annoncé que les mises en chantier de logements avaient reculé de 2,8 % en juillet après une baisse de 3,8 % en juin. Les experts tablaient sur une progression de 3,7 %. Les boursiers ont surtout mis l'accent sur la contraction des échanges, caractéristique du mois d'août au cours duquel de nombreux opérateurs prennent leurs vacances d'été.

Sur le marché obligataire, le taux d'intérêt moyen sur les bons du Trésor à trente ans est descendu à 7,32 %, mardi en fin d'après-midi, contre 7,36 %, lundi soir.

VALEURS	Cours du 17 août	Cours du 18 août
Alcoa	68	67 3/4
ATT	43 5/8	43 1/4
Boeing	39 7/8	39 5/8
Chase Manhattan Bank	24 5/8	24 1/8
Du Pont de Nemours	51 1/2	51 1/4
Eastman Kodak	44 1/8	44
Exxon	63 5/8	64 3/8
Ford	41 3/4	41 3/4
General Electric	78	78 5/8
General Motors	37 1/4	37 3/4
Goodyear	67 3/8	67 1/2
IBM	88 5/8	88
ITT	67 1/8	66 7/8
Mobil Oil	64 1/4	64 3/4
Pfizer	81	81 3/4
Schlumberger	67 1/2	67 7/8
Texaco	64 1/4	64 3/8
UAL Corp. ex-Allegis	109 1/4	108 1/4
Union Carbide	14 1/4	13 7/8
United Tech.	55 7/8	56 1/8
Westinghouse	16 3/4	16 3/4
Xerox Corp.	75 3/4	75 1/8

LONDRES, 18 août ⬇

Retour de la baisse

Après deux séances de reprise dans de faibles volumes, les valeurs ont rechuté mardi au Stock Exchange dans le sillage de Tokyo et sous l'influence de facteurs techniques. L'indice Footsie valeurs a clôturé en baisse de 21,4 points (0,9 %) à 2 354,7.

Les échanges sont restés faibles à 359,1 millions d'actions contre 312,5 millions la veille. Selon les opérateurs, ce sont des programmes d'arbitrage par ordinateurs entre le marché à terme et le comptant qui ont provoqué la baisse dans la matinée.

Le marché a accordé peu d'attention à l'annonce d'un déficit du budget plus important que prévu en juillet, soit 562 millions de livres au lieu des 400 millions attendus.

TOKYO, 19 août ⬆

Reprise sensible

La Bourse de Tokyo a rebondi mercredi de 2,4 % à la suite de l'annonce la veille d'un plan du ministère des finances pour aider les banques japonaises. Après avoir chuté mardi de 4,2 %, le Nikkei a regagné mercredi 341,33 yens pour clôturer à 14 650,74 yens.

Selon les opérateurs, l'annonce mardi de nouvelles mesures en faveur de la Bourse par le ministre des finances M. Tsutomu Hata, a déclenché dès l'ouverture des achats liés à l'indice (lire page 12). Mais la plupart des intervenants sont restés à l'écart, le marché étant uniquement tiré par ces achats à terme.

VALEURS	Cours du 18 août	Cours du 19 août
Ajinomoto	1 030	1 060
Bridgestone	1 080	1 070
Canon	1 220	1 230
Fuji Bank	1 290	1 340
Honda Motors	1 200	1 230
Matsushita Electric	1 110	1 130
Mitsubishi Heavy	484	491
Sony Corp.	3 580	3 540
Toyota Motors	1 370	1 380

PARIS :

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Alcatel Câbles	4325	4300	Immob. Hôtelière	1005	1005
Amault Associés	181 10	181	Internt. Computer	150	....
B.A.C.	23 70	....	I.P.B.M.	53 10	....
Bque Vernes	690	690	Locamic	68 10	68
Boiron (Ly)	472	476	Matra Comm.	295 70	295 70
Boisset (Lyon)	208	208	Molex	123	....
C.A.I.-de-Fr. (C.C.I.)	765	750	Publ.Filipacchi	439 50	438 50
Calberson	304	287	Rhone-Alp.Ecu (Ly.)	275	283
Cardif	730	745	Select Invest (Ly)	76 60	76
C.E.G.E.P.	158 80	158 80	Serbo	246	245
C.F.P.I.	260	265	Sopra	295	304
C.N.I.M.	1000	1000	TF1	500	498 30
Codetour	261 60	263	Thermador H. (Ly)	325	319
Conforama	1218	....	Unilog	268 50	268 50
Creeks	118	....	Viel et Cie	94 60	94 50
Dauphin	285	286	Y. St-Laurent Groupe	817	811
Delmas	1050	1040			
Demachy Worms Cie	344 90	349			
Devanlay	1097	1100			
Deville	164	160			
Dollfus	111	111			
Editions Belfond	169	168			
Europ. Propulsion	186	185			
Finacor	110	....			
G.F.F. (group.fon.f.)	56	55 10			
G.L.M.	350	345			
Gravograph	150	150			
Guintoli	785	....			
I.C.C.	161	162			
Idianova	90	....			

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 18 août 1992
Nombre de contrats estimés : 103 954

COURS	ÉCHÉANCES Sept. 92	Déc. 92	Mars 93
Dernier	105,90	106,22	106,66
Précédent	106,08	106,42	106,86

Options sur notionnel

PRIX D'EXERCICE	OPTIONS D'ACHAT Sept. 92	OPTIONS D'ACHAT Déc. 92	OPTIONS DE VENTE Sept. 92	OPTIONS DE VENTE Déc. 92
106	0,32	1,45	0,42	1,31

CAC 40 A TERME

(MATIF)

Volume : 9 514

COURS	Août 92	Septembre 92	Octobre 92
Dernier	1 747	1 762	1 780
Précédent	1 766	1 780	1 813

CHANGES

Dollar : 4,95 F ⬇

Mercredi 19 août, le dollar évoluait dans une marge étroite, les opérateurs se montrant prudents dans l'attente de la publication des chiffres du commerce extérieur américain de juin. A Paris, le billet vert s'échangeait à 4,95 francs contre 4,9535 francs au cours indicatif fixé par la Banque de France, mardi 18.

FRANCFORT	18 août	19 août
Dollar (en DM)	1,4578	1,4589

TOKYO	18 août	19 août
Dollar (en yens)	126,25	126,48

MARCHÉ MONÉTAIRE

Paris (19 août) .... 9 15/16 % - 10 1/16 %
New-York (18 août) .... 3 %

BOURSES

PARIS (*INSEE, base 100 : 31-12-91*)

	17 août	18 août
Valeurs françaises	101,90	100,90
Valeurs étrangères	89,50	88,00
(*SBF, base 100 : 31-12-81*)		
Indice général CAC	482,22	477,15
(*SBF, base 1000 : 31-12-87*)		
Indice CAC 40	1 751,31	1 736,72

NEW-YORK (*Indice Dow Jones*)

	17 août	18 août
Industrielles	3 324,89	3 329,48

LONDRES (*Indice « Financial Times »*)

	17 août	18 août
100 valeurs	2 376,10	2 354,70
30 valeurs	1 766,20	1 752,80
Mines d'or	81,60	81,10
Fonds d'Etat	88,60	88,62

FRANCFORT

	17 août	18 août
Dax	1 555,42	1 533,22

TOKYO

	18 août	19 août
Nikkei Dow Jones	14 309,41	14 650,74
Indice général	1 102,50	1 117,12

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS COMPTANT Demandé	COURS COMPTANT Offert	COURS TERME TROIS MOIS Demandé	COURS TERME TROIS MOIS Offert
$ E-U	4,9470	4,9490	5,0335	5,0385
Yen (100)	3,9131	3,9163	3,9771	3,9837
Ecu	6,8941	6,8994	6,8782	6,8887
Deutschemark	3,3920	3,3958	3,3931	3,3997
Franc suisse	3,7780	3,7811	3,7939	3,8002
Lire italienne (1000)	4,4654	4,4683	4,4074	4,4158
Livre sterling	9,5451	9,5515	9,5489	9,5621
Peseta (100)	5,2879	5,2929	5,2489	5,2581

TAUX D'INTÉRÊT DES EUROMONNAIES

	UN MOIS Demandé	UN MOIS Offert	TROIS MOIS Demandé	TROIS MOIS Offert	SIX MOIS Demandé	SIX MOIS Offert
$ E-U	3 1/4	3 3/8	3 1/4	3 3/8	3 3/8	3 1/2
Yen (100)	3 15/16	4 1/16	3 13/16	3 15/16	3 1/2	3 5/8
Ecu	10 13/16	10 15/16	10 7/8	11	10 7/8	11
Deutschemark	9 13/16	9 15/16	9 7/8	10	9 7/8	10
Franc suisse	8 1/8	8 1/4	8 1/4	8 3/8	8 3/8	8 1/2
Lire italienne (1000)	15 3/8	15 5/8	15 1/4	15 1/2	15 1/4	15 1/2
Livre sterling	9 15/16	10 1/16	10 3/16	10 5/16	10 1/4	10 3/8
Peseta (100)	13 1/16	13 5/16	13 3/16	13 7/16	13 3/8	13 5/8
Franc français	10 1/8	10 3/16	10 5/16	10 7/16	10 3/8	10 1/2

Ces cours indicatifs, pratiqués sur le marché interbancaire des devises, nous sont communiqués en fin de matinée par la Salle des marchés de la BNP.

حكذا من الأصل

MARCHÉS FINANCIERS

BOURSE DU 19 AOUT

Cours relevés à 14 h 00

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
4700	C.N.E 3%	4730	4720	4740	+ 0 21
906	B.N.P. T.P.	835	849	835	....
877	Cr.Lyon. T.P.	890	890	890	....
1571	Renault T.P.	1590	1583	1581	- 0 57
1653	Rhone Poul. T.P.	1590	....	....	....
1020	Saint Gobain T.P.	1033	1032	1030	- 0 29
880	Thomson T.P.	803	803	803	....
645	ACCOR	608	608	605	- 0 49
725	Air Liquide	766	761	762	- 0 52
605	Alcatel-Alsthom	619	618	618	- 0 16
1750	Als.Superm.	1710	1710	1710	....
280	A.L.S.P.I.	285	284	280	- 1 88
415	AGF Sté Centrale.	393	393 90	394	+ 0 25
140	Avenir H. Média	138	138	141 50	+ 2 54
750	Axa (ex Cie Midi)	747	742	730	- 2 28
123	Bafip	145	146 90	146 90	+ 1 31
98	Bail-Equipem.	98 90	98 90	98	- 0 91
695	Bail Investiss.	699	699	695	- 0 57
330	Bancaire	316	312	315 70	- 0 09
785	Bazar H.-V.	681	690	690	+ 1 32
1280	Berger (M)	1200	1200	1200	....
400	Bertrand Faure	400	400	400	....
785	Bic	775	776	770	- 0 65
1050	B.I.P.	1040	1035	1035	- 0 48
280	BIS	190	190	185	- 2 63
330	B.N.P. (CI)	328	330	330	+ 0 61
720	Bolloré Tech.	685	680	680	- 0 73
3050	Bongrain	3030	3020	3020	- 0 33
585	Bon-Marché	560	556	556	- 0 71
530	Bouygues	528	520	527	- 0 38
96	BP France	85	86	85 20	+ 0 24
954 45	B S N	970	970	965	- 0 52
1150	Canal Plus	1208	1204	1201	- 0 58
215	Cap Gem.S.	195	190	188 10	- 3 54
2500	Carrefour	2490	2470	2475	- 0 60
133	Casino	134	133	131 20	- 2 09
88	Casino ADP	89	89	89	....
480	Castorama D.I.	487	474	481 50	- 1 18
165	C.C.F.	162 50	162	162 20	- 0 18
35	CCMC Ly.	35 60	35	35	- 1 41
390	C.D.M.E.	383 10	385	383 10	....
155	C.E.G.I.D.	146 30	145	144 20	- 1 44
77	Centrest (Ny)	72	72	72	....
360	C.E.P. Comm.	384	385	382	- 0 56
108	Cerus	100 60	100	99 70	- 0 80
710	Cetelem	717	708	707	- 1 39
225	CF Int.	216	216	216	....
280	CGI Info.	277	277	277	....
1010	C.G.I.P.	924	920	923	- 0 11
650	CGP	610	....	....	....
1100	Chargeurs S.A.	1081	1090	1088	+ 0 64
315	Christian Dior	300 50	296	295	- 1 83
585	C.I.C.A (M)	545	545	545	....
370	Ciments franç.	320 10	320	330	+ 3 09
730	Clarins	672	672	662	- 1 49
430	Club Méditer.	443 50	442	442	- 0 34
168	CMB Packa.	181 80	180 20	180 60	- 0 66
820	Colas	790	794	777	- 1 65
195	Cpt. Entrep.	199 50	196	195	- 2 26
1030	Compt Mod.	1114	1116	1119	+ 0 45
225	CPR (Paris Réc.)	228 30	229 90	228 50	+ 0 09
740	Créd. Foncier	705	712	724	+ 2 70
245	Crédit Loc France	262	261 30	262 30	+ 0 11

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
505	Cr Lyon (CI)	509	498	502	- 1 38
870	Credit Nat.	839	830	825	- 0 48
255	CSEE	363 90	351 10	352	- 3 27
3190	Damart	3203	3200	3200	- 0 09
380	Dassault Aviation	378 50	378 50	378 50	....
170	Dassault Electr.	170	167	170	....
1670	De Dietrich	1770	1749	1750	- 1 13
66	Dév.P.d.C.(I)	67	66 20	66 20	- 1 19
110	Dév.R.Sud-Est	102	100 60	100 60	- 1 37
320	D.M.C.	310	310	310	....
400	Docks France	396	395	396	....
220	Dynaction	186	182 20	182 20	- 1 61
2070	Eaux (Gle)	2122	2110	2105	- 0 80
850	E.B.F.	810	820	800	- 1 23
395	Ecco	409	404	405	- 0 98
330	Elf Aquitaine	323	321 60	323 30	+ 0 09
980	ElfSanofi(ExSanofi)	984	960	964	- 2 03
230	Eraμ-Elf (Certif)	226	225 90	225 90	- 0 04
570	Eridania-Beghin	804	807	800	- 0 88
390	Essilor	375	374	384 60	+ 2 56
176	Essil.Int.(DP)	180	174 50	185	+ 2 78
790	Esso	790	798	790	....
1280	Eurafrance	1212	1210	1212	....
580	Eurocom	570	565	570	....
87	Eurodisneyland	83	82 20	75 60	- 8 92
930	Europe 1	960	960	955	- 0 52
30	Eurotunnel	34	34	33 95	- 0 15
1450	Exor	1450	....	....	....
99	Finextel	97 15	96 50	96 75	- 0 41
345	Fives Lille	295	291 20	302	+ 2 37
3220	Fromager. Bel	3210	3200	3180	- 0 93
1920	Gal.Lafayette	1978	1980	1980	+ 0 10
385	G.A.N.	345	332	326	- 5 80
505	Gascogne (B)	485	480	475	- 2 06
1240	Gaz et Eaux	1180	1170	1150	- 2 54
665	Geophysique	695	677	694	- 0 14
615	Groupe André SA	656	665	655	....
505	Groupe Cité	488	499	506	+ 3 91
380	GTM-Entrep.	375 50	380	380	+ 1 20
1610	Guyenne-Gas.	1644	1620	1620	- 1 46
114	Hachette	112	116	113	+ 0 89
455	Havas	479	473 30	473	- 1 25
290	Idia	276	279 80	280	+ 1 45
310	Imétal	305	319 50	310 10	+ 1 67
110	Immob. Phénix	113 50	111 90	112	- 1 32
92	Ingénico	88 90	87	87	- 2 14
6470	Inst. Mérieux	6910	6880	7010	+ 1 45
380	Interbail	385	385	384 90	- 0 03
880	Intertechnique	660	661	661	+ 0 15
800	J. Lefebvre	790	781	781	- 1 14
485	Klépierre	485	483 90	482 50	- 0 54
700	Labinal	680	666	666	- 2 06
310	Lafarge	311	308	308 60	- 0 80
280	Labon	285	272 10	280	- 1 75
4240	Legrand	4160	4130	4107	- 1 27
2210	Legrand (DP)	2235	2240	2240	+ 0 22
340	Legris Industries	318	318	315	- 0 94
800	Locindus	634	630	635	+ 0 16
3430	L.V.M.H.	3620	3605	3621	+ 0 03

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
485	Lyon.Eaux/Dumez	515	510	510	- 0 97
82	Majorette Ly.	63	64	61 50	- 2 38
270	Mar. Wendel	270	267	268	- 0 74
180	Matra	175 60	176 70	176 20	+ 0 40
445	Merlin-Gerin	478	484	460	- 3 97
74	Métaleurop	70 45	69	68 10	- 3 34
29	Métrologie In.	29	29	28 10	- 3 10
200	Michelin	200 10	200 50	200 80	+ 0 35
158	Min. Salsig (Ny)	156 10	....	....	....
77	MMB	96 30	96	95 05	- 1 30
131	Moulinex	124 50	127	123 50	- 0 80
900	Navig. Mixte	850	850	850	....
110	Nord-Est	119 80	117 20	117 50	- 1 92
240	Nordon (Ny)	222	....	....	....
645	Nouv Galeries	647	647	647	....
101	Olipar	95	93	92 50	- 2 63
905	Oréal	913	914	919	+ 0 66
300	Paribas	304 40	303	302	- 0 79
183	Pechiney Int.	170	170	169 10	- 0 53
305	Pechiney (CIP)	290	292	287 90	- 0 72
380	Pernod Ricard	395	392 20	393	- 0 51
665	Peugeot	629	624	621	- 1 27
345	Pinault	351 10	351	350	- 0 31
770	Plastic-Omn.	758	760	760	+ 0 26
500	Poliet	510	499	515	+ 0 98
700	Primagaz	795	794	791	- 0 50
710	Printemps	694	694	695	+ 0 14
570	Promodès	624	630	624	....
450	Radiotechn.	402	400	407 50	+ 1 37
5800	Redoute (La)	5760	5780	5750	....
155	Rémy Cointreau	168	169 50	168	....
585	R. Poulenc CP	564	562	555	- 1 60
56	Rochette (La)	57 10	58 80	58 80	+ 2 98
445	Roussel Uclaf	411 10	409	410	- 0 27
2800	R. Impériale Ly*	2810	2850	2873	+ 2 24
159	Sade (Ny)	158 50	....	....	....
2140	Sagem	2015	2025	2008	- 0 35
525	Saint Gobain	520	518	521	+ 0 19
1130	Saint Louis	1089	1086	1087	- 0 18
1310	Salomon Ly.	1344	....	....	....
295	Salvepar (Ny)	295	291	290	- 1 69
1350	S.A.T.	1459	1460	1460	+ 0 07
225	Saul. Chât.	227 40	227	227	- 0 18
1000	Saupiquet (Ns)	1010	1005	992	- 1 78
585	Schneider	579	575	573	- 0 52
13	SCOA	14	13 80	13 80	- 1 43
315	Scor s.a.	330	325	320	- 3 03
2000	S.E.B.	2140	2130	2112	- 1 31
375	Sefimeg	383	379	381	- 0 52
118	Selectibanque	115 30	116	115 50	+ 0 17
187	Sextant A.	187	188	188	+ 0 60
590	S.F.I.M.	680	652	678	- 0 59
189	S.G.E.	187	189 80	189	+ 1 07
365	Simco	363	360	360	- 0 83
625	St. Rossignol	625	625	622	- 0 48
430	Sligos	432	431 80	431 80	- 0 05
440	Société Géné.	489	485 50	483 50	- 1 12
50	Sodecco(B)	50 50	49	49	- 2 97
92	Sodero(Ns)	97	97	97	....

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
990	Sodexho	1033	1033	1033	....
67	Sogeparg(Ny)	69	69	70	+ 1 45
375	Sogerap	365 10	365	370	+ 1 34
1330	Som.-Allib.	1270	1270	1275	+ 0 39
395	SOPHIA	370	370	375	+ 1 35
1700	Source Perrier	1700	1700	1701	+ 0 06
710	Sovac	700	702	702	+ 0 29
275	SPEP	247	250	233 10	- 5 63
270	Spie-Batignol.	275	270 60	270 20	- 1 75
745	Strafor Facom.	720	723	702	- 2 50
255	Suez	228 60	229 10	226 90	- 0 74
995	Synthelabo	1030	1030	1030	....
126	Thomson CSF	120	121	120 50	+ 0 42
230	Total	229 20	229	228 50	- 0 31
171	- (certif)	145	148	144 10	- 0 62
181	Toffaut Fin.	179 90	176	176	- 2 17
405	U.A.P.	391	385	382	- 2 30
235	U.F.B. Locab.	228 50	228	228	- 0 22
250	U.G.C. DA (Robert)	240	....	....	....
480	U.I.C.	502	500	495	- 1 39
406	U.I.F.	390	390	392	+ 0 51
750	U.I.S.	730	730	730	....
400	Unibail	381 30	381	382	+ 0 18
720	Valéo	750	765	744	- 0 80
153	Vallourec	130	129	129	- 0 77
220	Via Banque	215	215	215	....
270	Worms et Cie	259	255	254	- 1 93
1170	Zodiac	1160	1160	1152	- 0 69
945	Elf Gabon	950	950	955	+ 0 53
99	Amax	92 70	91	91	- 1 83
144	Amer. Barrick	138	137 10	137	- 0 72
120	Amer. Express	110	111	109 60	- 0 36
215	A.T.T.	215 50	213 30	213 40	- 0 97
148	Anglo Amer.C.	135	135	133	- 1 48
270	Amgold	239 70	....	....	....
195	Banco Santander	189 80	190	189 80	....
730	B.A.S.F.	731	749	735	+ 0 55
865	Bayer	882	892	892	+ 1 13
45	Blackeim Plc	47	46	46	- 2 13
30	Buffelsfont.	27 80	27	27 80	....
128	Chase Manh.	122 80	119 50	118 80	- 3 26
2400	Daimler Benz	2100	2090	2090	- 0 48
98	De Beers	76 10	77	77 60	+ 1 97
2200	Deutsche Bank	2110	2098	2100	- 0 47
1080	Dresdner Bank	1093	1100	1080	- 1 19
56	Driefontein	47 20	47 40	48	+ 1 69
245	Du Pont-Nem.	255 40	254 70	254 70	- 0 27
205	Eastman Kodak	215 60	217	218	+ 1 11
12	East Rand	10 60	10 60	10 50	- 0 94
32	Echo Bay	29 30	30	30 35	+ 3 58
195	Electrolux	196 90	....	....	....
110	Ericsson	104 50	104	104	- 0 48
315	Exxon Corp.	318	320 10	320 10	+ 0 66
220	Ford Motor	207 80	207 70	207 70	- 0 05
43	Freegold	35 10	35 60	35 20	+ 0 28
14	Gencor	14	14 25	14 25	+ 1 79
385	Gén. Elect.	374 40	378 60	378 60	+ 1 12
196	Gén. Motors	184 80	185 30	187	+ 1 19
325	Gén. Belgique	310 10	325	325	+ 4 80

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
43	Gd Métropol.	41	40	40 75	- 0 61
50	Guinness	49 75	49 75	50	+ 0 50
19	Hanson PLC	18 50	18 50	18 55	+ 0 27
21	Harmony Gold	18 65	18 60	18 90	+ 1 34
356	Hewlett Packard	292	281 70	285 70	- 2 16
29	Hitachi	28 40	28 90	28 60	+ 0 70
755	Hoechst	811	....	....	....
71	Homestake	62 85	62 40	62 40	- 0 72
107	I.C.I.	107 70	105 60	105 80	- 1 76
465	I.B.M.	442	442 70	440 30	- 0 38
325	I.T.T.	332 10	332	331 30	- 0 24
157	Ito Yokado	137 20	138	140 80	+ 2 62
47	Matsushita	43 60	43 80	43 85	+ 0 57
3 55	Maxwell	3 55	...	....	....
215	Mc Donald's	210 20	214	214	+ 1 81
250	Merck	255 50	259 60	258 70	+ 1 25
490	Minnesota M.	490 50	501	501	+ 2 14
35	Mitsubishi	33 50	34	34	+ 1 49
320	Mobil corp.	320 80	322 50	322 50	+ 0 53
285	Morgan J.P.	300	300 90	300 90	+ 0 30
35120	Nestlé	34730	34500	34500	- 0 66
125	Norsk Hydro	113 50	115 10	112	- 1 32
92	OFSIL	81 95	82	80 60	- 1 65
1760	Pétrofina	1525	1520	1521	- 0 26
390	Philip Morris	396 60	398 20	398 20	+ 0 40
76	Philips	70 30	69 10	70 90	+ 0 85
57	Placer Dome	51 20	51 30	51 60	+ 0 78
255	Procter Gamble	241 80	244 60	244 80	+ 1 24
160	Quilmès	160	160	160	....
21	Randfontein	16 25	16 30	16 20	- 0 31
275	Rhone Poul. Rorer	262 20	263 30	263 30	+ 0 42
435	Royal Dutch	431 80	433 10	434	+ 0 51
53	R T Z	50	49 10	50 50	+ 1 00
11	Saat.& Saatch.	13 40	13	13 40	...
26	St Helena	25 50	25 40	25 40	- 0 39
310	Schlumberger	330 10	335	334 70	+ 1 39
44	Shell transp.	43 20	42 90	43 50	+ 0 69
2090	Siemens	2050	2020	2014	- 1 76
154	Sony	141 90	142	143 70	+ 1 27
50	Sumitomo Bank	52 20	53 10	53	+ 1 53
152	T.D.K.	122 20	122	122	- 0 16
54	Telefonica	52 15	52 55	53	+ 1 63
25	Toshiba	21 05	22 10	22 15	+ 5 23
540	Unilever	547	545	546	- 0 18
265	Uni.Techn.	280	278 70	278 10	- 0 68
235	Vaal Reefs	202	203	204	+ 0 99
1170	Volkswagen	1119	....	....	....
300	Volvo	298	....	....	....
107	West. Deep	84 80	85	85	+ 1 42
360	Xerox Corp.	372 20	....	....	....
91	Yamanouchi	88 70	88 45	88 45	- 0 28
3 16	Zambia Cop.	4 54	4 58	4 48	- 1 32

COMPTANT (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Emp.Etat 9,8%78	100 25	0 88
10,80% 79/94	100 45	10 32
Emp.Etat 13,4%83	103 70	8 86
Emp.Etat 12,2% 84	100 32	10 53
10,26% mars 86	102 10	4 49
OAT 10% 5/2000	105 29	2 30
OAT 9,9% 12/1997	102 47	6 76
OAT 9,8% 1/1996	101	5 40
PTT 11,2% 85	103 85	7 38
CFF 10,30% 88	101 40	5 37
CFF 10,25% nov 90	105	4 40
CNA 10 % 1979	....	4 47
CNB Bques 5000F	98 05	1 14
CNB Paribas 5000F	97 50	1 14
CNB Suez 5000F	....	1 14
CNI 1/82 5000F	98 12	1 14
CNT 9 % 86	98 30	2 97
CRH 10,90% déc.85	....	6 24
CHARB FCE 3% 100	....	....
CNCA	1040	....
Cerus	2220	....
Alcatel 6 % janv. 89	615	....
Ly. Eaux cv 6,5%	785	....
Thoms. cv 9,2% 86	786	....

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Agache (ste fin.)	881	....
Applications Hydr.	1589	....
Arbel	478	....
Bains C.Monaco	902	902
B.Hypoth.Europ.	357 20	....
B.N.P. Intercont.	366	368
Beghin-Say (C.I.)	488	468
Bénédictine	2499	....
Bidermann Internat.	490	....
Blanzy Ouest	1585	....
B T P	59 10	59 30
Cambodge	1080	1070
Carbone Lorraine	395	380
Case Poclain	4 75	4 60
C.B.C.	290	290
C.E.G.F. (Frigor.)	705	....
Centenaire Blanzy	345	344
Cerabati	42	....
Champex Ny	51 15	....

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
CIC (CI)	171	171
C.I.M.	810	....
C.I.T.R.A.M. (B)	2310	....
Complètes	462	....
Cie Industrielle	4520	....
Cpt Lyon Alemand	340	....
Concorde	586	586
Constr.Mét.Prov.	16 20	16 20
Crédit Gén.Ind.	140	....
Cr Universel (Cie)	430	430
Darblay	535	....
Degremont	1780	1785
Delmas Vieljeux	2820	....
Didot Bottin	540	540
Eaux Bassin Vichy	3062	....
Ecia	362	364
Ent.Mag. Paris	4200	....
Esso	1900	1910
Finalens	303	....
F.I.P.P.	98	....
F.N.A.C.	1800	....
Foncière (Cie)	448	448
Fonc.Lyonnaise	576	....
Foncina	340	....
Fougerolle	800	800
France I.A.R.D.	490	490
France SA (La)	1750	1760
From. Paul-Renard	2050	....
Gaumont	450	450
Gerofin	284	281
Gévelot	490	....
G.F.C.	300	298
Groupe Victoire	906	....
G.T.J (Transport)	198	....
Immobail	318	314
Immobanque	590	....
Im.Marseillaise	4600	4500
Immofice	384	....
Invest.(Sté Cle.)	3202	....
Lambert Frères	280	292
Lille Bonnières	900	900
Locafinancière	516	....
Louis Vuitton	861	861
Louvre	2348	2335
Lucia	550	560
Machines Bull	29 80	29
Mag.Uniprix	204	193 80
Magnant	540	540
Métal Déployé	390	....
Mors	61 10	60
Navigation (Nle)	198	196
Optorg	280	275
Oréal (CI)	494	491
Origny-Desvroise	668	668
Palais Nouveauté	1250	....
Paluel Marmont	610	....
Parfinance	155	....
Paris France	198	199

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Paris Orléans	210	....
Paribas Invest.	300	....
Pathé Cinéma	500	....
Piper Heidsieck	1060	....
Porcher	470	470
Promodès (CI)	367	....
Publicis	720	....
Rochefortaise	113	112
Rosario	147	146 80
Rougier	238	....
S.A.C.E.R.	440 10	....
S.A.F.A.A.	211	....
S.A.F.I.C. Alcan	183	....
Saga	389	390
Saint Dominique (F.I.)	105	104
Salins du Midi	551	578
Savoisienne M.	159	....
S.C.A.C.	760	730
Senelle	439	421
S.Fkd.Part. (M)	112	....
Silic	545	545
Siminor	109	....
S.I.P.H.	125	....
S.M.C.I.	100	....
Sofal	630	....
Soffo	280	....
Sofical	1040	....
Sofitam (ex Satam)	74 90	75
Sofragi	2307	....
Soudure Autogène	723	720
Sovabail	330	....
Stemi	520	....
Taittinger	2121	2125
Tanneurs-Aquitaine	221	....
Tour Eiffel	200	....
Ufiner	1100	1100
Vicat	485	485
Viniprix	1550	1550
Virax	120	....
Maroc Std Brasserie	300	....

PUBLICITÉ FINANCIÈRE

Renseignements : 46-62-72-67

Etrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	530	....
Akzo Nv Sico	428 50	....
Alcan Aluminium	98 10	....
American Brands	235	....
Arbed	570	....
Asturienne Mines	95 05	....
Banco Popular Espa.	465	465
B.Reglements Int.	22900	22900
Can.Pacifique	68	67
Chrysler Corp.	105	....
C.I.R.	6 60	5 70
Commerzbank	801	801
Dow Chemical	280	....
Fiat	20	20
GBL (Brux Lamb.)	445	445
Gevaert	970	....
Glaxo Holdings Ltd	69 60	69 60
Goodyear Tire	330	....
Grace and Co (WR)	172 60	....
Honeywell Inc. Im.	358	....
Johannesburg	71 50	....
Koninklijke Pakhoed	132 30	....
Kubota	17 60	....
Midland Bank	37 10	....
Noranda Mines	79 40	80 10
Olivetti priv.	9 85	....
Pfizer Inc.	399 50	403 10
Ricoh	20	....
Robeco	282 60	284 30
Rodamco NV	128	125 70
Rolinco	255	259 40
Saipem	5 25	....
Sema Group	25 05	25 05
SKF Aktiebolaget	82	86
Tenneco Inc.	200	180
Thorn Electrical	68 90	60 10
Toray Ind.	21	....
West Rand Cons.	6	6

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Bque Hydro Energie	284	....
Calciphos	90	....
C G H Cogenhor	3 98	....
Copavex	615	....
Drouot Assurances	339	....
Electro-Banque	311	311
Europ. Accum.	81	81
Europ Soutiens Ind.	12 90	....
Gachot S.A.	48 50	48
Guy Degrenne	403	....
Lecteurs du Monde	156	....
Nicolas	1162	....
Particip. Percier	350	350
Quadrant	40	....
Rorento N.V.	221 50	222 10
St-Gobain-Emballage	1802	....
S.E.P.R.	1600	....
S.M.T. Goupil	0 40	....
S.P.R. act. B	283	....
Waterman	1200	....

Cote des Changes

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 19/8	COURS DES BILLETS achat	COURS DES BILLETS vente
Etats Unis (1 usd)	4 953	....	4 7	5 2
Ecu	6 902	....	....	....
Allemagne (100 dm)	339 170	....	328	348
Belgique (100 F)	16 465	....	15 9	16 9
Pays-Bas (100 fl)	300 930	....	290	310
Italie (1000 lires)	4 467	....	4 2	4 7
Danemark (100 krd)	87 980	....	83	91
Gde.Bretagne (1 L)	9 555	....	9 1	9 9
Grèce (100 drachmes)	2 744	....	2 4	3 1
Suisse (100 f)	377 180	....	363	383
Suède (100 krs)	93 130	....	89	97
Norvège (100 k)	86	....	82	90
Autriche (100 sch)	48 190	....	46 5	49 5
Espagne (100 pes)	5 289	....	5	5 6
Portugal (100 esc)	3 855	....	3 6	4 4
Canada (1 $ can)	4 139	....	3 9	4 3
Japon (100 yens)	3 922	....	3 8	4

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 19/8
Or fin (kilo en barre)	53700	54200
Or fin (en lingot)	54450	55300
Napoléon (20f)	328	325
Pièce Fr (10 f)	398	.....
Pièce Suisse (20 f)	312	318
Pièce Latine (20 f)	312	320
Souverain	416	478
Pièce 20 dollars	1845	1845
Pièce 10 dollars	900	882 50
Pièce 5 dollars	500	.....
Pièce 50 pesos	2035	2030
Pièce 10 florins	320	320

SICAV (sélection) 18/8

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Acilion	183 39	178 48
Améri-gan	6874 11	6869 72
Amplia	271596 24	271586 24•
Amplitude	604 77	587 16
Arbitrages Court.T.	7359 45	7359 45
Associc	1103 47	1103 47
Atout Futur	397 91	388 20
Aurecic	1067 19	1036 11
Avenir Alizes	1667 69	1634 99
Axa Capital	169 69	164 75
Axa Court Terme	8094 82	8094 82
Axa Cro.Ex.Or.Inve	825 44	801 40
Axa.Ep.Fr.Ex Agepargne	758 17	736 09
Axa Europe	124 29	120 67
Axa Investissements	96 04	93 24
Axa NPI	107 70	104 56
Axa Ob.Fr.Extrans	139 92	135 84
Axa.Ob.In.Ex Mu.U.Se.	127 71	123 99
Axa Prem.Ex.Agepre	114 93	111 58
Axa Sél.Ex.Dr.Sela	139 57	135 50
Axa Valeurs PER	118 34	114 89
Cadence 1	1032 97	1012 72
Cadence 2	1022 65	1002 60
Cadence 3	1033 97	1013 70
Capimonétaire	6413 12	6406 71
Capioblig	6389 99	6245 09
Capitacic	1313 24	1293 83
Coeris	1327 46	1295 08
Comptavalor	3578	3572 64
Convertimmo	321 91	315 60
Credinter	421 54	409 26
Credit Mutuel Capital	1288 53	1263 26•
Cred.Mut.Ep.Cour.T.	681 69	681 69•
Cred.Mut.Ep.Indus.	91 59	89 14
Cred.Mut.Ep.J.	70847 37	70847 37
Cred.Mut.Ep.long.T.	183 56	178 65
Créd.Mut.Ep.Monde	1077 99	1049 14
Cred.Mut.Ep.Quatre	1095 67	1058 25•
Diezo	1293 67	1262 12
Drouot France	816 97	793 17
Drouot Sécurité	214 17	207 93
Ecocic	1034 84	1004 70
Epuper	125 61	121 95
Ecureuil Capitalisation	2577 92	2552 40
Ecureuil Géovaleurs	2238 43	2173 23
Ecureuil Invest	430 88	418 33
Ecureuil Monepremière	68335 87	68335 87
Ecureuil Monétaire	40172 90	40172 90
Ecureuil Trésorerie	2477 86	2477 86
Ecureuil Trimestr.	1977 46	1957 88
Elicash	2 850315	2 850315•
Energia	252 89	241 42
Eparcic	3670 45	3670 45
Eparcourt-Sicav	4367 40	4358 51•
Epargne Associat.	25767 51	25474 12
Epargne Capital	10774 48	10667 80
Epargne Croissance	1587 20	1544 72
Epargne Oblige.	193 61	188 43
Epargne Première	14510 90	14402 88•
Epargne-Unie	1223 86	1194 01
Epargne Valeurs	411 81	400 79
Eofi Cash capi.	8492 14	8492 14•
Eofinvest cap.	598 75	579 37•
Eurocic Leaders	1005 17	975 89
Eurodyn	1127	1098 51
Euro Gan	5977 33	5747 43
Europe Nouvelle	518 90	495 37
Fonsicav	14695 96	14695 96
France-gan	9453 27	9089 68
France Garantie	280 64	280 12
France Index Sicav	108 72	100 88

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
France Obligations	469 03	464 39
Francic	445 41	432 44
Francic Pierre	94 34	91 59
Francic-Régions	1169 14	1135 09
Fructi-Associations	36 92	36 92
Fructi-Capi	41 95	41 33
Fructidor	230 52	227 11
Fructifrance action C.	876 66	855 28
Fructifrance action D.	856 63	835 74
Gestilion	14942 87	14868 53
Gest.Associations	162 41	158 84
Horizon	1164 15	1120 53
HLM Monétaire	14195 52	14195 52
Indust.Fse.Court.T.	1497 41	1497 41•
Interepar	104679 48	101630 56
Interoblig	13667 46	13399 47
Intersélection Fce	509 17	499 19
Japacic	129 21	125 45
Jeunepargne	287 89	283 64
Latitude	2298 62	2293 18
Lion C.T.	12783 44	12783 44
Lion L.T.	6317 90	6133 88
Lion Association	11336 71	11336 71
Lion Institution	29644 88	29570 95
Lionplus	979 41	960 21
Lion Trésor	2111 23	2090 33
Lion 20 000	25726 02	25726 02
Livret Bourse Inv.	535 87	520 26
Livret Portefeuil.	665 02	645 65
Méditerranée	166 71	161 85
Mensuel CIC	10111 22	10011 11
Monedom	69336 60	69336 60
Mone.J.	73985 72	73985 72•
Monévalor	83613 91	83613 91
Mutualité dépôts	13603 68	13578 53
Natio Court Terme	289865 00	289685
Natio-Epargne	17824 52	17848 04
Natio-Ep. Ret.	126 25	122 87
Natio Epargn.Trésor	7860 34	7834 67
Natio-Imm.	1055 13	1026 89
Natio-Inter	1383 42	1346 39
Natio-Monétaire	25774 64	25774 64
Natio-Patrimoine	1288 95	1254 45
Natio-Placements	64981 79	64981 79
Natio-Revenu	1008 80	998 81
Natio Sécurité	12284 26	12284 26
Natio-Valeurs	826 76	804 63
Nippon-Gan	3876 40	3726 35
Nord Sud Develop.	1563 01	1559 89
Obli-Associations	150 96	149 47
Oblicic-Mondial	2584 70	2546 50
Oblicic-Régions	1019 28	1004 22
Oblifutur	2839 35	2770 10
Oblig. ttes cat.	176 04	173 44
Oblilion	1347 30	1333 96
Oblisécurité Sicav	13157 45	13157 45
Oraction	970 64	946 97
Orvalor	8690 14	8549 16
Paribas Capitalisation	1480 16	1458 29
Paribas Opportunités	117 80	113
Paribas Patrimoine	544 13	521 95
Patrimoine Retraite	224 27	219 87
Parvalor	599 42	587 67
Placement A	1413 89	1388 17
Placement J	7367 28	7352 57
Placement M	68297 91	68161 59
Placement Nord	917 71	898 72
Plénitude	129 76	128 29
Poste Croissance	22138 04	22115 92
Poste Gestion	67078 37	67078 37
Première Oblig.	10727 21	10716 49

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Prévoy. Ecureuil	110 71	109 61
Prév/Associations	30018 17	30018 17
Proficic	923 12	900 60
Quartz	127 10	124
Réalvalor	687 02	673 55
Revacic	158 03	155 69
Revenus Trimestr.	5209 35	5157 77
Revenu-Vert	1129 40	1101 85
St Honoré Vie & Santé	949 50	906 44
St Honoré Bons du Tr.	11446 59	11389 64
St Honoré Global	217 74	207 87
St Honoré Invest.	742 97	709 28
St Honoré Pacifique	496 60	474 08
St Honoré PME	508 61	483 64
St Honoré Réel	15255 16	15194 37
Sécuricic	1775 33	1775 33
Sécuri-Gan	13046 60	12790 78
Sécuritaux	1418 51	1418 51
Sicavdom	699 13	688 80
Sicav Associations	1879 63	1879 63
SFI-CNP Assur.	620 76	602 68
S.G. Fr. opportunités	1121 85	1099 85
Sicav 5.000	422 75	411 44
S.I. Est	1187 16	1152 58
Slivafrance	682 04	663 79
Slivam	368 87	359
Slivarente	206 46	202 41
Slivinter	391 68	381 20
S.N.I.	1033 10	1003 01
Sogenfrance	1072 86	1051 82
Sogépargne	315 60	308 61
Sogevar	944 79	928 26
Soginter	1183 89	1160 88
Soleil Investissements	540 91	520 11
Solstice	2185 87	2160 47
State Street Act. Eur.	8893 94	8593 18•
State Street Act. Fran.	10016 60	9724 85
St. Str. Act.Japon	8017 45	7748 33
State Street Emer. Mkts	10433 52	9931 91•
St.Street OAT Plus	10170 10	9970 69
Stratégie Actions	790 07	759 68
Stratégie Rendement	1412 78	1388 31
Technocic	988 76	959 96
Techno-Gan	5407 79	5199 80
Thésora	686 15	659 55
Trésor Plus	1286 70	1273 96
Trésor Trimestriel	1015 81	1005 75
Trésoncic	132410 06	132410 06
Trilion	5134 87	5068 97
UAP Investissement	408 80	392 19
UAP Actions France	561 46	541 17
UAP Act. Select.	585 86	564 68
UAP Aedificandi	498 81	481 74
UAP Altaï	196 56	189 46
UAP Alto Sicav	155 78	150 15
UAP Moyen Terme	139 71	134 66
UAP Première Cat.	10741 33	10363 09
Uni-Associations	125 21	125 21•
Uni-Foncier	1129 69	1102 14
Unifrance	564	550 24
Uni-Garantie	1292 37	1267
Uni Régions	1315 14	1283 06
Univar	240 40	240 40•
Univers Actions	1163 12	1134 75
Univers Obligations	1775 11	1731 81
Valorg	2085 30	2083 22
Valrea	54292 06	54264 93

c : coupon détaché - o : offert - * : droit détaché - d : demandé - • : prix précédent - ■ : marché continu

ÉCONOMIE

SOCIAL

Une enquête du ministère du travail

L'individualisation des salaires s'étend

Après avoir marqué une pause en 1990, la tendance des entreprises à accorder des augmentations de salaire individualisées progresse de nouveau. Une enquête publiée mardi 18 août par le ministère du travail (1) observe que cette pratique a séduit 38 % des employeurs en 1991 contre 36 % en 1990. *Les établissements* de plus de 5 000 salariés sont pratiquement tous concernés (95 %), *mais* c'est dans ceux dont l'effectif est compris entre 50 et 199 salariés que le mouvement s'accélère : 55 % pratiquent l'individualisation contre 35 % un an auparavant, alors qu'un peu moins du tiers des sociétés de moins de 50 salariés *ont tenté* l'expérience.

Désormais, 57 % des salariés (cinq points de plus en un an) – et *la moitié des ouvriers* – travaillent dans des entreprises où s'appliquent des augmentations personnalisées qui ont représenté 32 % de la progression totale des rémunérations contre 29 % en 1991. Un chiffre moyen qui dissimule des variations importantes selon les catégories. Ainsi, la moitié de la hausse de salaire d'un cadre (les trois quarts s'il travaille dans une grande entreprise) dépend de l'appréciation de ses talents. La proportion est moins forte pour le technicien (35 %), l'employé (30 %) et l'ouvrier (24 %).

« Le salaire intégrant une composante « au mérite » garantit en moyenne aux intéressés une progression supérieure à celle que connaissent les salariés bénéficiant des seules hausses générales », soit 4,4 % contre 3,4 % en moyenne pour celles n'appliquant que des hausses générales, souligne l'étude, qui relève d'autre part que ce mécanisme n'est pas incompatible avec les formules collectives d'intéressement.

Mais il existe aussi des laissés-pour-compte. D'abord dans les 15 % d'établissements qui ont opté pour une individualisation intégrale, mais aussi parmi l'encadrement *« comme l'atteste la forte proportion de cadres non augmentés »*, observe le ministère. A cet égard, il apparaît que seuls 28 % des employeurs ont élaboré un système *formalisé permettant* d'évaluer la performance du personnel. La proportion ne dépasse pas 27 % dans les entreprises de moins de 50 salariés contre 80 % dans les grandes entreprises. Ce constat, qui reflète la faible présence syndicale dans les PME, est préoccupant. En dehors de règles clairement établies – si ce n'est négociées – l'individualisation des salaires ne comporte-t-elle pas un risque d'arbitraire ?

J.-M. N.

(1) *Premières informations*, nº 291.

Dockers contre dockers

Suite de la première page

Sur les quais de Dunkerque, quelques centaines de jusqu'auboutistes s'emploient à défendre leur statut d'antan, des avantages en or qui, les années passant, ont miné la réputation des ports français. Avant que le gouvernement ne mette bon ordre, ce printemps, à un système de rémunération octroyé à leur corporation en 1947, les dockers français travaillaient en moyenne 144 jours par an pour un salaire global de 146 200 francs. Soit un petit mi-temps rémunéré plus de 12 000 francs par mois (chiffres de 1990)...

Ecornés par un taux de chômage de 35 %, les salaires des dockers dunkerquois restaient avantageux : douze fois 8 700 francs en 1991 pour 101 jours de travail. Vint la loi du 9 juin 1992 qui les plaça devant un choix impossible : soit s'arc-bouter sur leurs privilèges, dont les effets pervers ne sont plus à démontrer ; soit composer.

Ni « diviseurs » ni « aventuriers »

Tiraillé, le syndicat CGT éclate. Au mois de juin voit le jour une Chambre syndicale des ouvriers portuaires mensualisés et intermittents. Forte de ses 360 adhérents revendiqués, elle défie aujourd'hui le pouvoir que la Chambre syndicale des ouvriers du port exerçait jusque-là sans partage sur les 1 038 dockers dunkerquois.

Quoi qu'en disent ceux de l'autre bord, les dissidents ne sont ni des *« diviseurs »* ni des *« aventuriers »*. Leur pedigree est même impeccable. Frère de docker, fils de docker, petit-fils de docker et arrière-petit-fils de docker, leur chef de file, M. Bernard Gouvart, revendique, outre ses quartiers de noblesse, son appartenance *« réfléchie »* au Parti communiste ainsi qu'un attachement *« viscéral »* à la CGT. Des états de service sans lesquels on n'est guère écouté dans la corporation.

Au réalisme de M. Gouvart s'oppose l'entêtement de M. Sylvain Ravetta. Communiste lui aussi, *cégétiste cela va de soi, il n'a « pas de temps à consacrer »* à l'envoyé spécial du *Monde*, ni le désir de déléguer à cette tâche un autre que lui. Ses adversaires le dépeignent comme un *« dur »* et comme un *« gréviculteur »*. L'expression est de M. Serge Jannekeyn, qui a quitté le syndicat dont M. Ravetta est le secrétaire.

Le réalisme de M. Gouvart et de ses camarades est celui de dockers préparés depuis quelque temps déjà à voir leur profession évoluer. Le noyau dur de leur nouvelle chambre syndicale est constitué d'agents de maîtrise et de salariés qualifiés. Avant la réforme, qui *prévoit la mensualisation* de la majorité des travailleurs des ports, ils étaient pour certains déjà rémunérés de cette manière. Un fossé les séparait de la plupart des dockers payés, eux, au coup par coup et qui bénéficiaient, lorsqu'ils ne travaillaient pas, d'avantageuses indemnités.

Encouragées par le nombre grandissant de dockers qui rallient le syndicat de M. Gouvart, les autorités et le patronat du port appliquent désormais la loi. Sur les 1 038 dockers dunkerquois, 550 vont être mensualisés. Autour de 148 garderont leur statut d'intermittents ; 206 vont partir en préretraite et 66 déjà *ont demandé* à recevoir la prime de départ dite de « conversion » prévue par la réforme. Reste une soixantaine de dockers qui risquent de tout perdre s'ils ne choisissent pas cette prime de départ et si le volume des marchandises chargées et déchargées à Dunkerque dans les prochains mois ne permet pas de donner du travail à plus de 148 intermittents.

Cette remise en ordre divise radicalement les deux CGT. M. Gouvart, qui a signé l'accord, espère que le port de Dunkerque va, de la sorte, redevenir *« fiable »* et *« fort »*. Cette renaissance est à ses yeux le plus sûr moyen de préserver les emplois et d'en créer de nouveaux. M. Ravetta qualifie le même accord de *« dangereux »*. Il y voit *« un recul de cinquante ans »*, propos rapportés récemment par le quotidien *la Voix du Nord*. Ses camarades et lui s'y opposent avec l'énergie du désespoir. Intimidations, menaces verbales et agressions en tous genres : rien n'a été épargné aux dissidents pour leur interdire de se remettre à la tâche selon les nouvelles normes. Trente-huit plaintes ont été déposées au commissariat depuis le mois de juin ; elles n'ont, pour l'instant, abouti qu'à l'inculpation de deux dockers, accusés d'avoir tabassé un dissident de l'autre bord.

La colère des « canuts » s'est particulièrement déchaînée contre les entreprises de manutention, coupables d'appliquer la loi, c'est-à-dire d'employer les nouveaux mensualisés. Depuis le mois de juillet, ces actes de vandalisme ont causé 3,5 millions de francs de dégâts. Après un raid particulièrement violent les 4 et 5 août contre cinq de ces entreprises, sept dockers ont été inculpés de dégradations ou de voies de fait avec armes. Cinq sont encore incarcérés.

Ce climat de violence n'empêche pas le patronat local de retrouver, petit à petit, le sourire. Comme M. Hubert du Mesnil, directeur général du port autonome. Il estime que *« le plus dur est passé »*. Le port tourne au ralenti mais il tourne, sous la protection des forces de l'ordre certes, mais par la volonté de dockers CGT mensualisés et satisfaits de l'être. Qui l'eût *cru il y a seulement un an ?* Les Dunkerquois, les commerçants surtout, les premiers à pâtir de la mauvaise réputation du port, font le gros dos. Mais le réalisme de certains dockers, qui contraste avec l'obstination d'autres, délie les langues. On n'hésite plus aujourd'hui autour du bassin de commerce à vitupérer ces *« privilégiés »*, dont la fureur de ces derniers mois a mis à mal le petit commerce. Le taux de chômage atteint 14,4 % dans l'agglomération, où le sort des dockers fait des envieux. A force, les « durs » *perdent leurs soutiens*. Lentement la loi sur « la manutention portuaire » gagne des partisans.

BERTRAND LE GENDRE

COMMUNICATION

Mettant en cause le monopole du Livre CGT

M. Ayache s'adresse à la Commission européenne

L'éditeur Alain Ayache (*le Meilleur, Spécial dernière*) a adressé le 18 août une lettre à M. Leon Brittan, commissaire européen chargé de la concurrence, lui demandant de *« mettre à l'ordre du jour, le plus rapidement possible »* l'examen de *« la situation exorbitante et monopolistique du Syndicat du Livre en France, qui empêche un éditeur indépendant de choisir librement son imprimerie »*. Depuis le 30 juillet, un conflit oppose M. Ayache au Livre CGT, qui veut empêcher l'éditeur de retirer ses deux hebdomadaires de l'imprimerie Offprint (*le Monde* du 19 août). La direction d'Offprint a annoncé la suppression *« provisoire »* d'une trentaine de postes sur cent. M. Bernard Meaulle, PDG de l'imprimerie de Bernay où des militants du Livre CGT ont commis des déprédations, bloquant les deux titres de M. Ayache (*le Monde* du 14 août), écrit le 18 août dans *l'Eveil normand*, qu'*« il est inadmissible que la France fonctionne avec une justice à deux vitesses »*. M. Meaulle, qui a déposé plainte avec M. Ayache contre le Livre CGT, rappelle les multiples référés de la justice contre les organes de presse, alors que rien n'a été fait *« contre les casseurs du Livre CGT »*.

□ ***Lyon-Figaro* deviendra en octobre le troisième cahier du *Figaro*.** – Le quotidien *Lyon-Figaro*, en difficulté comme d'autres journaux de la région Rhône-Alpes (*le Monde* du 14 août), deviendra en octobre le troisième cahier du *Figaro*, après le quotidien national et *le Figeco*. Diffusé dans le département du Rhône, ce troisième cahier grand format de 8 à 12 pages, rédigé par la rédaction lyonnaise, sera imprimé à Roissy-Print, l'imprimerie du groupe Hersant, qui fabrique déjà *le Figaro* et *France-Soir*. Lancé en septembre 1986, *Lyon-Figaro* était fabriqué au format tabloïd sur les presses du groupe Le Progrès (Lyon), à Chassieu, au rythme de 18 000 exemplaires, selon son éditeur. Le départ de *Lyon-Figaro* pourrait relancer l'agitation à l'imprimerie de Chassieu, récemment victime d'un conflit social (*le Monde du 5 juin*).

□ **Rectificatif.** – Deux erreurs de transmission se sont glissées dans l'article consacré aux difficultés de la presse suisse francophone (*le Monde* du 18 août). Le tirage des *24 Heures de Lausanne* est de 95 000 exemplaires (et non de 75 000). Quant au journal *Riviera* de Vevey, il a été repris par son concurrent *l'Est vaudois* de Montreux (et non de Moûtiers, comme indiqué par erreur).

□ **Volkswagen : feu vert de la justice mexicaine pour le renvoi de 15 000 ouvriers.** – La justice mexicaine du travail a accepté, lundi 17 août, le renvoi par la filiale du groupe automobile allemand VAG (Volkswagen) de 15 000 ouvriers à la suite d'un conflit social. Ce conflit avait commencé en juillet lorsqu'une partie des salariés de l'usine avaient désavoué leur représentant syndical, M. Gaspar Bueno, et entamé des mouvements de grève. La direction a décidé la fermeture de l'usine et demandé au *« comité fédéral de conciliation et d'arbitrage »* l'autorisation de mettre fin aux contrats de travail des 15 000 salariés. Après la décision de lundi, la direction a entamé des négociations avec les dirigeants syndicaux pour conclure un nouvel accord *collectif* et *fixer les conditions* de réembauche des salariés. *« Ceux qui ont contrevenu à la loi »*, ne seront pas repris, a toutefois annoncé la direction. – *(AFP.)*

□ **Les mutuelles ont versé 38,6 milliards de francs de prestations en 1990.** – Selon le ministère des affaires sociales, les mutuelles ont versé 38,6 milliards de francs de prestations complémentaires en 1990. Trente millions de personnes ont perçu des remboursements, qui s'élèvent à 975 francs en moyenne ; le tiers représente des frais de pharmacie. Au total, le *mouvement* mutualiste a pris en charge 10 % des dépenses de soins et de biens médicaux (hors hospitalisation). La Sécurité sociale en a couvert 60 %, le reste étant essentiellement à la charge des assurés sociaux.

CARNET DU Monde

Naissances

– M. Gilles ALBOU et Mme,
née Sally Batchelor,

sont heureux d'annoncer la naissance de

Emily, Madeleine,

le 7 août 1992.

2, Doria Road,
SW 6,
Londres.

Mariages

– M. et Mme François JULLIEN,
M. Jean-Claude JOURDES,

ont la joie d'annoncer le mariage de

Christophe
et
Valérie

qui sera célébré le samedi 22 août 1992, à 14 h 30, en l'église Saint-Sauveur à Salles-sur-Cérou (Tarn).

6, sente des Vergers,
78240 Chambourcy.
80, boulevard National,
92000 Nanterre.

Décès

– La famille
Et les proches
ont le regret de faire part du décès de

Mme Albert AMANN,
ancienne directrice
des Cartonnages Amann,

survenu le 15 août 1992.

L'inhumation a eu lieu dans l'intimité familiale.

92, rue Saint-Nicolas,
67700 Saverne.

– L'association AIDES-Paris et Ile-de-France,
a la douleur d'annoncer le décès de

Patrick BORONAT,
administrateur du comité,

survenu le 15 août 1992.

Cérémonie au crématorium du Père-Lachaise, jeudi *20 août*, à *15 h 30*.

Tous les volontaires d'AIDES veulent témoigner à sa famille et à ses amis leur estime et amitié.

– M. André Brahic,
Parents et alliés,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme veuve Pierre BRAHIC,
née Yvonne Buxerolles,

survenu le 9 août 1992, dans sa quatre-vingt-deuxième année.

L'incinération au crématorium du Père-Lachaise aura lieu le jeudi *20 août, à 8 h 30*.

Ses cendres seront mises en terre, le lundi 24 août, à 11 heures, au cimetière Saint-Baudile-de-Nîmes.

26, rue Paul-Vaillant-Couturier,
94700 Maisons-Alfort.

– Mme Guy Daric,
née Gilberte Doyen,
son épouse,
M. et Mme Philippe Daric,
M. et Mme Dominique Daric,
M. Ollivier Daric,
ses enfants,
Christine, Xavier, Aurélie et Eléonore,
ses petits-enfants,
Et toute la famille,
Parents et alliés,
ont la douleur de faire part du rappel à Dieu de

M. Guy DARIC,
président du directoire
des Etablissements Guy Daric,

survenu le 16 août 1992.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 21 août, à 10 h 30, en l'église Saint-Nicolas-du-Chardonnet, 23, rue des Bernardins, Paris-5e.

Une messe sera dite ultérieurement à Paris.

Cet avis tient lieu de faire-part.

104, boulevard de Courcelles,
75017 Paris.

– Le conseil de surveillance,
Le directoire,
Et tout le personnel des Etablissements Guy Daric,
ont la grande tristesse de faire part du décès de leur président-fondateur

M. Guy DARIC,
ancien membre du comité directeur
et trésorier du Syndicat
des fabricants français
de lampes électriques,
ancien délégué auprès du CNPF
à la commission des PME,
ancien délégué du CNPF
auprès
des diligences normales comptables,

survenu le 16 août 1992.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 21 août, à 10 h 30, en l'église Saint-Nicolas-du-Chardonnet, 23, rue des Bernardins, Paris-5e.

26, rue du Goulet,
BP 55-93302 Aubervilliers Cedex.

– Mme Pierre Cottin,
sa sœur,
Ses enfants,
M. et Mme René Gromier,
leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Mihaly Cseiko,
leurs enfants et leur petit-fils,
M. et Mme Jean-Charles Gromier,
leurs enfants et petits-enfants,
Le comte et la comtesse Hervé Pelleterat de Borde
et leurs filles,
M. et Mme Jean-Henri Lefebvre
et leurs fils,
M. et Mme Carlo Grasso,
M. et Mme Jean-Louis Roques
et leurs fils,
Ainsi que ses neveux et nièce,
ont la grande tristesse de faire part du décès de

Andrée-Madeleine DUCHET,
chevalier de la Légion d'honneur,

survenu le 15 août 1992, à Saint-Cloud (Hauts-de-Seine).

La cérémonie religieuse aura lieu le jeudi 20 août, à 10 h 30, en l'église Saint-Lubin de Rambouillet, suivie de l'inhumation au cimetière des Eveuses.

Les condoléances seront reçues sur registre à l'issue de la cérémonie religieuse.

Cet avis tient lieu de faire-part.

18, rue Maurice-Dechy,
78120 Rambouillet.

– Geneviève Gomez,
sa fiancée,
Frédéric, Nathalie et Anja,
Barthélemy et Charlotte,
Clémentine,
ses enfants et sa petite-fille,
Jean-Pierre, Françoise, Francine,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Michel FOUGEA,

survenu le 17 août 1992, à Villiers-sous-Grez.

La cérémonie religieuse sera célébrée le 21 août, à 16 heures, en l'église de Villiers-sous-Grez.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Geneviève Gomez,
139, boulevard Malesherbes,
75017 Paris.
Frédéric, Nathalie, Barthélemy, Charlotte, Clémentine Fougea,
15, impasse du Talus,
75018 Paris.

– Les associés-gérants,
Les directeurs,
Et tous les collaborateurs de la Financière Indosuez,
ont la douleur de faire part du décès de

Michel FOUGEA,
directeur,

leur ami et collègue très proche,

survenu le 17 août 1992 à Villiers-sous-Grez.

Les obsèques seront célébrées le vendredi 21 août, à 16 heures, en l'église de Villiers-sous-Grez.

Financière Indosuez,
47, rue de Monceau,
75008 Paris.

– On nous prie de rappeler le décès de

Mme Andrée LALOUM,
née Lapragne,

veuve de

M. Jean LALOUM,
conseiller à la cour d'appel de Paris.

(Le Monde du 7 août.)

– Mme Nadia Tschiffeli-Heyne,
M. Yvan Tschiffeli,
Ainsi que les familles parentes, alliées et amies,
ont le profond chagrin de faire part du décès de

M. André TSCHIFFELI,

leur très cher époux, père, parent et ami,

enlevé à leur tendre affection le vendredi 14 août 1992.

Les obsèques auront lieu le jeudi 20 août, à 10 h 45, en la chapelle du centre funéraire de Saint-Georges, où le défunt repose.

En lieu et place de fleurs, un don peut être adressé au Comité international de la Croix-Rouge, CCP 12-5527, banque UBS 129.986.0 en faveur des actions humanitaires.

Cet avis tient lieu de faire-part.

18 A, quai du Seujet,
CH 1201 Genève.

– Sa famille
a la douleur de faire part du décès, dans sa cinquante-deuxième année, de

Xavier ULYSSE,
inspecteur central des impôts.

L'inhumation a eu lieu le 8 août dans l'intimité.

67, cours Gouffé,
13006 Marseille.

Messes anniversaires

– **Michel GALABERT**

nous a quittés le 23 août 1990.

Ceux qui l'ont aimé pensent à lui.

Une messe sera dite à son intention le mercredi 26 août, en l'église de Siguer (Ariège).

Anniversaires

– Il y a dix ans, nous quittait

Roland DECOUSSER.

Nous ne l'oublions pas.

CARNET DU MONDE
Renseignements : 40-65-29-94
Tarif : la ligne H.T.

Toutes rubriques	96 F
Abonnés et actionnaires	85 F
Communicat. diverses	100 F
Thèses étudiants	55 F

PARIS EN VISITES

JEUDI 20 AOUT

« La Seine, ses vieux ponts, les nautes, la batellerie », 10 h 30, place du Châtelet, devant la fontaine (Paris autrefois).

« Montmartre : cités d'artistes, ruelles, jardins et village », 11 heures, métro Abbesses (M.-C. Lasnier).

« L'Opéra Garnier, chef-d'œuvre du Second Empire » (limité à trente personnes), 11 h 30, dans le vestibule, statue de Lulli (Monuments historiques).

« Le Marais. Les hôtels de Made ou de Beauvais, d'Orion. Promenade dans les traboules du dix-septième siècle. L'abbaye de Chaalis, ses souterrains, son cellier », 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (I. Hauller).

« L'Opéra Garnier, cathédrale mondaine du Second Empire », 14 h 30, dans l'entrée (C. Merle).

« L'Opéra Garnier », 14 h 30, en haut des marches, portail central (Europ explo).

« Hôtels et église de l'île Saint-Louis », 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« Les passages couverts (deuxième parcours). Exotisme et dépaysement assurés », 15 heures, 3, rue de Palestro (Paris autrefois).

« Tombes célèbres du cimetière du Père-Lachaise », 15 heures, entrée principale, boulevard de Ménilmontant (M.-C. Lasnier).

« Passé et présent de l'ancien village de Passy », 15 heures, sortie du métro Passy, en haut des marches (Monuments historiques).

« Exposition : De Bonnard à Baselitz », 15 heures, entrée de l'exposition, 58, rue de Richelieu (Paris et son histoire).

Le Monde

Edité par la SARL *Le Monde*

Comité de direction :

Jacques Lesourne, gérant directeur de la publication
Bruno Frappat, directeur de la rédaction
Jacques Guiu, directeur de la gestion
Manuel Lucbert, secrétaire général

Rédacteurs en chef :

Jean-Marie Colombani, Robert Solé
(adjoints au directeur de la rédaction)

Yves Agnès, Jacques Amalric, Thomas Ferenczi, Philippe Herreman, Jacques-François Simon

Daniel Vernet
(directeur des relations internationales)

Anciens directeurs :

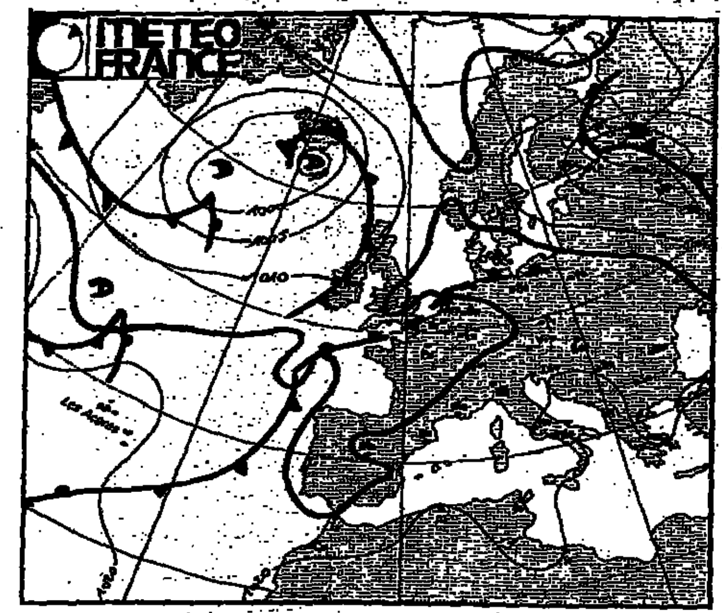
Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991)

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE 75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 40-65-25-99

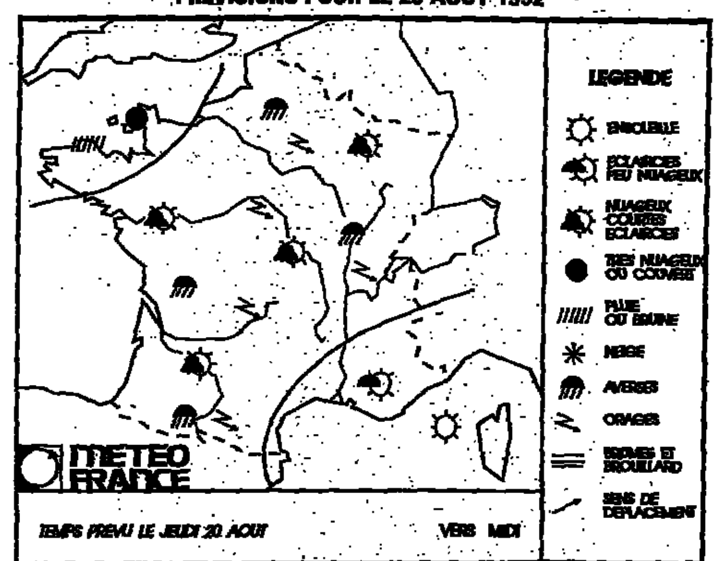
ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 49-60-30-10

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 19 AOUT 1992 A 0 HEURE TUC



PRÉVISIONS POUR LE 20 AOUT 1992



Jeudi : pluies et orages. – Sur Bretagne, Normandie, Nord-Pas-de-Calais et Ardennes, le temps sera le plus souvent gris avec des pluies qui pourront parfois être orageuses.

Sur Poitou-Charentes, Pays de la Loire, Région parisienne, Centre, Limousin et Aquitaine, la journée débutera avec des pluies souvent orageuses, toutefois une amélioration se produira progressivement par l'ouest.

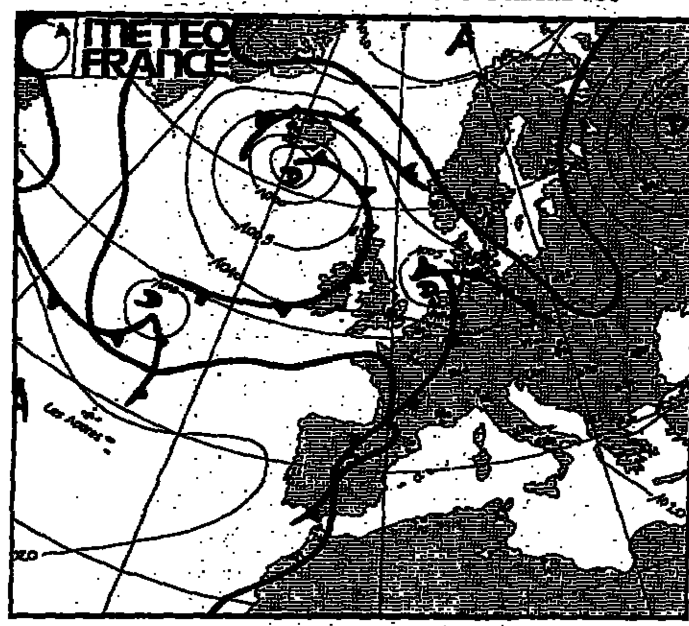
Sur les régions de l'Est, depuis la Lorraine jusqu'au Languedoc-Roussillon, nuages et éclaircies se partageront le ciel le matin, puis des orages éclateront à partir de la mi-journée.

Sur Provence-Côte-d'Azur et Corse, le temps sera chaud et bien ensoleillé ; quelques orages isolés pourront éclater sur les Alpes du Sud en fin de journée.

Les températures minimales seront très élevées, entre 14 degrés et 16 degrés sur l'extrême ouest, et 18 degrés à 21 degrés ailleurs. Les maximales sont voisines de 20 degrés de l'Aquitaine aux Ardennes, de 27 degrés à 31 degrés partout ailleurs.

Les vents seront généralement faibles à modérés, de secteur ouest ou sud-ouest, avec possibilité de violentes rafales sous orages.

PRÉVISIONS POUR LE 21 AOUT 1992 A 0 HEURE TUC



TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé le 19-8-92

Valeurs extrêmes relevées entre le 18-8-1992 à 18 heures TUC et le 19-8-1992 à 6 heures TUC

FRANCE			
AJACCIO	29	18	N
BIARRITZ	25	20	C
BORDEAUX	30	21	C
BOURGES	33	19	D
BREST	19	15	B
CAEN	22	16	N
CHERBOURG	19	14	N
CLERMONT-FER.	37	21	N
DIJON	34	18	C
GRENOBLE	34	17	D
LILLE	23	15	B
LIMOGES	29	20	N
LYON	35	19	D
MARSEILLE	29	21	D
NANCY	30	16	D
NANTES	29	15	C
NICE	27	21	N
PARIS-MONTS.	30	18	D
PAU	31	20	N
PERPIGNAN	27	21	C
RENNES	26	15	B
ST-ETIENNE	37	18	N
STRASBOURG	31	17	N
TOULOUSE	33	23	C
TOURS	30	16	N
POINTE-A-PITRE	33	25	D
ÉTRANGER			
ALGER	31	16	D
AMSTERDAM	20	15	C
ATHÈNES	35	26	D
BANGKOK	32	27	C
BARCELONE	28	21	D
BELGRADE	33	17	D
BERLIN	22	15	D
BRUXELLES	23	15	N
COPENHAGUE	20	8	D
DAKAR	30	22	C
DELHI	29	24	C
GENÈVE	34	17	D
HONGKONG	31	26	–
ISTANBUL	30	20	D
JÉRUSALEM	28	19	D
LE CAIRE	35	22	D
LISBONNE	37	20	C
LONDRES	20	15	C
LOS ANGELES	24	20	D
LUXEMBOURG	25	16	D
MADRID	37	20	O
MARRAKECH	35	20	D
MEXICO	20	13	N
MILAN	31	17	B
MONTRÉAL	22	17	D
MOSCOU	23	13	C
NAIROBI	23	11	C
NEW-YORK	24	19	D
OSLO	–	–	–
PALMA-DE-MAJ.	30	18	D
PÉKIN	28	19	D
RIO-DE-JANEIRO	24	17	–
ROME	30	19	N
SÉVILLE	41	26	N
SINGAPOUR	32	26	C
STOCKHOLM	18	11	C
SYDNEY	16	7	D
TOKYO	32	25	N
TUNIS	32	21	D
VARSOVIE	24	12	N
VENISE	30	20	D
VIENNE	32	19	D

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

TUC = temps universel coordonné, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

RADIO-TÉLÉVISION

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Mercredi 19 août

TF 1

20.45 Téléfilm : Les Mystères de la jungle noire.
De Kevin Connor, avec Stacy Keach, Virna Lisi (2e partie).
Amours et aventures dans l'empire des Indes. Suite et fin.

22.35 Série : Mike Hammer.
Chantage sur l'oreiller.

23.30 Journal et Météo.

23.40 Série : Chapeau melon et bottes de cuir.
Jeu à trois mains.

0.30 Série : Côté cœur.

A2

20.45 Jeux sans frontières.
Emission présentée par Daniela Lumbroso et Georges Beller. A Roznov, en Tchécoslovaquie. Thème : Le folklore.

22.10 Sport : Athlétisme.
Réunion de Zurich.

23.45 Journal et Météo.

0.03 Magazine : Les Arts au soleil.

0.05 Magazine : Musiques au cœur de l'été.
Concert Brahms. *Concertos nos 1 et 2 pour piano et orchestre*, par l'Orchestre national de Bordeaux-Aquitaine, dir. Alain Lombard ; sol. : Bruno-Leonardo Gelber, piano.

FR 3

20.45 Téléfilm : Au-delà de la vengeance.
De Renaud Saint-Pierre, avec Roger Souza, Marie-Hélène Conti.
Un père veut savoir pourquoi son fils, mort d'une overdose, se droguait.

22.20 Journal et Météo.

22.40 Mercredi en France.
Programme des télévisions régionales.

Jacques Callot, miroir de son siècle, de Georges Sadoul, Patrick Germain et Roger Viry-Babel.
L'art d'un graveur nancéien du dix-septième siècle.

CANAL PLUS

21.00 Cinéma : Deux flics à Downtown. □
Film américain de Richard Benjamin (1989). Avec Anthony Edwards, Forest Whitaker, Penelope Ann Miller.

22.30 Flash d'informations.

22.40 Cinéma : Le Temps des gitans. ■
Film yougoslave d'Emir Kusturica (1988). Avec Davor Dujmovic, Bora Todorovic, Ljubica Adzovic (v. o.).

0.55 Cinéma : Arthur Rubinstein, l'amour de la vie. ■■
Film français de François Reichenbach, Gérard Patris et Bernard Gavoty (1969).

M6

20.40 Téléfilm : Meurtre en vidéo.
De Thomas J. Wright, avec Michele Lee, Justine Bateman.
Un Caméscope bien indiscret.

22.15 ▶Magazine : Etat de choc.
Diffusé une première fois le 3 juin.

0.00 Magazine : Vénus.

ARTE

20.40 Documentaire : Festival d'Istanbul.
De Ken Howard.
Musique classique, musique traditionnelle, jazz, pop. Tous les genres musicaux sont représentés dans ce festival. Filmé en 1991.

21.10 Festival de Glyndebourne.
Gala de clôture. Avec Montserrat Caballé, Felicity Lott, Luciano Pavarotti, Ruggero Raimondi, Benjamin Luxon, Frederica von Stade, Elizabeth Söderström, Cynthia Hayman, sir George Christie, dame Janet Baker et sir Geraint Evans, Maria Ewing et Margaret Price, l'Orchestre philharmonique de Londres et les chœurs de Glyndebourne sous la direction d'Andrew Davis et Bernard Haitink.

22.40 Danse : L'Ange bleu.
D'après Heinrich Mann. Chorégraphie de Roland Petit. Musique de Marius Constant.

FRANCE-CULTURE

21.50 Leurs bibliothèques.
3. Hélène Cixous, écrivain.

22.40 Musique : Nocturnes.
Concert (donné le 5 août lors du Festival de La Roque-d'Anthéron) : Œuvres de Falla, Mompou, Granados, Albeniz, par Joaquim Achuccarro, piano.

0.05 Du jour au lendemain.
Avec Gisèle Freund (rediff.).

0.50 Musique : Coda. Le Théâtre du Splendid et ses couacs (8) (rediff.).

FRANCE-MUSIQUE

19.08 Soirée concert. La soirée de Thérèse Salviat. Œuvres de Gibbons, Couperin, Ravel, Bach, Britten. A 21.00, Concert (donné le 20 mai 1991 à Moscou) : Suite anglaise pour clavier no 1 en la majeur BWV 806, Suite anglaise pour clavier no 3 en sol mineur BWV 808, Suite anglaise pour clavier no 4 en fa majeur BWV 809, Suite anglaise pour clavier no 6 en ré mineur BWV 811, de Bach, par Sviatoslav Richter, piano. A 23.00, Œuvres de Bach, Schoenberg, Lully, d'Anglebert, R. Strauss, Haendel, Thomson.

0.05 Bleu nuit.

Jeudi 20 août

TF 1

18.05 Série : Premiers baisers.

18.30 Jeu : Une famille en or.

19.00 Feuilleton : Santa Barbara.

19.25 Jeu : La Roue de la fortune.

19.50 Divertissement : Pas folles les bêtes.

19.55 Tirage du Tac-O-Tac, Journal, Tiercé, Météo, Loto sportif et Tapis vert.

20.45 Téléfilm : Le Prix du retour.
De Rod Holcomb, avec Meredith Baxter Birney, David Birney.
Porté disparu au Vietnam, un homme reparaît après dix ans d'absence. Sa femme a refait sa vie...

22.25 ▶Magazine : Dans le baba.
Présenté par Yves Rénier. Invité : Jean-Pierre Coffe.

23.40 Documentaire : Histoires naturelles.
Afrique du Sud, liberté surveillée.

0.35 Journal et Météo.

0.45 Série : Passions.

A2

18.30 Série : Magnum.

19.50 Météo, Journal, Journal des courses et Météo.

20.40 Documentaire : Des trains pas comme les autres.
De François Gall et Bernard d'Abrigeon. Turquie, trans-Europe-Asie.

21.40 Histoires fantastiques.
Vacances forcées, de Burt Reynolds, avec Dom DeLuise, Loni Anderson ; A 22.10, Le Héros malgré lui, de Leslie Linka Glatter, avec Larry Spinak, Ray Mancini.

22.40 Drive in : Les Maraudeurs attaquent. ■■
Film américain de Samuel Fuller (1962). Avec Jeff Chandler, Ty Hardin, Peter Brown.

0.25 Journal et Météo.

0.40 Magazine : Les Arts au soleil.

0.45 Documentaire : Que deviendront-ils ?
De Michel Fresnel (7e partie ; rediff.).

FR 3

18.30 Jeu : Questions pour un champion.
Animé par Julien Lepers.

19.00 Le 19-20 de l'information.
De 19.12 à 19.35, le journal de la région.

20.05 Dessin animé : Tom and Jerry Kids.

20.15 Divertissement : La Classe.

20.45 Cinéma : Le Pacha. □
Film français de Georges Lautner (1967). Avec Jean Gabin, Dany Carrel, Jean Gaven.

22.10 Journal et Météo.

22.35 Cinéma : La Veuve noire. ■■
Film américain de Bob Rafelson (1986). Avec Theresa Russell, Debra Winger, Sami Frey.

CANAL PLUS

17.30 Série : Du côté de chez Alf.

18.00 Canaille peluche.
Le Fils de l'étoile.

En clair jusqu'à 20.35

18.30 Dessin animé : Beetle Juice.

18.55 Le Top.

19.30 Flash d'informations.

19.35 Dessin animé : Les Simpson.

20.00 Les Nuls... l'émission.

20.35 Cinéma : Hairspray. ■
Film américain de John Waters (1987). Avec Ricki Lake, Divine, Coleen Fitzpatrick.

22.05 Flash d'informations.

22.10 Cinéma : Green Card. ■■
Film américain de Peter Weir (1990). Avec Gérard Depardieu, Andie McDowell, Bebe Neuwirth (v.o.).

23.55 Cinéma : Cheeseburger Film Sandwich. ■
Film américain de Joe Dante, Carl Gottlieb, P. Horton, J. Landis, Robert K. Weiss (1988). Avec Michelle Pfeiffer, Steve Guttenberg, Rosanna Arquette.

1.15 Cinéma : Besoin d'amour. □
Film américain de Jerry Schatzberg (1984). Avec Gene Hackman, Henry Thomas, Rip Torn (v.o.).

M6

18.30 Série : L'Etalon noir.

19.00 Série : La Petite Maison dans la prairie.

19.54 Six minutes d'informations, Météo.

20.00 Série : Madame est servie.

20.35 Surprise-partie.

20.38 Météo des plages.

20.40 Téléfilm : Tout pour être heureuse.
D'Arthur Allan Seidelman, avec Meredith Baxter Birney, Ben Masters.
La vie quotidienne d'une boulimique.

22.20 Série : La Malédiction du loup-garou.

23.15 Magazine : Le Glaive et la Balance.
Ces enfants déchirés.

ARTE

17.00 Cinéma : L'invasion. ■■
Film suisse de Claude Goretta (1973). Avec Michel Robin, Jean-Luc Bideau, Jean Champion.

19.00 Documentaire : Le Monde des années 30.
De Dieter Franck. 8. La Chine entre la révolution et les démons étrangers.

19.30 Documentaire : Les Hauts Lieux de l'histoire, Saïgon.
De Peter Brugger.

20.30 8 1/2 Journal.

20.40 Soirée thématique.
A bicyclette. Soirée proposée par Françoise Dumas et Marcel Teulade.

20.41 Cinéma : Le Cycliste. ■■
Film iranien de Mohsen Makhmalbaf (1988). Avec Moharram Zaynalzadeh, Esmail Soltanian.

22.00 Chapitre I : Préhistoire.
Archives Buster Keaton ; Brevet d'invention du vélocipède de Karl Drais von Sauberbrom ; Interview de Kobayashi, auteur d'une thèse sur l'histoire du vélo ; Bicycle, documentaire de David Taylor sur l'évolution de la bicyclette.

22.25 Chapitre II : Le Tour de France.
L'Epopée, autour du Tour. Extraits du film de Jacques Ertaud, commentés par Antoine Blondin.

23.10 Chapitre III : Le vélo populaire.
Extraits de films, photos, chansons.

23.40 Chapitre IV : Stabilité et mouvement.
Interview de Jean-Pierre Vieren, physicien. Séquence suivie d'un défilé de vélos insolites.

23.50 Chapitre V : Le vélo ailleurs.
Song of the Bicycle ; Le Kirin japonais, de David Taylor ; Le Vélo immobile.

FRANCE-CULTURE

21.50 Leurs bibliothèques. 4. Jean-Marc Lévy-Leblond, physicien.

22.40 Musique : Nocturnes. Concert (donné le 6 août lors du Festival de La Roque-d'Anthéron) : Œuvres de Guilmant, Liszt, Franck, Saint-Saëns, Widor, Gregoir, Grieg, par Jos Van Immerseel, piano, Joris Verdin, harmonium.

0.05 Du jour au lendemain. Le Théâtre et le prince, de Robert Abirached (rediff.).

0.50 Musique : Coda. Le Théâtre du Spendid et ses couacs (9) (rediff.).

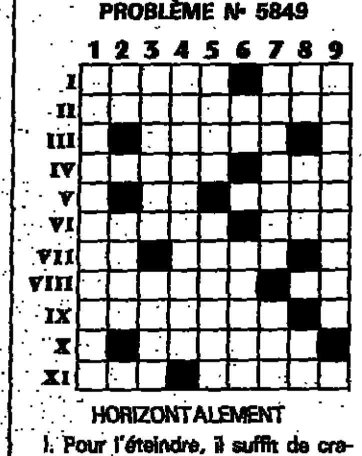
FRANCE-MUSIQUE

19.08 Soirée concert. La soirée de Stéphane Goldet. Œuvres de Beethoven. A 21.00, Concert (donné le 25 avril au Théâtre des Champs-Elysées) : Trio pour violon, violoncelle et piano en mi bémol majeur D 897, de Schubert ; sonate pour violon et piano no 5 en fa majeur op. 24, de Beethoven ; Trio pour violon, violoncelle et piano no 1 en si majeur op. 8, de Brahms, par Régis Pasquier, violon, Alain Meunier, violoncelle, Georges Pludermacher, piano. A 22.30, Œuvres de Brahms, Beethoven, Schubert.

0.05 Bleu nuit.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME No 5849



HORIZONTALEMENT

I. Pour l'éteindre, il suffit de cracher. Elément des paysages provençaux. – II. Quand elle manifeste son activité, c'est surtout pour la forme. – III. Trains. – IV. Porte le plus souvent un chapeau de paille. Jouait un rôle protecteur. – V. Symbole. On peut y prendre une culotte. – VI. Point du domaine des rêves. Adverbe. – VII. Partie d'échecs. Pays. – VIII. Tout ce qu'on attend d'elle, c'est un bon mouvement. Matière d'alliance. – IX. Exécutent un certain travail. – X. Ne conservas pas. – XI. Motive une séparation. Souffle antique.

VERTICALEMENT

1. Une grosse peine ou un simple « accident ». – 2. D'un auxiliaire. Contribution directe. – 3. A des concurrents dans la littérature et l'art dramatique. Fondateur. – 4. On n'en fait qu'une bouchée. – 5. Ne manque pas de sel. Sa voix a beaucoup changé avec le temps. – 6. Fin de participe. Fatigué. – 7. Instrument à... vent. Où il est d'usage de laisser son adresse sur un carton. – 8. Fait des plis dans la manche. Navigateur. Orientation. – 9. Un endroit de tout repos.

Solution du problème no 5848

Horizontalement

I. Gange. Rée. – II. Yser. Nuis. – III. Mi. Ies. – IV. Naissance. – V. Alèse. Et. – VI. Sinécures. – VII. Té. Sas. Ut. – VIII. Este. Ré. – IX. Lee. – X. Uri. Usité. – XI. Enterrées.

Verticalement

1. Gymnastique. – 2. Asialie. RN. – 3. Ne. Ien. Elt. – 4. Grossesse. – 5. Sécateur. – 6. Usé. SR. – 7. Ruiner. Pie. – 8. Electeur. Te. – 9. Esse. Stèles.

GUY BROUTY

هكذا من الأصل

Le Monde

Après une intervention militaire

Les troupes de Géorgie imposent de nouveaux dirigeants en Abkhazie

L'intervention militaire de troupes dépêchées par les autorités de Tbilissi en Abkhazie a atteint son objectif : le drapeau abkhaze a été amené, mardi 18 août, au-dessus du Parlement de Soukhoumi, qui avait proclamé en juillet dernier la *« souveraineté »* de cette République, et remplacé par les couleurs de la Géorgie.

MOSCOU

de notre correspondant

La garde nationale géorgienne a également pris le contrôle des principaux bâtiments publics, de l'aéroport, du port et de la tour de la télévision. Le couvre-feu a été instauré, et de nouvelles autorités provisoires mises en place, tandis qu'on annonçait à Tbilissi que le président du Soviet suprême (Parlement) d'Abkhazie, M. Vladislav Ardzinba, avait démissionné – une information d'ailleurs démentie par ses partisans, qui affirment aussi que *« la résistance armée aux forces d'occupation »* est en train de s'organiser.

A la suite de négociations, les autorités géorgiennes avaient, semble-t-il, accepté de retirer leurs troupes de Soukhoumi dans l'attente de cette démission, avant de forcer le dénouement en occupant la capitale avec l'assentiment de certains responsables locaux. Plusieurs dirigeants, évincés ces derniers mois par les nationalistes, en particulier le ministre de l'intérieur Gueorgui Laminadze, ont été remis en place.

La prise de contrôle de Soukhoumi, mardi, s'est apparemment faite sans opposition notable. Cependant, le bilan total de l'intervention déclenchée, vendredi 14 août, atteindrait soixante-dix morts, dont plusieurs enfants tués dans un bombardement, et deux cents blessés, affirme-t-on de source abkhaze. Plusieurs milliers de touristes se sont réfugiés dans la station balnéaire voisine de Sotchi, en territoire russe, où plusieurs navires ont été expédiés pour les évacuer.

« La campagne d'Abkhazie est terminée », a annoncé mardi le ministre géorgien de la défense, M. Tenguiz Kitovani. Sur un ton moins martial, M. Edouard Chevardnadze a déclaré, au cours d'une réunion du Conseil d'Etat qu'il préside, que tous les problèmes de l'Abkhazie devaient être résolus *« par la voie du dialogue et des négociations »* ... Plus précisément, le Conseil d'Etat géorgien suggère que les députés du Parlement d'Abkhazie se réunissent pour décider de l'avenir de leur République. De toute évidence, Tbilissi attend à présent d'eux qu'ils renoncent à la *« souveraineté »* proclamée il y a moins d'un mois, et avance déjà l'idée d'un référendum dont le résultat ne laisse guère de doutes, les Abkhazes, majoritaires au Parlement, ne représentant qu'une minorité de la population.

Les peuples montagnards

En attendant, la mise au pas des «indépendantistes» continue à susciter une certaine émotion parmi les autres «peuples des montagnes» du Caucase, très sensibles à toute manifestation de «l'impérialisme», qu'il soit russe ou géorgien. En Kabarda-Balkarie, des manifestants ont réclamé, sans succès, des armes pour aller soutenir les Abkhazes, tandis qu'à Grozny, capitale de la Tchétchénie, on continue à constituer des listes de volontaires, qui se monteraient à plusieurs milliers de personnes. Toujours à Grozny, la «Confédération des peuples du Caucase», une assemblée soutenue par le bouillant président tchétchène, M. Djokhar Doudaev, a lancé un ultimatum aux autorités de Tbilissi, sommées de mettre un terme à l'occupation militaire de l'Abkhazie faute de quoi des *« opérations militaires »* seraient déclenchées contre la Georgie. Ces menaces ne devraient cependant pas avoir de grand effet, M. Doudaev ayant déjà fort à faire pour maintenir son autorité chez lui : l'essentiel pour Tbilissi est que la Russie ait clairement fait comprendre qu'elle ne lui mettrait pas de bâtons dans les roues.

M. Chevardnadze n'a pas non plus grand chose à craindre d'une réaction de l'opinion internationale, préoccupée par des conflits autrement inquiétants pour elle. L'image de l'ancien ministre des affaires étrangères de M. Gorbatchev reste d'ailleurs excellente en Occident, même si l'affaire abkhaze vient opportunément rappeler que l'ex-premier secrétaire du PC géorgien, en dépit de sa voie douce, de ses airs de chien battu et de ses discours remplis de bonnes intentions, n'est pas exactement un enfant de chœur.

JAN KRAUZE

Au conseil des ministres

M. Mitterrand souligne que «l'action humanitaire n'est pas un substitut à la guerre»

Au terme de la réunion du conseil des ministres, mercredi 19 août, M. Martin Malvy, porte-parole du gouvernement, a rapporté les propos tenus par le président de la République au sujet du conflit dans l'ex-Yougoslavie. *« L'action humanitaire n'est pas un substitut à la guerre, car nous avons toujours rejeté cette option, sauf si les Nations unies en décidaient autrement »*, a déclaré M. François Mitterrand, en précisant : *« Nous allons continuer dans le sens où nous sommes engagés. »*

Le chef de l'Etat a affirmé que la France est *« plus présente qu'aucune autre nation »* et il a indiqué que, *« si la Communauté n'existait pas, chaque pays aurait obéi à son histoire et à ses intérêts directs »*. *« Toutes les lignes de fracture qui ont précédé la guerre de 1914-1918 auraient pu resurgir. Si l'Europe était dans son état antérieur ou si pesait sur elle le sentiment qu'elle pourrait se disloquer, alors, ce serait l'exemple-type de l'annonce de conflits futurs. »*

M. Pierre Bérégovoy avait souligné auparavant que *« les Français devraient être fiers de ce qu'ils font »*, tant dans l'ex-Yougoslavie qu'en Somalie. *« Nous devons prendre à notre compte cette fierté nationale alors que d'autres tournent ces démarches en dérision »*, a ajouté le premier ministre, selon les propos rapportés par M. Malvy. Pour sa part, M. Roland Dumas a rappelé *« la condamnation sans réserve par la France de la théorie de la « purification ethnique » mise en œuvre par les Serbes »* et le ministre des affaires étrangères s'est félicité de la décision prise par la Grande-Bretagne d'envoyer mille huit cents hommes sur le terrain, *« décision qui aura une force d'entraînement »*.

Au cours d'un Comité interministériel

Le gouvernement entend réaffirmer sa volonté de lutter contre la violence en Corse

Devant la recrudescence des crimes et des délits récemment observée en Corse, un comité interministériel devait se réunir, mercredi 19 août à Paris, pour examiner divers aspects de l'évolution institutionnelle et économique de la Corse, mettant notamment l'accent sur les problèmes de sécurité.

D'autres questions, qui figuraient à l'ordre du jour établi bien avant la vague de violence de ces derniers jours, devaient être également examinées lors de cette réunion, que devait présider le premier ministre, M. Pierre Bérégovoy, et à laquelle devaient participer cinq ministres : MM. Paul Quilès (intérieur), Michel Vauzelle (justice), Michel Sapin (économie), René Teulade (affaires sociales), M. Emile Zuccarelli (postes et télécommunications) et Mme Martine Aubry (travail).

Le comité interministériel, qui intervient plus de quatre mois après la mise en place au lendemain des élections, à Ajaccio, de la nouvelle collectivité territoriale, devait notamment assurer le suivi des problèmes institutionnels, économiques et sociaux. A commencer par le transfert de compétences à l'exécutif local, présidé par M. Jean Baggioni (UDF). Ce transfert interviendrait le premier janvier 1993. La réunion examinera les décrets d'application et diverses questions relatives au régime fiscal et à la refonte des listes électorales.

Deux autres grands dossiers devaient être soumis au comité : celui des actions en faveur du développement économique de l'île et celui des suites de la catastrophe de Furiani (indemnisation des victimes, renforcement des services hospitaliers, nouveau stade).

Cela étant, la recrudescence sensible, et souvent spectaculaire, de la délinquance en plein cœur de la saison estivale, a engendré une inquiétude accrue, et le gouvernement devait profiter de la réunion de ce mercredi pour réaffirmer son autorité sur l'île. En rappelant qu'il ne saurait impunément tolérer de tels débordements et en annonçant des mesures visant à apaiser les tensions tout en renforçant la sécurité, M. Paul Quilès devait faire une communication dans ce sens.

Même si les chiffres de la délinquance doivent être relativisés (sa progression, tous délits confondus, a été de 1,4 % au cours des sept premiers mois de 1992), les Corses – et les touristes – se trouvent affrontés, d'une part à des pratiques de racket tous azimuts (sans doute la forme de criminalité la plus développée et la plus difficilement contrôlable), et d'autre part à la sédentarisation dans l'île de truands chevronnés qui «travaillaient» d'habitude sur le continent, ce qui engendre des règlements de comptes sanglants. En revanche, les attentats politiques sont en nette régression. Une vingtaine seulement ont été relevés en 1992 sur les 150 attentats commis. Ce qui voudrait dire que, dans 130 cas, on a eu recours à l'explosif pour résoudre un litige personnel ou pour racketter.

Deux islamistes algériens reconduits à la frontière

Deux ressortissants algériens ont fait l'objet d'une procédure de reconduite à la frontière, a indiqué, mardi 18 août, la préfecture du Val-d'Oise. En France depuis trois mois, MM. Kherbane et Bounoua, proches du Front islamique du salut (FIS, dissous en Algérie), s'étaient vu refuser le renouvellement de leur titre de séjour *« au motif que leur présence en France constituait une menace pour l'ordre public »*. Un recours auprès du tribunal administratif de Versailles ayant été rejeté lundi 17 août, les deux Algériens ont été embarqués le jour même sur un vol à destination du Pakistan. Selon la préfecture, les deux hommes venaient de ce pays lors de leur arrivée en France.

Un objecteur de conscience incarcéré à Fleury-Mérogis

Un objecteur de conscience de Bordeaux, Guilliano Cavaterra, vingt-quatre ans, est incarcéré depuis le 7 août à Fleury-Mérogis. Il a été inculpé par le juge Le Loire, de la section antiterroriste de Paris, d' *«aide à séjour illégal et association de malfaiteurs, en relation avec une entreprise terroriste»*. Arrêté le 4 août sur son lieu de travail, il est soupçonné d'avoir abrité chez lui des militants séparatistes basques et de les avoir aidés. Le 3 août, Faustino Villanueva Herrera, alias Txapu, membre présumé de l'ETA militaire, avait été arrêté à Bordeaux porteur de l'adresse de M. Cavaterra.

Les parents de l'objecteur de conscience ont publié une lettre ouverte *« à toutes les organisations démocratiques, politiques et syndicales »* pour qu'elles demandent la mise en liberté de leur fils. *«Notre fils*, écrivent-ils, *a toujours dit qu'il était pour le droit d'asile. Nous sommes dans un pays qui est le berceau de ce droit et, comme lui, nous sommes défenseurs inconditionnels de ce droit.»* – (Corresp.)

EN BREF

□ **MM. Talabani et Barzani reçus par M. Mitterrand.** – Les dirigeants des deux principales formations kurdes irakiennes, MM. Jalal Talabani, chef de l'Union patriotique du Kurdistan et Massoud Barzani, chef du Parti démocratique du Kurdistan, devaient être reçus, mercredi 19 août en fin de matinée, par M. François Mitterrand. Les deux responsables kurdes, qui se trouvaient à Londres, s'étaient rendus fin juillet à Washington, dans le cadre d'une délégation de l'opposition irakienne. Celle-ci avait été reçue pour la première fois par le secrétaire d'Etat James Baker.

□ **JAPON : Paris refuse l'entrée en France d'un chef de la pègre qui voulait se faire soigner à Paris.** – Le ministère français de l'intérieur a refusé, mercredi 19 août, l'entrée en France d'un chef de la pègre japonaise, M. Masaru Takumi, qui voulait se faire soigner à Paris. M. Masaru Takumi, chef du gang d'Osaka Takumi-gumi et numéro deux du Yamaguchi-gumi, la plus grande organisation de yakuza du Japon, souffre de diabète et d'une maladie du foie. Il avait été arrêté le 30 juillet par la police d'Osaka pour violation de la loi réglementant le marché des changes et le négoce international, puis libéré le 4 août pour raison de santé. – (AFP.)

□ ***Sang contaminé : deux hémophiles demandent la saisine de la Haute Cour.*** – Une semaine après que deux avocats, Mes Jacques Vergès et Eric Dupont-Moretti, ont demandé aux députés de saisir la Haute Cour de justice contre M. Laurent Fabius, Mme Georgina Dufoix et M. Edmond Hervé, premier ministre et ministres en exercice au moment des faits (*le Monde* du 13 août), MM. Edmond-Luc Henry, hémophile contaminé par le virus du sida, et Bruno de Langre, président de l'Association des hémophiles, ont formulé la même demande aux sénateurs.

□ **L'inquiétude du cardinal Lustiger pour les sans abris.** – Le cardinal Jean-Marie Lustiger, archevêque de Paris, s'inquiète, dans un communiqué du mardi 18 août, de la situation des trente-cinq familles *« hébergées de façon précaire depuis un mois et demi par huit paroisses de Paris »*. Depuis le début de l'été, ces paroisses catholiques se relaient avec des organisations protestantes pour accueillir plus d'une centaine de personnes expulsées. Le cardinal estime que *« des familles sans logement, mais non sans ressources, ne peuvent continuer à errer d'un local à l'autre »*.

SOMMAIRE

La télématique du Monde :
3615 LEMONDE
3615 LM

Le numéro du « Monde » daté 19 août 1992 a été tiré à 454 010 exemplaires.

Demain dans « le Monde »

Le Monde des livres :

La gloire en quarantaine de Kipling

Rudyard Kipling a connu très tôt la gloire. Et très tôt aussi le purgatoire de l'indifférence. Il était encore en pleine force de l'âge qu'il paraissait déjà appartenir au passé. Il y a quelque injustice à cela. Hector Bianciotti évoque le meilleur, rare mais intense, de Kipling : le travail d'un grand artiste. Jean Starobinski trace le portrait intellectuel d'un grand critique, Georges Poulet. Roger-Pol Droit et Jacques Lacarrière parlent de philosophie indienne et de pensée tibétaine.

À nos lecteurs

L'amélioration du fonctionnement de notre imprimerie d'Ivry (Val-de-Marne) nous permet de franchir aujourd'hui une nouvelle étape dans l'adaptation de la distribution du *Monde* aux besoins de ses lecteurs.

L'impression du journal est désormais assurée en continu, l'actualisation de son contenu étant possible durant le tirage, notamment pour les cours de Bourse du jour. Nous conservons d'autre part la possibilité, en cas d'événement exceptionnel survenant en début d'après-midi, de diffuser une édition spéciale. Le nouveau système mis en place permettra un approvisionnement plus abondant des points de vente en début d'après-midi et moins de ruptures de stocks. Nous en attendons aussi une diminution du nombre des exemplaires invendus et des coûts de distribution.

Le Monde espère que ces modifications, mises en œuvre avec la collaboration active des Nouvelles Messageries de la presse parisienne (NMPP), amélioreront le service offert à ses lecteurs, particulièrement en région parisienne.

J. L.

Controverse sur les droits d'inscription universitaire pour 1991-1992

Une association d'étudiants en droit de Toulouse réclame le remboursement par l'Etat de 60 millions de francs aux 600 000 étudiants inscrits à l'université entre juin et septembre 1991. Elle s'appuie sur une décision du Conseil d'Etat, rendue le 13 mai 1992, qui a annulé une circulaire du 14 juin 1991 fixant à 600 francs, au lieu de 500, le montant des droits de scolarité universitaire pour l'année 1991-1992.

Dans son arrêt, le Conseil d'Etat estimait que le montant des droits devait être fixé par arrêté. L'administration avait d'ailleurs rectifié son erreur en prenant un arrêté interministériel, daté du 5 août 1991 et publié au *Journal officiel* le 10 septembre 1991. Souhaitant mettre un terme à la controverse, le ministère de l'éducation nationale et de la culture rappelle donc que l'arrêté du 5 août 1991 n'est pas concerné par la décision du Conseil d'Etat et que le montant des droits d'inscription universitaire a bien été légalement fixé à 600 francs pour l'année 1991-1992.

Woody Allen en procès

A la suite de la séparation de Woody Allen et de Mia Farrow, sa compagne depuis douze ans (et son interprète dans treize films, dont *Husbands and Wives* qui doit sortir le mois prochain aux Etats-Unis), le cinéaste a intenté une action en justice contre l'actrice pour obtenir la garde de leur fils et des deux enfants adoptés durant leur vie en commun (Mia Farrow a onze enfants dont huit adoptifs). S'est ensuivi un grand déballage de leur intimité, qui a amené le cinéaste à reconnaître publiquement sa liaison, *« postérieure à sa rupture avec Mia Farrow »*, avec la plus âgée des filles adoptives de celle-ci, qui a vingt et un ans.

Les avocats de Mia Farrow ont ensuite déclenché une enquête de police mettant en cause des *« abus sexuels »* qui auraient été commis par Woody Allen sur les plus jeunes enfants, allégations démenties avec virulence et émotion par le cinéaste lors d'une conférence de presse le 18 août. Il a accusé les conseils de son ex-compagne d'*« odieuse manipulation »* et a affirmé qu'ils avaient essayé de lui soutirer la sommme de 7 millions de dollars.